


THE LIBRARY OF CONGRESS
1800


JEANNE D'ARC
LILLE.
L. LEFORT, ÉDITEUR.

BIBLIOTHÈQUE

HISTORIQUE ET MORALE.

ARCHEVÊCHÉ DE CAMBRAI.

Pierre Giraud, par la miséricorde divine et la grâce du Saint-Siége Apostolique, Archevêque de Cambrai :

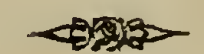
Dans la confiance que nous inspirent la maison et le nom de MM. Lefort, Imprimeurs-Libraires à Lille, et d'après la connaissance personnelle que nous avons de leur dévouement à la cause catholique et de leur zèle pour la propagation des bons livres, nous recommandons la publication nouvelle qu'ils ont entreprise sous le titre de BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE ET MORALE.

Donné à Cambrai, le 8 Août 1846.



† PIERRE,
ARCHEVÊQUE DE CAMBRAI.

PAR MANDEMENT :
DUPREZ, Chan. Secrétaire-gén.





Jeanne d'Arc.

SCULPTÉ PAR [illegible]

JEANNE D'ARC

OU LE

RÉCIT D'UN PREUX CHEVALIER,

CHRONIQUE FRANÇAISE DU QUINZIÈME SIÈCLE;

PAR MAXIME DE MONT-ROND,

AVEC UN BEAU PORTRAIT EN PIED DE L'HÉROÏNE, D'APRÈS LE MODÈLE DE LA PRINCESSE MARIE.

Troisième édition.



LILLE.

L. LEFORT, IMPRIMEUR-LIBRAIRE.

1850.

INTRODUCTION.

S'il est une contrée qui puisse se glorifier d'avoir été de tout temps l'objet d'une protection visible et spéciale de la Providence, c'est à la terre de France qu'appartient, sans contredit, une si noble prérogative. Pour trouver les preuves de cette vérité, il suffit de parcourir nos annales. A moins de fermer volontairement les yeux à la clarté des plus vives lumières, on ne peut en effet qu'être saisi de surprise et d'admiration, en voyant avec quelle sollicitude le Ciel a toujours veillé sur ce royaume ; comment il a su, aux époques critiques de son histoire, lui susciter à propos des défenseurs extraor-

dinaires contre ses ennemis ; et par quels prodiges enfin il a toujours conservé ou ramené dans son sein les éléments de sa gloire et de son bonheur. Pour ceux qui ne voient, dans les évènements dont le monde est le théâtre, qu'un pur effet du hasard agissant sans motif et sans but, ils n'auront garde de reconnaître ici l'action visible du Ciel. Mais il en sera autrement pour celui qui porte sa vue plus haut, et qui, éclairé des rayons de la foi, contemple dans les scènes du monde l'action paternelle de la Providence. Celui-là ne répudiera point pour son pays un si beau privilège, et ne rougira pas de découvrir sur nos têtes l'étoile mystérieuse qui dirige ses destinées.

Presque toutes les nations de l'Europe étaient encore plongées dans les ténèbres de l'erreur, lorsque la France, au premier siècle de notre monarchie, s'appelait le *royaume très-chrétien*, et son monarque le *fils aîné de l'Eglise*. Une jeune princesse, venue des contrées étrangères, avait été choisie de Dieu pour dessiller les yeux du fier descendant de Marcomir ; et

Clovis, instruit par Clotilde des divers enseignements de la loi du Christ, s'appliquait déjà à la faire fleurir sur le sol que son bras puissant avait conquis. Mais, avant les prodiges de Tolbiac, d'autres avaient paru encore en faveur d'une terre aimée du Ciel. N'avait-on pas vu une simple bergère, la vierge de Nanterre, arrêter par ses prières et ses larmes la marche du farouche Attila, de ce fléau de Dieu, qui, interrogé par ses compagnons barbares où le portaient ses pas, répondait d'un air terrible : « Contre les nations que Dieu veut punir !... » Plus tard, on devait voir des hordes innombrables d'autres barbares se précipiter encore sur la France. Les Sarrasins, traînant après eux la désolation et l'épouvante, avaient envahi les contrées voisines. L'Espagne subissait leur joug. Enflés de leurs victoires, ces fiers enfants de Mahomet apparaissent tout-à-coup sur nos frontières : ils ont pénétré déjà dans le cœur du royaume; et bientôt peut-être, avec la loi du vainqueur, ils lui imposeront celle du prophète de Médine. Mais le Ciel lui réservait un

intrépide défenseur ; et les plaines de Tours, témoins des exploits de Charles Martel, le furent aussi de la protection divine dont jouissait la France.

Un siècle s'écoule pendant lequel on voit passer les règnes glorieux des Pepin et des Charlemagne, dont la postérité reconnaissante conservera la mémoire. Leur bras puissant, vainqueur de tous leurs ennemis, fut trouvé digne de combattre pour une autre cause. Et lorsque les droits du chef des Chrétiens étaient menacés par des peuples infidèles, ce furent ces deux grands monarques que Dieu voulut choisir pour ses vengeurs. Sous leurs faibles descendants, nouveaux dangers, mais aussi nouveaux secours de la part du Ciel. Les farouches enfants d'Odin, les invincibles Normands, débarqués sur nos rivages, exerçaient leurs fureurs atroces dans les diverses provinces de l'empire des Francs. Les peuples consternés voyaient leurs demeures incendiées, les villages et les villes en ruines, et la Seine et la Loire embarrassées de cadavres et de dé-

bris [1]. A l'approche de ces barbares, la foule se précipitait dans les temples, où l'on n'entendait que cette prière : « Sauvez-nous, Seigneur, de la fureur des Normands [2]. » Et Paschase Ratbert, occupé alors à traduire les plaintes de Jérémie, suspendait son travail à l'aspect de tant de malheurs : « Ah! pourquoi, disait-il, consacrer mes veilles à chanter des infortunes qui nous sont étrangères? C'est à la patrie en deuil qu'il faut réserver nos soupirs. » Les prières du pauvre peuple furent enfin exaucées. Paris vit échouer devant ses murs toute la rage des féroces Normands. Grace aux exploits du vaillant Eudes et de l'évêque Gosselin, vengeurs suscités du Ciel, la France fut délivrée de ces barbares ennemis; et, loin d'adopter leurs dogmes cruels et impurs, elle sut elle-même, par son ascendant victorieux, courber leur tête altière sous le joug de la loi de Jésus-Christ.

1 Voyez Mézeray, tome IV. — Cordemoy. — Félibien. — Chron. Fontanel. — Abbon, 55.

2 A furore Normannorum libera nos, Domine.

Que dirons-nous des siècles suivants, où les règnes des Philippe Ier, des Philippe-Auguste, des saint Louis et des Charles v, brillèrent de tant d'éclat et de gloire? S'il plaît à Dieu d'arracher pour un temps aux mains des infidèles les lieux sanctifiés par sa présence et ses miracles, c'est en France surtout qu'il daigne choisir leurs libérateurs. C'est dans cette contrée qu'est prêchée et résolue la première croisade. Et, lorsque la valeur des chevaliers français a fait tomber Jérusalem en leur puissance, c'est à l'un d'eux, à Godefroy de Bouillon, qu'est confié le sceptre de la ville sacrée.

Au quinzième siècle, la France, envahie par un peuple voisin, était considérée déjà comme une province de l'Angleterre. Tout paraissait perdu pour elle, quand apparaît soudain l'illustre Jeanne-d'Arc, qui rallie autour de son étendard l'espérance et la victoire. L'Anglais est repoussé dans son île, et notre pays, affranchi d'un joug odieux, n'a point à craindre que cette nation rivale lui enlève

sa foi, en l'entraînant deux siècles plus tard dans son apostasie.

Il me serait facile de multiplier et d'étendre de pareilles citations, qui ne sont indiquées ici qu'en passant. Ne doit-on pas s'étonner que de tels rapprochements, des exemples si frappants, n'aient point trouvé encore quelque écrivain habile qui se soit appliqué avec soin à les faire ressortir, en prêtant à un si magnifique sujet l'appui d'un beau talent? Un bel ouvrage pourrait être fait sur cette matière. Il aurait pour titre : *De l'action divine dans les destinées de la France.* Peut-être quelque jour, si Dieu nous prête temps et vie, essaierons-nous nous-mêmes d'esquisser un si admirable tableau. En attendant, nous publions aujourd'hui un précis de la vie de Jeanne d'Arc, comme un fragment détaché de cet ouvrage. Ce n'est ici qu'un simple récit des actions de cette jeune héroïne, mis dans la bouche d'un des braves chevaliers qui secondèrent sa vaillance. Nous ne chercherons point, par des réflexions inutiles, à faire considérer tout ce

qu'il présente d'admirable et de merveilleux. Le seul exposé des faits parlera plus haut que nos paroles.

Qu'on se rappelle toutefois, en lisant cette histoire, que la France ne s'était jamais trouvée si proche de sa ruine totale, qu'au moment de l'avènement au trône du jeune roi Charles VII. Par suite du funeste traité de Troyes, Henri VI, encore enfant, venait d'être proclamé roi de France et d'Angleterre, sous la régence de son oncle, le duc de Bedford. Les provinces du Languedoc, du Dauphiné, de l'Auvergne et quelques autres, en bien petit nombre, étaient les seules qui fussent demeurées fidèles au parti de Charles; encore beaucoup de seigneurs de ces contrées s'étaient-ils déclarés indépendants, ou s'étaient-ils ralliés à ses ennemis. Les Anglais, maîtres de la ville de Paris, *de la possession de laquelle*, suivant l'expression de Betford, *dépendait la seigneurie du royaume*, l'étaient donc en outre de la majeure partie de la France; les deux tiers de ce pays étaient devenus leur conquête. Ils comptaient dans

leurs rangs de puissants alliés, tels que les ducs de Bourgogne et de Bretagne; les ports de mer étaient presque tous en leur pouvoir. Charles avait donc à lutter seul contre les forces réunies de l'Angleterre, des deux Bourgognes et de la plupart des provinces qui devaient lui échoir en patrimoine. Dépourvu de marine, il lui était impossible de s'opposer à l'arrivée des renforts ennemis, ou de seconder la venue des secours que lui promettait l'Ecosse. Aussi, tandis que les troupes anglaises, fières de leurs succès, montraient une confiance sans pareille, les hommes d'armes du roi, succombant au découragement, songeaient à peine à réparer leurs pertes passées.

Charles, à peine âgé de vingt ans, prince affable et généreux, mais manquant de l'activité et de l'énergie que demandaient les circonstances, s'était retiré à Bourges, où, dans une sorte d'apathie et dans un état de mollesse indigne d'un souverain, il attendait une occasion favorable pour reconquérir son royaume. La plus grande détresse régnait alors autour

de lui. Au rapport d'un historien contemporain, il fut réduit à solliciter un délai pour le paiement d'une somme de quarante livres, due au chapelain qui avait baptisé le dauphin Louis. A cette même époque, le trésorier du roi, à Bourges, ne possédait, dit-on, pas plus de quatre écus dans sa caisse. On ne lira pas sans surprise, dans *les Vigiles de Charles VII, par Martial de Paris*, les détails d'un repas offert par ce prince aux capitaines La Hire et Saintrailles [1]. On peut juger, par de tels exemples, dans quels excès de misère était tombé l'infortuné monarque.

C'est au milieu de circonstances si critiques que parut Jeanne d'Arc. Elle se dit envoyée du Ciel, et délivra la France. Nos lecteurs vont bientôt connaître de quelle manière elle accomplit sa mission. Puissent-ils, après avoir lu ce récit, demeurer convaincus avec nous

[1] « Un jour que la Hire et Poton
Le vieindre veoir pour festoyement,
N'avait qu'une queue de mouton
Et deux poulets tant seulement, » etc.

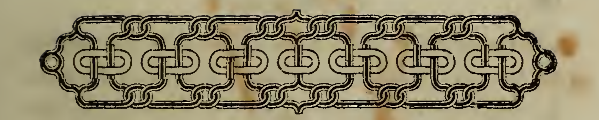
que cette mission fut vraiment surnaturelle, et que le souffle de Dieu agitait réellement l'étendard mystérieux de la vierge de Vaucouleurs!

N. B. « Aucune histoire, dit le savant M. Walckenaër [1], ne repose sur des matériaux aussi authentiques que celle de Jeanne d'Arc; puisque les faits résultent des informations juridiques, et des dépositions de plus de deux cents témoins de tout âge, de tout sexe et de toute profession, qui ont été entendus dans les deux procès. » C'est à de pareilles sources que nous avons puisé nous-même, après avoir eu sous les yeux le texte latin de ces dépositions recueillies par le savant M. de L'Averdy, et publiées dans le troisième volume des *Notices des manuscrits de la bibliothèque du roi.* Nous nous sommes aidés, en outre, de la chronique d'un auteur contemporain, dont le nom est resté ignoré, mais qui fut, très-probablement, témoin oculaire de la plupart des faits qu'il raconte. Nous avons cru pouvoir entremêler

[1] Biographie universelle, article Jeanne d'Arc.

souvent cet ouvrage de quelques phrases textuellement extraites de cette spirituelle chronique. Son langage simple et naïf, et pourtant toujours intelligible, du moins dans les passages cités, ne peut manquer d'embellir et de varier agréablement notre récit.

Un grand nombre d'écrivains ayant entrepris de traiter l'histoire de Jeanne d'Arc, nous avons cru devoir circonscrire celle-ci dans un cadre nouveau, en lui donnant une forme dramatique. Loin de nous cependant la pensée d'avoir voulu altérer en quelques détails la vérité de cette admirable histoire! Si quelques ornements étrangers s'y rencontrent, ils ne décorent après tout que le cadre du tableau, et n'atteignent jamais la touchante figure qui brille toujours sur le premier plan avec toute sa candeur et son aimable simplicité.



JEANNE D'ARC.

PREMIER RÉCIT.

Le soleil venait de disparaître derrière la montagne, et le reflet de ses derniers rayons, projeté sur la terre, y répandait encore comme un doux souvenir de sa bénigne influence. Le laboureur, content de sa journée, regagnait à pas lents son rustique manoir, et les bergers ramenaient au bercail les troupeaux confiés à leurs soins. Tout-à-coup un cavalier d'une mine noble et fière paraît dans le vallon. Il était aisé de reconnaître en lui un de ces vaillants paladins, l'honneur de la chevalerie et la gloire du beau pays de France.

« Jeune pâtre, dit-il à un enfant qu'il voit auprès de lui, un guerrier égaré dans ces lieux implore ton secours. Epuisé de fatigue, je cherche un toit hospitalier où je puisse aller réparer mes forces. Apprends-moi donc le nom de ce castel que j'aperçois là-bas au pied de ce côteau.

» — Brave chevalier, répond le jeune pâtre, c'est sans doute la Providence qui dirigea vos pas dans cette contrée. Nulle part vous ne pourriez espérer de rencontrer plus douce hospitalité. Ce castel est la demeure d'un noble baron, d'illustre renommée. La guerre, en ce moment, le retient loin de ces lieux; mais sa bienfaisante épouse et sa fille habitent encore ce manoir. Allez, ne craignez rien, vous serez bien accueilli. Pour abréger la route, vous suivrez ce sentier qui borde la prairie. Ce chemin fut tracé par les pauvres du village : l'herbe n'a garde d'y croître. Après le chemin qui conduit à notre église, celui-ci, à coup sûr, est le plus fréquenté. »

Or, ces gracieuses paroles de l'honnête enfant avaient joyeusement ému l'étranger. On croira sans peine qu'il s'empressa d'aller demander un asile à la dame de ces lieux. Piquant donc son destrier, il s'élance dans le sentier indiqué, et on le voit bientôt frapper à la porte du castel. Un jeune page vint lui ouvrir, et, sur sa demande,

l'introduit auprès de la noble baronne. Bien joyeuse fut la châtelaine à l'aspect de ce guerrier. « Il revient des combats, se dit-elle. Ah ! sans doute il saura des nouvelles de mon époux. » Elle se leva donc aussitôt et vint recevoir son hôte.

« Ne soyez pas surprise, madame, lui dit celui-ci, de me voir auprès de vous. La renommée de bienfaisance dont vous jouissez dans le canton m'a enhardi à venir vous demander un asile. C'est un pauvre chevalier, accablé de fatigue, qui implore en ce moment votre hospitalité.

» — Soyez le bienvenu, reprit la baronne avec bonté ; ici, dans ce castel, jamais on n'a renvoyé personne sans le secourir, et encore moins un brave chevalier. Soyez donc tranquille, vous ne manquerez de rien. Mais, dites-moi, si vous revenez de la guerre, m'apportez-vous des nouvelles du sire d'Avaugour, mon bien-aimé époux ? Le bruit court qu'une trêve est publiée. Pourquoi donc nous fait-il encore attendre son retour ?

» — Quoi ! s'écria l'étranger d'une voix émue, c'est ici le manoir du sire d'Avaugour !... Apprenez, noble baronne, que ce digne seigneur est mon ami, qu'il fut mon compagnon d'armes. Rassurez-vous, il est plein de vie ; il vient naguère encore de se couvrir de gloire. Dans peu de jours, j'espère, il sera de retour au milieu de vous. »

La plus vive allégresse succéda à ces paroles, et la joie que témoigna la dame d'Avaugour fut bien partagée par la belle Rosalinde. C'était la fille bien-aimée du seigneur de ce castel. Pour la dix-septième fois sa mère avait naguère célébré par des bienfaits l'heureux jour de sa naissance. La noble damoiselle, quand elle ouît en ce moment l'étranger parler de son père chéri, sentit son cœur battre de plaisir; et sa figure, à demi cachée sous son chapel de roses, s'épanouit de joie.

Cependant le voyageur s'était assis. Il avait essuyé la sueur de son front; et, d'après les ordres de leur dame, des varlets, empressés, allaient et venaient, et plaçaient devant lui une table chargée de mets nombreux et appétissants. Le bon chevalier profita largement du repas qui lui était offert. Bien grande était sa faim, car il avait chevauché depuis le point du jour.

Le repas étant terminé, la baronne conduisit l'étranger sur une belle terrasse, sise au devant du châtel, et où l'on respirait la plus agréable fraîcheur. C'était là que d'ordinaire on se rendait le soir durant les beaux jours. Là plus d'une fois le baron, assis entre ses deux fils, leur avait donné des leçons de fidélité à leur prince, et leur avait enseigné courtoisie et vaillance. Ses conseils avaient porté d'heureux fruits, et ses deux fils, d'une

grande espérance, faisaient en ce moment, sous d'illustres seigneurs, l'apprentissage du métier des armes.

« Brave guerrier, dit à son hôte assis près d'elle la dame d'Avaugour, pour prix de cette hospitalité qu'avec grande joie je vous accorde, nous réclamons quelque chose de vous. Si je ne me trompe, vous avez couru mainte aventure, assisté à bien des combats. De grace, mettez à profit pour nous le temps précieux que vous passerez dans ce manoir. Le récit de vos faits d'armes charmera nos loisirs. Quoique la vieillesse n'ait point encore ridé votre front et appesanti vos bras, vous avez dû cependant précéder mon époux dans la carrière. Vous pouvez donc nous apprendre bon nombre de faits anciens qu'ici chacun de nous ignore. Au nom de votre amitié pour le baron, je vous en prie, brave guerrier, répondez à notre désir.

» — Ce serait bien mal reconnaître la générosité de vos dons, reprit le courtois chevalier, que de ne pas m'efforcer de m'acquitter de mon mieux envers vous, à l'aide des faciles moyens que vous daignez m'indiquer. Oui, noble dame, j'ai précédé le sire d'Avaugour dans la carrière des armes. Il est encore dans la force de l'âge : pour moi, les cheveux blancs commencent à ceindre mon

front. Je pourrais donc mettre sous vos yeux le tableau de plusieurs combats où il ne prit point de part, et dont moi-même j'ai été le témoin. Mais, noble châtelaine, il siérait mal à un guerrier de raconter lui-même les hauts faits de sa valeur. Sa trop grande franchise passerait pour jactance; et, afin d'être modeste, il lui faudrait parfois déguiser la vérité. Je sais un moyen plus sûr de m'acquitter envers vous d'une partie de la dette que je contracte aujourd'hui. Peut-être ignorez-vous les détails de l'histoire admirable et touchante de cette jeune bergère, de cette illustre héroïne qu'on nommait *Jeanne d'Arc*. Pour moi, je l'ai vue, j'ai contemplé ses traits, et j'ai combattu près d'elle. Ah! son souvenir est vivant dans mon esprit : si donc point ne vous déplaisent mes récits, illustre dame, à vous bien volontiers je redirai cette belle et mémorable histoire.

» — Heureux chevalier! reprit vivement la baronne, quoi! vos yeux ont vu cette vertueuse fille, cette libératrice de la France! Ah! que j'envie votre bonheur! La renommée a bien publié dans ces contrées quelques-uns de ses exploits et la nouvelle de sa mort; mais la renommée est souvent mensongère; et puis, d'ailleurs, les détails de ses hauts faits, de ses triomphes et de ses malheurs nous sont tous inconnus. Ce sera donc

avec joie et reconnaissance que nous écouterons cet intéressant récit. Vous l'avouerai-je ? cette jeune fille m'a toujours semblé avoir été choisie du Ciel pour sauver son pays. Et parfois il m'est arrivé de l'invoquer comme une heureuse habitante du divin séjour.

» — Puissent mes paroles, poursuivit le guerrier, confirmer en votre cœur une foi si légitime et si consolante ! Pour moi, je me fais gloire d'avoir combattu sous les drapeaux de Jeanne d'Arc, et je suis fier d'avoir été le témoin de sa vertu. Si l'Anglais a quelquefois tremblé à mon approche et redouté la pesanteur de mon bras, j'en suis redevable à l'exemple de son intrépidité. Oh ! oui, avec plaisir je vous redirai donc une si belle histoire. Croyez à la vérité de mon récit. Quant à ce que mes yeux n'ont point vu, je l'ai puisé à des sources certaines. Le procès fatal de Jeanne a tout révélé : les jeux de son enfance, sa gloire, ses hauts faits, et les détails attendrissants de sa mort. »

En ce moment un grand silence régna autour du chevalier. Alors, s'apercevant que c'était pour l'entendre qu'on se taisait ainsi, il baissa la tête, et durant quelques instants il tint son front appuyé dans ses mains, comme pour recueillir ses pensées et rassembler d'anciens souvenirs. Puis, se rele-

vant, notre brave guerrier commença en ces termes :

« Vous connaissez l'état de détresse dans lequel se trouvait la France à la fin du règne du faible et malheureux Charles VI. Ce n'était point à lui que ses sujets avaient imputé leurs maux ; sa douceur, sa courtoisie, la bonté de son âme, son désir de les rendre heureux leur étaient bien connus. Aussi lui avaient-ils donné le surnom de *bien-aimé*. Ils se rappelaient avec pitié les belles espérances que sa jeunesse avait fait concevoir. Naguère encore, à son entrée dans Paris, les habitants avaient accueilli avec allégresse leur pauvre roi revenant au milieu d'eux, et les cris de *Noël* avaient partout retenti sur son passage. A sa mort, qui arriva quelques semaines après, chacun répandit des larmes. Durant trois jours on vint en foule visiter le corps du monarque, laissé à visage découvert dans la chapelle de l'hôtel Saint-Paul. Le menu peuple s'en retournait le cœur gros de soupirs, et disait par les rues en pleurant : « *Ah! cher prince, jamais nous n'en aurons un si bon que toi ; jamais plus nous ne te verrons ; maudite soit ta mort! Puisque tu nous quittes, nous n'aurons jamais que guerre et malheurs. Toi, tu t'en vas au repos ; nous, hélas! nous demeurons dans la tribulation et dans la douleur.* »

» Les premières années du règne de Charles VII, son fils, furent signalées par de nouveaux revers. Les Anglais, profitant de la discorde des princes et de la jeunesse du monarque, accrurent successivement leur puissance. Le duc de Bedfort, déclaré régent de la France pendant la minorité du roi d'Angleterre Henri VI, poursuivait le cours de ses victoires. Les funestes batailles de Crévant et de Verneuil, qui virent périr une foule de chevaliers français, vinrent augmenter nos malheurs. La cause de Charles fut alors comme désespérée. L'infortuné monarque, retiré à Bourges, n'osait plus faire aucun effort pour rétablir ses affaires. Ses ennemis l'appelaient par dérision *le roi de Bourges*. Ce prince, jeune, bien fait de corps et ami des plaisirs, cherchait à oublier dans des fêtes le chagrin qu'il ressentait de la triste situation du royaume. De lâches favoris s'efforçaient de l'entretenir dans la mollesse et l'indifférence. Mais était-il bienséant de songer à se réjouir lorsque l'ennemi accroissait chaque jour sa puissance? Aussi le Roi, daignant me consulter un jour sur l'ordonnance d'une fête : *Sire*, lui répondis-je franchement, *jamais, certes, il ne s'était trouvé Roy qui perdît si joyeusement et si galamment son royaume* [1].

[1] Historique.

» Cependant Orléans, assiégé par une nombreuse armée, se défendait encore ; mais réduits à l'extrémité, ses habitants ne pouvaient opposer désormais une bien longue résistance. La défaite de Rouvray, à la journée des Harengs, venait de les remplir de découragement et d'effroi. Et c'était pourtant de la prise ou de la conservation de cette place que dépendaient pour ainsi dire les destinées de la France. Maîtres d'Orléans, les Anglais allaient se répandre au-delà de la Loire, et l'infortuné monarque, abandonnant les autres parties du royaume, n'avait plus qu'à se réfugier dans quelque province du Midi ou dans les montagnes de l'Auvergne. Déjà même, dans son conseil, on avait agité la question de son départ : un reste d'espérance avait fait balancer encore.

» C'est au milieu de si cruelles incertitudes, que le malheureux prince vit paraître devant ses yeux l'illustre héroïne dont le bras puissant devait le faire triompher de tous ses ennemis. Jeanne d'Arc, simple bergère, vint ranimer son courage, arrêter sa douleur, et lui montrer que ce n'était point en vain qu'il avait confié au Ciel le destin de la France.

» Mais, avant de suivre Jeanne d'Arc au milieu des combats, vous désirez sans doute connaître quelques détails sur sa naissance et ses premiers ans. Je me hâte de satisfaire une si louable curiosité.

» Domremy, petit village dépendant de la paroisse de Greux, sur la frontière de la Champagne, de la Bourgogne et de la Lorraine, est le lieu où naquit Jeanne d'Arc [1]. Son père Jacques d'Arc, et Isabelle Romée sa mère, étaient de pauvres paysans, habitants paisibles d'une simple chaumière, qui gagnaient leur nourriture à la sueur de leur front, en cultivant la terre et en élevant quelques bestiaux. Ils étaient bons chrétiens, laborieux, et jouissaient dans leur village et ceux d'alentour d'une grande réputation d'honneur et de probité. Ils avaient cinq enfants, trois garçons et deux filles. Leurs fils se nommaient Jacques, Jean et Pierre; et la sœur de Jeanne s'appelait, dit-on, Catherine.

» L'éducation que Jeanne reçut de ses parents fut telle qu'on devait l'attendre de pauvres laboureurs. Cette jeune fille, dont le souvenir excitera sans doute un jour l'admiration de tous les peuples, ne sut jamais ni lire ni écrire. On lui enseigna la religion; on lui apprit à coudre et à filer, et sa mère l'instruisit des affaires du ménage. Jeanne répondit à leurs soins au-delà de leurs vœux. Elle était bonne, douce, honnête, appliquée au travail. Jamais on ne la surprenait oisive. Tantôt elle suivait la charrue, ou conduisait les troupeaux de son père aux pâtu-

[1] L'opinion commune est qu'elle naquit en 1410. Cependant quelques historiens placent sa naissance à l'an 1411.

rages ; tantôt, et plus souvent, elle restait dans la chaumière, occupée à filer, ou à seconder sa mère dans les travaux que nécessitait l'entretien d'une nombreuse famille.

» Mais ce fut surtout par ses vertus et sa piété, que Jeanne, dès l'âge le plus tendre, se fit remarquer au milieu de ses compagnes. Elle aimait à visiter et à soigner les malades. Bien qu'elle n'eût rien à donner, elle trouvait toujours les moyens de secourir les malheureux. Quand un pauvre voyageur, harassé de fatigue, venait à passer, demandant l'hospitalité, elle s'empressait de lui céder son lit, et allait elle-même coucher dans le réduit le plus obscur de la maison. Sa sagesse et sa piété édifiaient tout le voisinage. Rarement on la vit se mêler aux jeux bruyants des jeunes filles de son âge. Quand ses travaux étaient terminés, elle courait à l'église, et y priait avec la plus grande ferveur. Elle ne manquait jamais d'assister à la messe tous les jours de la semaine ; et quelquefois elle passait des heures entières en contemplation ; souvent elle versait des larmes abondantes au milieu de ses prières.

» Elle avait une dévotion singulière envers la sainte Vierge. Tous les samedis elle se rendait en pèlerinage à une chapelle bâtie en son honneur non loin de Domremy, et que l'on appelait *Notre-*

Dame-de-Bellemont [1]. Là elle faisait brûler des cierges, et priait Dieu avec grande piété. Ses compagnes, témoins de sa conduite, la raillaient quelquefois ; mais Jeanne alors leur répondait avec douceur, et ne changeait pas pour cela sa dévote façon d'agir.

» Les chroniques du temps rapportent qu'aux environs de Domremy, auprès du *bois Chesnu*, on voit, au bord d'une fontaine, un arbre antique qu'on appelle le *beau mai*, ou plus communément *l'arbre des fées.* Cet arbre, ainsi nommé, parce que, suivant une tradition populaire, les fées s'y donnaient rendez-vous, était en grande vénération dans tout le pays. Au retour du printemps, et quand le mois de mai avait paré la terre de fleurs, les jeunes garçons et les jeunes filles des villages voisins venaient en foule dans ces lieux, suspendre des bouquets et des couronnes aux rameaux de cet arbre ; et, le soir, ils dansaient joyeusement sous son ombrage, en répétant les vieilles ballades que leur avaient apprises leurs aïeux. A cette époque même, on disait que les fées hantaient ces lieux encore, et paraissaient quelquefois au bord de la fontaine. La marraine de Jeanne prétendait les y avoir aperçues. C'était sans doute pour détruire cette erreur que, tous les ans, à la veille de l'As-

[1] Ou *Notre-Dame-de-Vermont.*

cension, le curé de Domremy se rendait en procession avec ses paroissiens auprès du *beau mai*, et y récitait des prières, après avoir lu quelques versets de l'Evangile de saint Jean.

» Jeanne suivait ordinairement la jeunesse du hameau quand elle se rendait au mois des fleurs sous l'arbre des fées. Mais on a remarqué que jamais elle n'y allait seule, et que rarement elle suspendait à ses branches des bouquets ou des couronnes. Celles qu'elle avait tressées avec ses compagnes étaient réservées par elle pour un plus digne usage; et ses mains en paraient l'image de Notre-Dame, dans l'église de Domremy.

» Une chronique nous apprend aussi que Jeanne avait tant de paix dans son âme et tant de puissance d'amour, qu'à l'exemple de quelques grands saints, il lui arrivait parfois de se faire obéir même des créatures privées de raison. Oui souvent, dit-on, dans son enfance, quand elle gardait ses moutons, les oiseaux des champs et des forêts voisines venaient à elle dès qu'elle les appelait, comme à une amie, et becquetaient joyeusement le pain qu'elle leur émiettait dans son giron [1].

» Or, la fille de Jacques d'Arc et d'Isabelle avait atteint cependant l'âge de treize ans, et ses vertus et sa piété, qui n'avaient fait que s'accroître, lui

[1] Ancienne chronique.

avaient attiré l'estime et l'admiration universelles. Ses prières étaient plus ferventes encore, et son assiduité à l'église plus remarquable. Elle jeûnait plusieurs jours de la semaïne, s'asseyait souvent à la table sainte, et parlait presque toujours de Dieu aux personnes qui voulaient l'entendre. Les images de la Vierge, de sainte Catherine et de sainte Marguerite, qui décoraient l'église de Domremy, étaient toujours entourées par ses soins de guirlandes de fleurs. Mais ce saint lieu n'était pas le seul témoin de sa piété. Jeanne, au milieu de ses travaux rustiques, se livrait aux tendres élans de sa dévotion. Plus d'une fois on la vit dans les champs se retirer à l'écart, tomber à genoux, et y rester longtemps plongée dans une sorte d'extase, conversant familièrement avec son Dieu. Le moment approchait où ces communications allaient devenir plus intimes, et où la voix du Ciel allait lui apprendre qu'elle avait été choisie pour délivrer la France.

» Les discordes civiles qui à cette époque agitaient notre pays se faisaient aussi ressentir au sein des campagnes. Depuis longtemps les Bourguignons et les Armagnacs se livraient une guerre cruelle. Les provinces divisées entre elles avaient pris parti pour l'une de ces deux factions; mais il était rare qu'une Province entière fût rangée sous le même drapeau. Des combats avaient lieu partout à la

fois ; les seigneurs avaient fait prendre les armes à leurs vassaux. Ce n'était point des armées régulières et disciplinées, livrant de grandes batailles ; mais des bandes sans ordre, marchant confusément à la voix de leurs chefs, surprenant les villes et les châteaux, pillant les terres des ennemis, et traînant partout sur leurs pas la désolation et l'épouvante.

» Les paysans des hameaux, plus encore que les habitants des villes, avaient à souffrir des excès auxquels se portaient ces factions rivales ; et ils se déclaraient contre celle dont les bandes funestes venaient troubler leurs paisibles travaux. Ils leur imputaient les maux qu'ils enduraient, la ruine de leurs moissons, l'aspect affreux des campagnes, et la misère dans laquelle le peuple se trouvait plongé. Les Armagnacs et les Bourguignons avaient donc de zélés partisans jusque dans les moindres villages. Or, les habitants de Domremy, à l'exception d'un seul, étaient tous Armagnacs. Les enfants partageaient les sentiments de leurs pères ; et plus d'une fois on les vit se former en petites troupes, et aller assaillir à coups de pierre les enfants d'un bourg voisin attachés à la faction bourguignonne. Jeanne d'Arc a déclaré que souvent elle les avait vus revenir tout meurtris et couverts de blessures, auprès de leurs mères inquiètes de leur départ.

» Les villageois de Domremy, tremblant de voir

leur pays ravagé, s'entretenaient souvent des malheurs de la France. Ils gémissaient à l'aspect de tant de belles provinces du royaume en proie aux discordes civiles. Ils rappelaient avec douleur le funeste traité de Troyes, et ne voyaient qu'avec indignation un prince anglais usurper le trône de leur monarque. Ils maudissaient les Bourguignons, alliés de cette nation rivale, et formaient des vœux ardents pour le succès de la cause de Charles de Valois. Jeanne d'Arc, dont les oreilles n'avaient été frappées que des malédictions prononcées contre les ennemis de son roi, et du récit des infortunes causées par les Anglais, avait, dès l'âge le plus tendre, embrassé vivement le parti d'un prince dont les revers multipliés affligeaient si tristement son cœur. Les souhaits qu'elle formait pour le triomphe de ses armes devenaient plus ardents chaque jour. Bientôt l'amour de son roi s'identifia dans elle avec l'amour de son Dieu. Elle se persuada que le Ciel ne pouvait abandonner une cause aussi juste, et qu'aidé de son secours le jeune dauphin ne tarderait pas à remonter sur le trône de ses pères. Mais elle n'avait garde de penser que le Ciel l'avait choisie elle-même pour hâter ce triomphe. Des prières et des vœux étaient, suivant elle, tout ce que Charles pouvait attendre d'une simple paysanne qui ne

savait que filer ou veiller à la garde d'un troupeau. La pauvre fille ne soupçonnait point alors ses hautes destinées !....

» C'est vers l'âge de treize ans que Jeanne commença à éprouver des révélations extraordinaires. Pour ne point tomber dans l'erreur sur une partie si importante de son histoire, nous nous guiderons ici d'après les propres paroles de sa déclaration. Elle y persista jusqu'à son dernier soupir : la vérité n'en saurait donc être révoquée en doute [1]. C'était pendant l'été de 1423 ou 1424 ; Jeanne se trouvait vers l'heure de midi dans le jardin de son père. « *J'eus*, dit-elle, *une voix de Dieu pour m'aider à me gouverner.* » Cette voix, venant du côté de l'église, accompagnée d'une grande clarté, lui recommanda d'être toujours *pieuse*, *honnête* et *bonne enfant*, et lui dit que Dieu serait son appui. La pauvre fille, surprise, *oust* (eut) *moult paour de ce ;* mais la voix lui parut si *auguste* qu'elle la reçut sans hésiter comme venant du ciel; et, tombant aussitôt à genoux dans l'élan de sa reconnaissance, elle consacra dès lors à Dieu sa virginité. Quelque temps après, comme elle gardait un troupeau dans les champs, Jeanne entendit encore la même voix et vit la même clarté; mais elle aperçut au même instant des êtres in-

[1] Voyez les interrogatoires de Jeanne.

connus d'une forme majestueueuse. L'un d'eux, qui avait des ailes aux épaules, et qui paraissait *un vrai preud'homme*, lui adressa la parole, et lui dit que *Dieu avait grant pitié de la France; qu'il falloit qu'elle allât au secours du roi, et qu'elle délivreroit Charles de ses ennemis.* Jeanne répondit qu'étant une pauvre fille des champs, elle ne savait ni monter à cheval, ni conduire des hommes d'armes. L'être inconnu lui conseilla d'aller trouver Robert de Baudricourt, capitaine de Vaucouleurs, qui lui donnerait des gens pour la mener auprès du prince. Il ajouta que sainte Catherine et sainte Marguerite viendraient la visiter et l'aider de leurs conseils. Une troisième fois elle apprit que ce personnage mystérieux était l'archange saint Michel. « Je l'ai vu, disait-elle dans la suite à ses juges, *de mes yeux corporels, aussi bien que je vous vois.* » Il lui fut dit encore d'être bonne et sage enfant, et que Dieu, qui avait grand'pitié du royaume, lui serait en aide. Puis, ainsi qu'il lui avait été annoncé, sainte Catherine et sainte Marguerite, dont tant de fois elle avait orné les images de fleurs dans l'église de Domremy, parurent en sa présence, au milieu d'une clarté, et la tête couronnée de pierreries. Elle entendit leur voix, belle, douce et modeste. Les saintes lui parlèrent des malheurs de la France, et lui déclarèrent

qu'elle avait été choisie par le Ciel pour les faire cesser [1].

» Plus Jeanne devenait grande fille, plus ses visions étaient fréquentes. Elles se renouvelèrent bientôt jusqu'à trois fois par semaine. *Ses voix* (c'est ainsi qu'elle désignait les êtres surnaturels qui venaient la visiter) la pressaient toujours de hâter son départ ; et le désir de leur obéir l'agitait tellement, *qu'elle ne pouvait plus*, disait-elle, *tenir où elle était.* Du reste, ces nombreuses apparitions n'avaient rien d'effrayant et de terrible. Jeanne les désirait et les recevait avec une joie extrême. A l'aspect des envoyés célestes, elle tombait à genoux, pour leur témoigner son respect et sa soumission : leur présence l'attendrissait jusqu'aux larmes. *Elle les prioit de l'emporter avec eux, ploroit quand ils s'éloignoient d'elle, et après leur partement baisoit la terre où ils avoient reposé.*

» Or, Jeanne, témoin secret de ces merveilles, avançait de plus en plus dans la persuasion qu'elle était réellement choisie du Ciel pour sauver son pays. C'est dans cette conviction intime que nous la verrons plus tard puiser tout le courage dont elle eut besoin pour accomplir sa mission. Toutefois elle n'avait point osé encore parler de ses

[1] Voyez les interogations de Jeanne.

révélations à ses parents. Elle craignait, avec de justes raisons, qu'ils ne missent des obstacles au voyage qu'elle méditait. Mais divers mots qu'elle avait laissé échapper trahirent ses desseins. Elle avait dit à un cultivateur de Domremy, qu'il y avait entre Compey et Vaucouleurs une fille qui avant peu ferait sacrer le roi. On l'avait entendue assurer à un laboureur de la paroisse de Greux, qu'elle était destinée à délivrer la France. Ces discours, qui volaient de bouche en bouche, jetèrent l'alarme au sein de sa famille. Jacques d'Arc et Isabelle Romée entrèrent dans de vives inquiétudes, craignant à chaque instant que leur fille ne quittât leur chaumière, pour suivre aux combats des hommes d'armes. Ils épièrent dès lors toutes ses démarches, et veillèrent de plus près sur toute sa conduite ; son père répétait souvent à ses frères : *Si ie cuidoye* (croyais) *que la chose advînt, je vouldroye que la noyissiez, et se vous ne le faisiès, ie la noyeroie moi-mesme* [1].

» Cependant les discordes civiles poursuivaient leur cours, et les plus petits hameaux n'étaient point exempts des ravages qu'exerçaient de toutes parts des compagnies indisciplinées. Plus d'une fois, à l'approche des ennemis, Jeanne d'Arc, tremblante de frayeur, avait conduit à la hâte,

[1] Chronique de la Pucelle.

dans l'enceinte d'un château voisin, les troupeaux et les cavales de son père. Un jour même le danger devint plus imminent; des bandes bourguignonnes sillonnaient la contrée; et, après avoir pillé les pays d'alentour, elles fondirent sur le village de Domremy. Les habitants, consternés et incapables de se défendre, abandonnèrent leur demeure, emmenant leurs bestiaux et emportant ce qu'ils avaient de plus précieux. Jacques d'Arc et sa famille s'enfuirent à Neufchâtel, petite ville à deux lieues de Domremy. Comme elle appartenait au duc de Lorraine, on pouvait espérer d'y trouver un abri. C'est là que Jeanne demeura quelque temps avec ses parents, logée dans une auberge. On ne connaît pas bien sûrement la durée de ce séjour à Neufchâtel, ni quelle fut la condition de Jeanne dans cette ville. Mais, au rapport d'une chronique, *elle y fut chambrière en une hostellerie, et estoit hardie à chevaucher chevaulx, et les mener boyre, et aussi de faire appertises et autres habilletés que jeunes filles n'ont point acoustumé de faire* [1]. On doit donc croire que Jeanne conduisait les troupeaux de son père aux environs de la ville, et qu'à cause de la pauvreté de sa famille, elle et ses frères payaient par leurs services l'hospitalité qu'ils recevaient.

[1] Chronique de Monstrelet.

» Les bandes bourguignonnes s'étaient éloignées de Domremy. Il tardait à Jeanne de revenir aux lieux de sa naissance. Mais quelle ne dut pas être sa douleur lorsqu'à son retour elle vit le hameau saccagé, et les cabanes des pauvres habitants dévastées ! L'église même, cette église, l'asile chéri de son enfance, où tant de fois ses mains avaient orné de fleurs l'autel de la vierge Marie et des saintes ses patronnes, avait été réduite en cendres. Ah ! que de larmes durent alors couler de ses yeux ! A cette vue, elle se sentit enflammée d'un désir plus violent encore de combattre les ennemis de son Dieu et de son roi. Elle brûlait d'accomplir sa mission : mais les obstacles redoublaient de jour en jour. Une circonstance, en augmentant les craintes de ses parents, avait accru encore la grande sujétion dans laquelle elle se trouvait. Un jeune homme était venu la demander en mariage : Jeanne l'avait refusé, parce qu'elle avait consacré à Dieu sa virginité. Jacques d'Arc et sa femme désiraient vivement cette union : leurs efforts sur leur fille furent tous inutiles. Le jeune homme, irrité du refus qu'il venait d'éprouver, prétendit en avoir reçu une promesse de mariage, et la cita devant l'official de Toul pour la contraindre à l'accomplir. Jeanne, suivant le conseil de *ses voix*, se rendit dans cette ville, se défendit elle-même, et l'official prononça en sa

faveur. Depuis ce jour ses parents, plus inquiets qu'auparavant, épièrent plus soigneusement encore toutes ses démarches. Bien que la conduite de leur fille fût exempte de reproches, qu'elle fût toujours pieuse, obéissante et modeste, son refus de se marier, et les paroles qu'elle laissait souvent échapper sur ses desseins, les remplissaient de crainte et d'effroi. Jeanne vit bien qu'elle ne pourrait jamais obtenir l'aveu de ses parents : elle tourna donc ailleurs ses regards et ses espérances.

» Un de ses oncles, Jean Lapart ou Laxart, habitait le village du Petit-Burey, situé entre Domremy et Vaucouleurs. Il lui avait toujours témoigné beaucoup d'amitié. Dans cette occasion elle crut devoir, à défaut de son père, s'adresser à lui pour lui demander aide et appui dans l'accomplissement d'un dessein qui était devenu son unique pensée. Jean Laxart, cédant aux prières de sa nièce, pria ses parents de la laisser venir demeurer quelque temps auprès de lui, alléguant pour raison que sa femme malade réclamait des soins que Jeanne seule pouvait lui donner. Jacques d'Arc consentit à cette demande. Sa fille dit alors adieu à ses compagnes et aux lieux qu'elle avait aimés. Son cœur s'attendrit un instant lorsqu'elle salua d'un dernier regard les vallons de son enfance et la cabane de son père. Mais séchant bientôt ses larmes, et se livrant à l'espérance, elle

partit joyeuse pour ce voyage si désiré. La pauvre fille, hélas ! ignorait encore que ce voyage n'aurait point de retour !....

» Dès son arrivée chez son oncle, Jeanne lui fit part de la mission qu'elle avait reçue du Ciel, et lui dit qu'il fallait absolument qu'elle fût conduite à Vaucouleurs, pour aller de là trouver le *Dauphin* [1], et le faire couronner. Vous devez penser s'il fut grand l'étonnement du bon villageois à de pareils discours. Il se défendit longtemps; mais sa nièce insista avec tant de force, et son langage était si persuasif, que Laxart finit par être convaincu lui-même. Il paraît qu'il partit d'abord seul, pour aller trouver à Vaucouleurs le capitaine Robert de Baudricourt. Celui-ci l'accueillit fort mal ; à peine voulut-il l'entendre. Il traita plusieurs fois sa nièce de folle, de visionnaire, lui recommanda de la *bien souffleter* et de la reconduire chez ses parents.

» Laxart revint au Petit-Burey, un peu déconcerté du mauvais succès de cette première démarche. Mais Jeanne ne se rebuta point. Elle voulut partir à l'instant elle-même pour Vaucouleurs ; et elle fit tant par ses prières, que son oncle se décida encore à l'accompagner. Ce voyage eut lieu vers

[1] C'est ainsi que Jeanne appela toujours Charles VII jusqu'au moment où il fut sacré.

l'époque de l'Ascension (1428). Robert de Baudricourt refusa d'abord de recevoir Jeanne, puis il y consentit. La jeune fille parut en sa présence, et, par le secours de *ses voix*, le reconnut au milieu d'autres officiers : Bertrand de Polengy, un de ceux qui dans la suite la conduisirent vers le roi, assistait à cette entrevue. Jeanne dit au gouverneur : « Je viens vers vous de la part de mon Seigneur, pour que vous mandiez au dauphin de se bien maintenir, et de ne point assigner bataille à ses ennemis, parce que mon Seigneur lui donnera secours dans la mi-carême. Le royaume n'appartient point au dauphin, mais à mon Seigneur. Toutefois mon Seigneur veut que le dit dauphin devienne roi, et qu'il ait le royaume en dépôt. Malgré ses ennemis, il sera roi, et je le mènerai sacrer.

» — Et quel est votre Seigneur? demanda Baudricourt.

» — Le roi du Ciel, répondit Jeanne avec fermeté [1]. »

» Baudricourt ne voulut pas en entendre davantage, et, sans porter sur elle un jugement plus favorable, il la renvoya.

» Cependant Jeanne, bien affligée de ce refus, mais non découragée, s'était établie chez un charron à Vaucouleurs, et elle y demeura quelque

[1] Déposition de Bertrand de Polengy, témoin oculaire.

temps avec son oncle Laxart. Elle redoublait ses prières et ses bonnes œuvres. Elle passait la plus grande partie du jour à l'église, se confessait communiait fréquemment, et jeûnait avec austérité. Le bruit de sa piété, de sa candeur, de sa modestie se répandit insensiblement dans toute la ville : chacun allait la voir et revenait persuadé de la vérité de ses discours. Elle répétait sans cesse qu'il fallait absolument qu'elle allât vers le dauphin, que son Seigneur le voulait ainsi. Les retards qu'elle éprouvait lui causaient une douleur bien sensible et ne faisaient qu'irriter ses désirs. Elle annonçait une ancienne prophétie, qui rappelait que le royaume perdu par une femme serait recouvré par une autre femme. Cette prophétie était très-connue dans ces contrées, et l'on ajoutait même que cette libératrice devait être une vierge des *marches* (*frontières*) de Lorraine. Jeanne n'eut donc pas de peine à convaincre les habitants de Vaucouleurs de la réalité de sa mission. Le capitaine Baudricourt, ébranlé par tout ce qu'il entendait dire, voulut la revoir, et se rendit chez elle, accompagné du curé de la ville. Le prêtre, étendant son étole, l'adjura que *si elle estoit mauvaise, elle partist d'eux ; que si elle estoit bonne, elle s'approchât* [1]. Jeanne, se traînant sur les genoux, vint adorer

1 Chronique.

la Croix, et répondit aux questions du gouverneur. Celui-ci, étonné de la sagesse de ses paroles, demeurait en balance, et ne savait ce qu'il devait croire. N'osant prendre aucun parti de lui-même, il écrivit au roi, et attendit ses ordres pour agir.

» Jean Laxart ramena sa nièce au Petit-Burey. Mais, cédant encore une fois à ses pressantes sollicitations, il revint avec elle à Vaucouleurs, un peu avant le commencement du carême de cette même année (1428) [1]. Baudricourt refusait toujours de seconder ses desseins, disant qu'il n'avait point reçu encore de réponse du roi. Jeanne alors prit la résolution de partir avec son oncle et un nommé Jacques Alain, qui s'offrit avec bonté pour lui servir de guide. Déjà même ils s'étaient mis en route, mais ils revinrent sur leurs pas, la jeune fille ayant fait entendre qu'il ne serait pas bienséant de voyager de cette sorte.

» De retour à Vaucouleurs, elle avait redoublé ses prières; et elle suppliait le Ciel de lui envoyer du secours. Le Ciel enfin exauça ses vœux. Un jour le hasard ou la curiosité, ou bien plutôt cette Providence qui dirige à son gré toutes choses vers les meilleures fins, amena chez elle Jean de

[1] On doit se rappeler, en cette occasion, que l'année ordinaire commençait alors à Pâques.

Novelempont, surnommé *Jean de Metz*, gentilhomme fort estimé à Vaucouleurs. « Que faites-vous ici, mon enfant? lui dit-il; ne faut-il pas bien se résoudre à voir le roi chassé du royaume et à devenir Anglais?

» — Ah ! répondit Jeanne, je suis venue demander à Baudricourt de me faire conduire vers le roi dauphin. Il n'a cure de moi ni de mes paroles. Cependant il faut que je sois devant le roi avant la mi-carême, dussé-je, pour m'y rendre, user mes jambes jusqu'aux genoux. Car personne au monde, ni roi, ni ducs, ni fille du roi d'Ecosse [1], ni auçun autre ne peut relever le royaume de France. Il n'y a de secours pour lui qu'en moi. Si pourtant j'aimerais mieux rester à filer auprès de ma pauvre mère; car ce n'est pas là mon ouvrage. Mais il faut que j'aille et que je le fasse, puisque mon Seigneur le veut.

» — Quel est votre Seigneur, répliqua Jean de Metz.

» — C'est Dieu, lui répondit la jeune fille. »

» Le gentilhomme, étonné de sa naïveté, de sa candeur et du ton d'inspiration qu'elle mettait dans ses paroles, se sentit entièrement persuadé. Il lui jura, sa main dans la sienne, qu'il la

1 Le roi d'Écosse avait promis des secours. On négociait alors le mariage de sa fille avec le dauphin Louis, fils de Charles VII.

mènerait vers le roi sous la conduite de Dieu. « Quand voulez-vous partir, lui dit-il ?

» — Plutôt aujourd'hui que demain, répliqua vivement Jeanne d'Arc [1]. »

» Un autre gentilhomme, Bertrand de Polengy, était devenu aussi un zélé partisan des projets de la jeune héroïne ; et ces deux personnages travaillèrent dès lors de concert, de tout leur pouvoir, à presser son départ. Depuis longtemps *ses voix* lui avaient conseillé de prendre des vêtements d'homme pour s'en aller avec des gens de guerre. Jean de Metz lui procura les habits qu'elle désirait, et elle s'en revêtit.

» Cependant la renommée de cette fille singulière avait franchi l'enceinte de Vaucouleurs, et s'était étendue dans les contrées voisines. Le nombre de ses partisans augmentait chaque jour. Sa grande dévotion la faisait considérer comme une sainte. René d'Anjou, duc de Bar, à qui les médecins ne pouvaient rendre la santé, l'envoya chercher pour la consulter ; elle partit donc pour Nancy, avec son oncle et Jean de Metz, qui l'accompagna jusqu'à Toul. A son arrivée, elle dit au duc qu'elle n'avait reçu aucune lumière du Ciel pour le guérir ; elle lui fit connaître seulement l'objet de la mission qui lui était confiée ; et comme elle mettait toujours

[1] Déposition de Jean de Novelempont, dit Jean de Metz.

dans ses paroles quelques leçons de vertu et de piété, elle lui conseilla de rappeler la duchesse sa femme auprès de lui, et de bien vivre avec elle. Enfin elle lui demanda en priant, ainsi qu'elle le demandait à tout le monde, de la faire conduire vers le roi. René d'Anjou la remercia, lui fit don de quatre francs et lui permit de repartir.

» Jeanne revint à Vaucouleurs. Or, Jean de Metz et Bertrand de Polengy redoublèrent d'efforts pour hâter l'accomplissement de ses désirs. Enfin on obtint l'agrément du gouverneur. Cédant à la voix publique, ou obéissant peut-être aux ordres qu'il pouvait avoir reçus de la cour, il consentit à faire conduire devers le roi cette fille si extraordinaire.

» A cette nouvelle, les habitants de Vaucouleurs s'empressèrent de fournir à Jeanne tout ce qui était nécessaire pour son équipement. On lui procura des vêtements d'homme convenables. On lui acheta un cheval qui coûta douze livres ; elle se munit d'un chaperon, chaussa des housseaux et attacha à ses pieds des éperons. Sir Robert de Baudricourt lui donna une épée, et reçut le serment de Jean de Metz et de Bertrand de Polengy, qui s'engagèrent à la conduire fidèlement vers le roi.

» Or, cependant, Jacques d'Arc et Isabelle Romée avaient appris que leur fille était à Vaucouleurs, et qu'elle se préparait à partir pour aller

combattre avec les hommes d'armes. Vous devez penser si à cette nouvelle grande fut leur douleur. Ils accoururent desespérés, et ces pauvres gens réclamaient à grands cris et les larmes aux yeux leur fille bien-aimée. Mais leurs efforts furent inutiles. Peut-être que Jeanne résista alors au vif désir qu'elle avait de revoir et d'embrasser encore une fois ses parents, dans la crainte de manquer de force pour s'arracher d'entre leurs bras.... Quelques-uns ont cru qu'elle se trouvait en ce moment absente de Vaucouleurs. Quoiqu'il en soit, toujours est-il que Jacques d'Arc et sa femme reprirent bien tristement, et dans un état à faire pitié aux cœurs les plus durs, le chemin de Domremy. Jeanne disait plus tard, en parlant de ce voyage de ses parents : « Il s'en fallut peu qu'ils n'en perdissent le sens, mais je leur ai écrit depuis, et ils m'ont pardonné. »

» Le jour du départ de Vaucouleurs avait été fixé. Or, toute la ville était en émoi. Tous les habitants s'étaient rassemblés pour voir partir la jeune héroïne et la saluer d'un dernier adieu. Son escorte se composait de six personnes : des sires Jean de Metz et de Polenzy, qui emmenaient chacun un de leurs varlets; d'un archer nommé Richard et de Colet de Vienne, messager du roi. Jeanne d'Arc, au comble de ses vœux, monta à cheval, et étonna

tout le monde par son assurance. Lorsqu'on lui demandait comment elle pourrait traverser un si grand espace de pays infesté par des hommes d'armes ennemis; elle répondait fièrement : « Jc ne crains pas les hommes d'armes, je trouverai le chemin libre; et, s'il y a des hommes d'armes sur la route, j'ai Dieu mon Seigneur qui me fera mon chemin jusqu'à monseigneur le Dauphin. »

» Le sire de Baudricourt ne partageait point l'enthousiasme général. Aussi ne paraissait-il céder qu'avec peine aux désirs de la multitude. « *Va*, dit-il à la jeune guerrière, *va, et advienne que pourra*[1]. » Elle part, et des vœux unanimes l'accompagnent. Son nom retentit dans les airs. Mais la foule qui la suivait des yeux la perd bientôt de vue. Jeanne et son escorte s'étaient déjà dérobées à tous les regards, et l'on n'entendait plus dans le lointain que le bruit sourd et cadencé des pas de leurs destriers. »

Ici l'étranger arrêta un instant son récit. Pour lors la dame d'Avaugour, croyant non sans de justes motifs qu'il avait besoin de repos, le regarda en souriant et d'un air satisfait, comme pour le remercier. Mais le courtois chevalier, quoique bien affaibli par les fatigues de la journée, ne

[1] Déposition de Novelempont et de Polengy.

voulait point quitter sitôt la noble châtelaine. Ce qu'il racontait d'ailleurs n'était pas pour lui-même sans quelque agrément, puisqu'aux faits et gestes de Jeanne d'Arc se rapportaient les souvenirs de sa jeunesse. Et chacun sait que tout vieillard aime à discourir longuement sur ce qui lui advint au temps passé. Recueillant donc toutes ses forces, notre guerrier continua ainsi :

« Or, c'était le premier dimanche de Carême; le 13 février de l'an de grace 1429, que Jeanne d'Arc, partant de Vaucouleurs, fit sa première chevauchée vers monseigneur le Dauphin. Mais, durant ce voyage, que d'obstacles n'avait-elle pas à surmonter ! Il lui fallait franchir un vaste espace de pays, sillonné en tous sens par des bandes anglaises et bourguignonnes. Pour éviter leur rencontre, elle fut contrainte, avec sa troupe, de s'écarter des chemins fréquentés, de prendre gîte dans les plus petits hameaux, de s'égarer dans des forêts, enfin de traverser plusieurs rivières à gué durant l'hiver. Jugez par là de ce qu'elle eut à souffrir durant ce pénible et périlleux trajet de cent cinquante lieues. Mais son cœur calme et plein de confiance était inaccessible à la crainte. Elle rassurait ses compagnons et relevait elle-même leur courage abattu. « N'ayez pas peur, leur disait-elle,

tout ceci m'est commandé : mes frères du paradis me disent ce que j'ai à faire. Il y a quatre ou cinq ans qu'eux et mon Seigneur m'ont dit qu'il fallait que j'allasse à la guerre pour recouvrer le royaume de France. Rassurez-vous, le roi vous fera bon visage. » Malgré ces discours, la frayeur s'emparait quelquefois de nos voyageurs, qui se repentaient alors d'avoir entrepris un si aventureux voyage. Ils craignaient bien que grand malheur ne leur advînt pour avoir suivi la fille d'un laboureur dans ses courses lointaines. Parfois ils la prenaient pour folle. L'idée même leur vint que ce pourrait bien être une sorcière, et ils eurent la pensée de s'en débarrasser en la jetant dans quelque carrière. Pour l'honneur des gentilshommes de Metz et de Polengy, on doit croire qu'ils furent exempts, en ce qui les regarde, de ces vilaines pensées. Or, Jeanne, cependant, montrait tant de piété, tant de douceur et de courage, qu'à mesure qu'ils avançaient, l'effroi de ses compagnons se dissipait, et que la confiance et le respect qu'ils lui avaient naguère témoignés reprenaient le dessus.

» Après avoir marché deux jours et une nuit, on arriva vers le soir du second jour à Saint-Urbain, petit village au bord de la Marne, près de Joinville, et l'on coucha dans une abbaye. Jeanne passa la nuit enveloppée dans son manteau. Quant aux

accidents qui advinrent à nos voyageurs durant leur route de Saint-Urbain à Gien, on les ignore entièrement. Les chroniques sont toutes muettes sur ce point.

» Arrivés à Gien, ils se trouvèrent sur terre française. Là, Jeanne apprit le danger et les malheurs de la ville d'Orléans. La nouvelle de son arrivée avait fait grand bruit, et la renommée l'avait portée aux habitants de l'infortunée cité. Les bourgeois d'Orléans sentirent alors un peu de courage et d'espoir renaître dans leur cœur. De Gien on se rendit à Sainte-Catherine de Fierbois, village à quelques lieues de Chinon. C'était dans cette ville que se trouvait alors le roi. Mais avant de paraître devant lui, Jeanne voulut s'arrêter dans un village dont le nom lui rappelait de si agréables souvenirs. L'église de Sainte-Catherine était en grande vénération dans toute la contrée. On y venait de fort loin en pèlerinage, et il s'y trouvait un couvent qui servait d'hospice pour les pèlerins. Or, vous savez que Jeanne, durant son enfance, avait eu pour cette sainte une dévotion particulière, et qu'elle aimait à parer son image de fleurs dans l'église de Domremy. Elle s'arrêta donc dans le bourg qui portait le nom de sa patronne, accomplit le pèlerinage et entendit trois messes l'une après l'autre [1].

[1] Interrogatoires de la Pucelle.

Cependant elle avait fait écrire au roi pour l'informer de son arrrivée et lui dire qu'elle venait de loin à son secours. On délibéra durant deux jours à la cour sur ce qu'on avait à faire. Enfin, on fut d'avis de lui permettre de venir à Chinon. Elle y arriva peu de temps après, et prit gîte dans une hôtellerie.

» Ici l'attendaient de nouvelles épreuves. Le roi, avant de la faire paraître en sa présence, chargea plusieurs de ses conseillers de l'interroger. Jeanne fut donc amenée devant eux par les sires de Novelempont et de Polengy. Elle refusa d'abord de répondre à leurs questions; mais les commissaires lui ayant ordonné, de la part du roi, de s'expliquer sur sa prétendue mission, elle leur parla avec assurance comme elle l'avait déjà fait devant Baudricourt. « J'ai, dit-elle, deux choses à accomplir par l'ordre du Roi des cieux : la première est de faire lever le siège d'Orléans; la seconde de conduire le roi à Reims et de l'y faire sacrer. » Malgré la manière simple, le ton de conviction avec lequel elle s'exprimait, quelques-uns des conseillers la traitaient de folle, et leur avis était qu'on devait la renvoyer sans l'entendre. Mais les autres, plus humains, dirent qu'il serait malséant de renvoyer de la sorte une pauvre fille venue de si loin; qu'il fallait au moins l'écouter,

et que, dans le piteux état où se trouvait alors la France, on ne devait pas refuser un secours qui pouvait lui être si utile. Charles se décida alors à la voir; mais il voulut auparavant faire prendre sur elle des informations dans le pays de sa naissance. En attendant, il fut accordé à Jeanne un logement au château du Coudray, sous la garde du sire de Gaucourt, grand-maître de la maison du roi.

» Les principaux seigneurs allèrent la voir, et, comme à Vaucouleurs, elle étonnait tout le monde par sa douceur, sa modestie et sa grande dévotion. Elle priait, communiait souvent et observait un jeûne rigoureux. On la trouvait souvent à genoux, versant des larmes au milieu des plus ferventes prières. Elle répétait sans cesse qu'elle était envoyée du Ciel, et toutes les personnes qui s'approchaient d'elle demeuraient persuadées de la vérité de ses discours. *C'estoit chose merveilleuse comme elle se comportoit et conduisoit en son faict, avec ce qu'elle disoit luy estre enchargé de la part de Dieu, comme elle parloit grandement et notablement, veu que en autres choses elle estoit la plus simple bergère que on vit oncques* [1].

» Le roi, apprenant l'effet prodigieux que causaient les paroles de cette jeune fille, consentit enfin à la voir, avant même le retour des commis-

[1] Chronique contemporaine de la Pucelle.

saires qu'il avait envoyés en Lorraine. Le comte de Vendôme amena Jeanne, qui parut devant son souverain bien humblement, comme une *pauvre bergerette*. Le roi, pour l'éprouver, se tenait à l'écart ; mais elle, sans se troubler, alla droit vers lui, se baissa jusqu'à terre et embrassa ses genoux. « Ce n'est pas moi qui suis le roi, Jeanne, dit-il, en montrant un de ses seigneurs : le voilà.

» — Eh ! mon Dieu, gentil prince, reprit-elle, c'est bien vous et non autre.... Très-noble seigneur dauphin, j'ai nom Jeanne-la-Pucelle, et vous mande par moi le Roi des Cieux que vous serez sacré et couronné dans la ville de Reims, et serez le lieutenant du Roi des cieux, qui est roi de France [1]. »

» Pour lors Charles, la tirant à part, s'entretint longtemps avec elle ; et à mesure qu'elle parlait, le contentement et la joie se peignaient sur la figure du prince. On rapporte qu'après plusieurs questions elle répondit : « Je te dis de la part de Messire (de Dieu) que tu es vrai héritier de France et fils de roi, et qu'il m'envoie vers toi pour te conduire à Reims, afin d'y être couronné et sacré, si tu le veux [2]. » Or, il faut savoir que, peu de jours auparavant, Charles, accablé par ses revers

[1] Dépositions de Gaucourt et de Simon Charles.

[2] Déposition de frère Pasquerel.

et perdant toute espérance, s'était retiré dans son oratoire, et que là, les larmes aux yeux, il avait supplié le Roi du Ciel, que s'il était l'héritier légitime de la couronne, il plût à sa bonté de la lui conserver ; que du moins il lui épargnât la prison ou la mort, et lui donnât un asile assuré chez ses frères d'armes, les Ecossais ou les Espagnols [1]. Les paroles de Jeanne semblaient donc bien visiblement une réponse du Ciel aux doutes et aux craintes qui agitaient le cœur de l'infortuné monarque. Aussi prit-il dès-lors confiance en ses discours. Divers incidents vinrent l'accroître encore.

» Vous n'ignorez pas, noble dame, ce qui arrive, lorsque en des temps trop malheureux tout secours hnmain vient à manquer. L'homme, que pour son bonheur l'espérance n'abandonne jamais entièrement, tourne alors ses regards vers le Ciel, et aime à y rencontrer quelque indice de la fin de ses maux.

» Or, à cette époque de calamité, les hommes d'armes devenant impuissants pour délivrer la France, le pauvre peuple accueillait avidement l'espoir que le Ciel allégerait ses douleurs. De nombreuses prédictions circulaient en diverses contrées, et la renommée les avait portées au loin. Une

[1] *Voyez* N. Pala, pannetier du dauphin Orland, fils de Charles VIII. — Manuscrit de la bibliothèque du roi.

femme, Marie d'Avignon, était venue récemment trouver le roi, pour lui annoncer qu'elle avait eu plusieurs révélations sur les malheurs du royaume de France; que des armes lui ayant été présentées, il lui fut dit en même temps de ne rien craindre, et que ces armes étaient destinées à une jeune fille qui viendrait après elle [1], et délivrerait la France de ses ennemis [2]. Enfin on rappelait la prophétie de Merlin, d'après laquelle *une vierge devait venir du bois chesnu* (*ex nemore canuto*), *et chevaucher sur le dos des architenans* [3] *et contre eux*. Or, il se trouva que, lorsqu'on demanda à Jeanne le nom des forêts de son pays, elle répondit que tout auprès de Domremy il y avait le *bois chesnu*.

» Les esprits étaient donc entièrement disposés en sa faveur. On rapportait à son sujet divers traits bien propres à la faire regarder comme une fille merveilleuse. Un cavalier vint à se noyer. On prétendit qu'il avait insulté Jeanne en mêlant des jurements à des paroles grossières, et que Jeanne lui avait dit : « Ah ! tu renies Dieu, quand tu peux être si proche de la mort [4]. »

1 Déposition de Jean Barbin, avocat du roi.

2 Nous avons déjà parlé de cette autre prédiction, qui annonçait que le royaume perdu par une femme serait recouvré par une femme.

3 Archers anglais.

4 Déposition de frère Pasquerel.

» Nous avons vu que le roi lui-même avait commencé à montrer de la confiance aux promesses de Jeanne d'Arc. Le triste échec qu'il venait d'essuyer à la bataille de Rouvray, avait mis les affaires du royaume dans un état plus misérable encore. Le secours qui lui était promis par la voix de cette jeune fille ne pouvait donc venir plus à propos. Aussi, quand il eut jugé, par tout ce qu'il venait de voir et d'entendre, que mettre en elle son espoir ce n'était ni folie ni imprudence, il la traita favorablement. Il lui fut permis dès lors de paraître devant le roi, et d'assister à la messe dans la chapelle royale. On la vit même plusieurs fois accompagner le prince dans ses promenades. Le duc d'Alençon, qui venait de recouvrer sa liberté en payant sa rançon aux Anglais, était accouru auprès d'elle, et lui avait fait un très-bon accueil. Jeanne lui dit : « Soyez le très-bien venu ; plus il y aura de sang de France, mieux ce sera. » Emerveillé de la voir chevaucher, une lance à la main, avec tant de grace et d'habileté, le duc lui fit présent d'un fort beau cheval.

» Or, comme nous l'avons dit, la bonne nouvelle des promesses de Jeanne d'Arc s'était répandue jusqu'à Orléans. Les sires de Villars et Jamet de Tillers avaient été chargés par le gouverneur d'aller s'informer à la cour de ce qu'on pouvait raisonnablement attendre. Le rapport qu'ils firent à leurs

compatriotes, après avoir vu cette fille extraordinaire, releva leur courage ; et tous la considéraient déjà comme leur libératrice.

» Charles de Valois ne voulut pas tarder plus longtemps à prendre une résolution définitive. Mais, pour ne rien risquer dans une affaire aussi importante, et se guider d'après les règles de la plus grande prudence, on décida que Jeanne serait conduite à Poitiers, et soumise à un examen rigoureux devant une assemblée de théologiens et devant le parlement de Paris, qui siégeait alors dans cette ville. L'université de Poitiers était fort célèbre : là se trouvaient bon nombre de docteurs bien capables de discerner au juste s'il était séant ou non d'accepter le secours promis par la Pucelle. Le départ fut arrêté, et le roi voulut être du voyage. Jeanne disait en chevauchant sur la route : « *Je sais bien que j'aurai fort à faire à Poitiers, où l'on me mène; mais messire m'aidera ; or, allons-y donc, de par Dieu* [1]. »

» Jeanne *fut doncque amenée dans la cité de Poictiers*, *et logée en l'hôtel d'un nommé Jean Rabuteau*, *lequel avoit espousé une bonne femme*, *à laquelle on la bailla en garde. Elle estoit toujours en habit d'homme, et n'en vouloit autre vestir* [2].

[1] Chronique de la Pucelle.

[2] Chronique contemporaine de la Pucelle.

» Le roi fit réunir tous ses conseillers, et leur enjoignit de convoquer des docteurs en théologie, des juristes, et des gens habiles et experts pour interroger Jeanne sur la foi, et décider si l'on devait croire à ses discours. Regnault de Chartres, archevêque de Reims et chancelier de France, présida l'assemblée. La jeune paysanne parut devant elle avec assurance, et répondit sans se troubler et avec grande sagesse aux questions que lui adressaient les examinateurs séparément, ou souvent même tous à la fois. Un d'entre eux lui ayant dit que l'Ecriture leur défendait de la croire tant qu'elle ne donnerait aucun signe : « Eh ! mon Dieu, répliqua-t-elle, ce n'est pas à Poitiers que je suis envoyée pour donner des signes ; mais conduisez-moi à Orléans avec si peu d'hommes que vous voudrez, et je vous montrerai des signes pour me croire. Le signe que je dois donner, c'est de faire lever le siège d'Orléans.

» — Mais si Dieu veut délivrer la France, lui disait-on, il n'est pas besoin de gens d'armes.

» — Eh ! mon Dieu, répondit Jeanne, les gens d'armes batailleront, et Dieu donnera la victoire. »

» On l'entendit quelquefois repartir avec finesse et un peu de vivacité à des questions oiseuses ou ridicules. « Quel langage parlaient vos voix, lui de-

manda avec son aigre accent frère Seguin, docteur limousin ?

» — Meilleur que le vôtre, dit aussitôt la Pucelle.

» — Croyez-vous en Dieu, poursuivit Seguin ?

» — Mieux que vous, lui fut-il répondu. »

» Du reste, ce fut toujours de la part de Jeanne même simplicité, même sagesse et même assurance. On multiplia vainement les interrogatoires et les examens. « Je ne sais ni *a* ni *b*, disait-elle, mais je viens, au nom du roi du Ciel, pour faire lever le siège d'Orléans, et conduire le roi à Reims. » Lui citait-on des livres pour lui prouver qu'on devait refuser de la croire ? « Il y a plus au livre de messire qu'aux vôtres, répondait-elle. »

» Après que les docteurs eurent tenu entre eux maintes délibérations, ils décidèrent que le roi pouvait très-licitement accepter le secours de Jeanne, et se fier en elle en toute sûreté. On dépêcha ensuite aux prélats les plus éminents en savoir et en sainteté, pour prendre également leur avis. Christophe de Harcourt, évêque de Castres, dit hautement que Jeanne d'Arc était la fille annoncée par la prophétie. Jacques Gelu, archevêque d'Embrun, composa un traité exprès sur les questions qui lui étaient adressées. Il montra fort doctement qu'il n'était pas étrange que le Ciel intervînt dans les affaires d'un royaume ; qu'il pouvait employer

pour cela des êtres quelconques, et qu'on avait vu des animaux même accomplir des miracles; qu'une fille pouvait recevoir de Dieu l'ordre de porter des armes, et de faire choses qui paraissent séantes aux hommes seulement; qu'ainsi il ne fallait pas se scandaliser de voir une femme porter des habits d'homme, contre l'ordre du Deutéronome, et s'offrir pour conduire aux combats des gens de guerre [1].

» Durant ce temps, Jeanne continuait sa dévote façon de vivre. Ses communions et ses jeûnes étaient fréquents : chacun était convaincu de sa sainteté. On allait la voir, l'interroger, et l'on revenait émerveillé de ses discours. Les sires de Novelempont et de Polengy racontaient à tout venant les incidents de leur périlleux voyage; et ce voyage si aventureux semblait à tout le monde un vrai miracle du Ciel. *Il n'y eut* (aucun) *quand il en retournoit, et l'avoit ouye, qui ne dît après que c'étoit une créature de Dieu. Aucuns mêmes, en retournant, pleuroient à chaudes larmes. Semblablement y furent dames, damoiselles et bourgeoises qui luy parlèrent; et elle leur répondoit si doucement et gracieusement qu'elle le faisoit pleurer* [2].

[1] Voyez *De Puella Aurelianensi Jacobus Gelu.* — Manuscrit latin de la bibliothèque du roi.

[2] Chronique contemporaine de la Pucelle.

» Un point restait encore à éclaircir. Quelques-uns avaient prétendu que Jeanne pouvait bien être une sorcière et avoir fait un pacte avec le démon. On prit donc là-dessus l'opinion de fort doctes personnages ; et ils furent tous d'avis que la chose ne pouvait être ainsi, puisqu'il était impossible que le démon fît jamais aucun pacte avec une vierge.

» Jeanne avait triomphé de toutes les épreuves. Les commissaires envoyés à Domremy n'avaient rapporté sur elle que de bons témoignages. L'enthousiasme qu'elle excitait était universel. Les meilleurs capitaines voulaient la suivre, et tenaient à grand honneur de combattre sous son commandement.

» De toutes parts on voyait accourir des hommes d'armes, naguère découragés, et maintenant pleins d'espérance, qui demandaient à marcher sous l'étendard de la jeune paysanne. Or les choses se passant ainsi, il parut inutile d'hésiter et de délibérer encore. Le roi et toute sa cour résolurent alors de lui donner des gens de guerre, et de lui confier la charge d'un convoi de vivres et de munitions destinées à ravitailler Orléans.

» Charles de Valois fournit à Jeanne d'Arc l'état d'un chef d'armée. Sire Daulon, *prudent et sage, bien vaillant et notable escuyer, lui fut spécia-*

lement baillé pour la conduire et estre avec elle [1]. Elle eut pour pages Louis de Contes et Raymond; pour hérauts d'armes, Guisne et Ambleville; et pour chapelain, un bon religieux nommé Pasquerel. Il leur fut adjoint, en outre, bon nombre de varlets et de gens pour la servir.

» Le roi était revenu à Chinon. Jeanne s'y était aussi rendue, et avait trouvé dans cette ville Jacques d'Arc, un de ses frères, qui s'attacha à elle, et l'accompagna dans toutes ses expéditions. Cependant le duc d'Alençon était allé à Blois, préparer le convoi qui devait essayer d'entrer dans Orléans. On fit faire à Jeanne une armure complète proportionnée à sa taille. Elle déclara alors que, d'après le conseil de *ses voix*, elle désirait avoir une vieille épée marquée de cinq croix, qui se trouvait dans l'église de Sainte-Catherine de Fierbois. On l'y trouva en effet parmi de vieilles armes entassées près de l'autel [2]. On eut soin de la fourbir et de l'orner d'un fourreau de velours vermeil et d'une gaine de drap d'or. Mais Jeanne ne voulut la porter qu'avec un fourreau de cuir. On lui fabriqua ensuite un étendard dans la forme que lui avait indiquée son conseil céleste. Il était fait de toile blanche appelée *boucassin*. Sur un

[1] Chronique contemporaine.

[2] *Voyez* Chronique de la Pucelle.

champ bleu, parsemé de fleurs de lis, était représenté Jésus-Christ au milieu d'un nuage, et tenant un globe dans ses mains; à droite et à gauche, deux anges en adoration : l'un d'eux portait une branche de lis; de l'autre côté, on lisait ces mots : *Jhesus*, *Maria*.

» Cependant Jeanne, impatiente de partir, pressait les préparatifs du convoi. Elle se rendit elle-même à Blois vers la fin d'avril. Les sires de Gaucourt et de Raiz, le chancelier, le maréchal de Boussac, Ambroise de Loré, l'amiral de Cutant et bon nombre d'autres capitaines et seigneurs étaient venus dans cette ville pour voir cette jeune héroïne, dont la renommée publiait déjà tant de merveilles. Elle n'eut garde de rester oisive dans la cité de Blois. Elle parcourait à cheval les lieux où s'assemblaient les troupes, et s'efforçait de leur faire partager son ardeur. *Quelques-uns, la voyant si fière et si intrépide, la prenoient pour un cavalier descendu du ciel* [1]. Cependant, parmi les simples hommes d'armes, il s'en trouvait plusieurs encore qui n'avaient guère de confiance dans les promesses de Jeanne. Il faut savoir qu'à cette époque la plus grande licence régnait parmi les gens de guerre. L'habitude de guerroyer et de piller les avait accoutumés depuis longtemps

[1] Philippe de Bergame.

à vivre dans le désordre. Mais celle qui devait les mener au combat ne voulait point que les choses se passassent ainsi. Elle ordonna d'abord à tous ceux qui se disposaient à la suivre de renvoyer toutes les femmes de mauvaise vie qu'ils emmenaient avec eux, et elle n'en voulut admettre aucun sous sa bannière qui ne se fût auparavant bien confessé. Les jurements lui faisaient horreur; elle ne souffrait pas qu'on en prononçât devant elle. Frère Pasquerel, son chapelain, accompagné de tous les prêtres de la ville de Blois, parcourait les rues soir et matin, chantant des hymnes et des cantiques, pour appeler sur la France la protection du ciel.

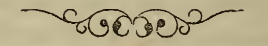
» Enfin arriva le jour du départ. C'était le 29 avril de l'an de grace 1429. Jeanne partit de Blois avec le convoi destiné à ravitailler Orléans et une troupe nombreuse de gens de guerre. Moi-même, noble châtelaine, je fus désigné pour combattre sous ses ordres. Comme tant d'autres, j'étais aussi accouru pour la voir. Ah! dès le premier jour que mes yeux l'aperçurent, je n'avais pas eu de peine à la croire réellement envoyée du ciel. Je brûlais dès lors d'un violent désir de combattre sous ses drapeaux, pour repousser avec elle les ennemis de la France. Mais voici que le signal est donné. Nous avons déjà

franchi les remparts de la ville aux chants répétés du *Veni, Creator*. Tous les habitants de la cité de Blois nous avaient accompagnés jusqu'aux portes, en saluant notre armée de leurs cris de joie et de leurs vœux sincères. Déjà bien loin d'eux, nous entendions encore les bruyantes acclamations de ces bons habitants. Sans doute elles se prolongèrent tant que leurs regards purent apercevoir, flottant dans les airs, la bannière sacrée de la jeune héroïne, dont la seule vue devait enfanter des miracles. »

Le chevalier avait suspendu son récit. La fatigue et l'émotion le forcèrent à garder le silence et à renvoyer au lendemain la suite de son histoire. « Grand merci ! grand merci ! » lui dirent alors avec empressement les deux dames, qui l'avaient écouté d'une oreille fort attentive : « Vous nous avez déjà payé au centuple l'hospitalité que vous trouvez ici. Fortuné guerrier, poursuivit la baronne, vous avez donc vu de vos propres yeux cette fille merveilleuse. Oh ! combien nous envions votre bonheur ! Demain, je l'espère, nous entendrons le récit de vos combats et de ses prodiges de valeur. Pour aujourd'hui, vous avez besoin de repos. Allez donc, brave chevalier, reposer en paix dans l'appartement qui vous est préparé, et

puissent des songes heureux embellir votre sommeil ! »

Un jeune page parut aussitôt et s'approcha de lui pour le conduire. Il existait dans le vieux castel du sire d'Avaugour, une élégante tourelle que la baronne avait décorée elle-même avec soin de tout ce qui pouvait l'embellir ; elle ne s'ouvrait que trois ou quatre fois durant l'année, aux jours où le noble châtelain recevait la visite de quelques seigneurs du plus haut renom et du plus pur lignage. Or, ce fut vers cette tourelle que le jeune page se dirigea, par l'ordre de sa dame. Et le vieux guerrier, appuyé sur son bras, arriva bientôt à la porte du splendide appartement.



DEUXIÈME RÉCIT.

Heureux le voyageur qui, fatigué d'une journée passée tout entière à chevaucher dans la campagne, trouve à l'approche de la nuit, dans quelque riche manoir, un gîte bien meilleur que celui sur lequel il avait compté ! Son cœur alors s'émeut de plaisir. Il profite avec joie de la généreuse hospitalité qui lui est offerte, et son âme reconnaissante en remercie le ciel. Or, c'est là ce qui advint à notre chevalier. Egaré dans des routes inconnues, il avait trouvé, sur le déclin du jour, un castel noblement habité, où, bien qu'étranger, il avait reçu le plus gracieux accueil. Grace aux soins bienfaisants de la dame de ces lieux, il venait maintenant de sommeiller en paix. Rien n'avait

troublé son repos. Et pourtant, durant ces heures tranquilles, on avait entendu plus d'une fois les cris des hérons et des cormorans cachés dans les roseaux des étangs voisins [1]. Il est vrai que la tourelle où reposait le guerrier n'était point sise vers ce côté : et c'était là encore une attention délicate de la baronne, qui ne faisait rien à demi, et voulait que son hôte gardât longtemps le souvenir de l'accueil qu'il avait reçu au châtel d'Avaugour.

Cependant le soleil dorait l'horizon, et la vue de ses rayons, qui ne brillaient encore que d'un paisible éclat, promettait le plus beau jour. Le chevalier ouvrit alors une croisée de la tourelle, et il prenait plaisir à contempler les jardins et les prairies émaillées de fleurs à l'entour du castel. Mais un autre objet eut bientôt captivé ses regards. Il aperçut une jeune fille qui, traversant l'arcade des tours, vint s'agenouiller un instant devant la porte de la chapelle, y fit une courte prière, franchit ensuite le pont-levis, et, d'un pas aussi prompt que celui d'une biche légère, s'élança hors de l'enceinte du gothique manoir... C'était la fille du baron, la belle Rosalinde, qui, suivie d'un vieux serviteur, s'en venait sur le penchant du coteau voi-

[1] Ces oiseaux étaient fort communs alors dans les campagnes et autour des vieux castels. On les servait sur les tables des seigneurs.

sin, pour y vaquer à un touchant et bien utile emploi. Elle allait cueillir des simples et des plantes de toute sorte, dont ses mains composaient ensuite des baumes précieux pour guérir les blessures[1]. Ainsi, lorsqu'un guerrier atteint d'un trait ennemi venait à se montrer à l'entour du castel, pâle et accablé de souffrances, elle le faisait porter au manoir, et là s'empressait de le secourir. Plusieurs d'entre eux déjà lui devaient la conservation de leurs jours. Mais ces baumes si salutaires, Rosalinde ne les employait pas seulement à guérir les blessures des hommes d'armes, ses mains bienfaisantes aimaient à les distribuer encore à chacun suivant leurs besoins, aux nombreux vassaux du fief du baron et aux paysans d'alentour.

Or, quand notre chevalier aperçut du haut de sa tourelle la fille du sire d'Avaucour, il ignorait les secrets de son âme bienfaisante et candide; mais il apprit tout de la bouche du vieux serviteur dès que celui-ci fut rentré au castel, et son admiration pour Rosalinde ne fit alors que redoubler.

Que faisait durant ce temps l'heureuse mère d'une

[1] Les auteurs du moyen-âge et les fabliaux rapportent, sur de pareils traits, une foule de détails touchants. La botanique et la chirurgie étaient des sciences fort cultivées alors par les nobles damoiselles. Les attaques journalières que se livraient des factions rivales, quelquefois tout auprès du manoir de leurs pères, leur donnaient souvent lieu d'exercer leurs pieux talents.

si vertueuse fille? Ah! elle aussi vaquait à de pieux emplois. Agenouillée dévotement devant l'autel de la chapelle, elle assistait, silencieuse et recueillie au sacrifice de la messe, que célébrait son chapelain. Elle suppliait le Seigneur de préserver de tout péril, à la guerre, les jours du baron son époux, et de le ramener bientôt dans ses foyers. Elle priait pour sa fille bien-aimée. Elle priait aussi pour le pays de France. A mesure qu'elle adressait ses vœux au ciel, le calme et la paix rentraient dans son cœur; lorsqu'elle quitta ce saint lieu, son âme était pleine de confiance, et son front empreint de la plus douce sérénité.

Le preux chevalier parut bientôt devant elle. Ils devisèrent longuement ensemble, échangeant mutuellement d'agréables et utiles paroles. Quand elle eut ensuite fait promettre à son hôte de reprendre bientôt son récit de la veille, la noble baronne donna ordre à ses varlets d'apporter quelques mets légers pour le premier repas du jour. En ce moment Rosalinde entra dans la salle, et courut d'un air joyeux embrasser sa mère. Cependant les varlets, dociles à l'ordre de leur dame, allaient, venaient et servaient tour-à-tour des *passerilles*, des *azebits*, des *tortels* et diverses sortes de graines confites. L'étranger trouvait tout exquis, et c'était bien avec raison, car dans toute la con-

trée on n'aurait point découvert des fruits si délicieux.

« Or ça, maintenant, dit la dame d'Avaugour quand le repas fut terminé, nous attendons la suite de votre récit. Hier, quand vous l'avez interrompu, votre héroïne venait de quitter la cité de Blois. Que lui advint-il durant son trajet vers Orléans? Parlez, nous prêtons de nouveau une oreille attentive. »

Le courtois chevalier reprit alors en ces mots le fil de son histoire.

» Les navires chargés d'un convoi de vivres et de munitions pour Orléans s'étant embarqués sur la Loire, notre armée se mit en marche sur la rive gauche, en passant par la Sologne. Ce n'était point là cependant l'avis de Jeanne. Elle aurait voulu qu'on s'avançât vers Orléans par la rive droite et par la Beauce. C'était de ce côté que les ennemis avaient le plus de forces et de bastilles; mais elle ne s'en inquiétait pas. Les chefs des troupes, au contraire, prétendaient agir avec grande prudence, et le brave Dunois avait bien recommandé de ne point tenter si folle entreprise. On côtoya donc la rive gauche du fleuve. Les prêtres étaient en tête de l'armée, avec frère Pasquerel, qui portait une bannière. Ils chantaient le

Veni, Creator, ou d'autres hymnes sacrées. Après avoir ainsi marché durant trois jours, on arriva près d'Orléans ; et bien surprise fut la Pucelle, quand elle vit que la rivière se trouvait entre l'armée et la ville ; elle comprit alors que l'on avait profité de son ignorance pour la tromper à son insu. A la nouvelle de l'arrivée du convoi, le bâtard d'Orléans traversa le fleuve dans un petit bateau, et vint s'entendre avec les chefs des troupes que le roi envoyait au secours des assiégés [1]. « Etes-vous le bâtard d'Orléans ? lui dit Jeanne.

» — Oui, reprit-il, et bien joyeux de votre venue.

» — C'est vous, continua-t-elle, qui avez conseillé de passer par la Sologne et non par la rive droite, où étaient Talbot et les Anglais ?

» — Ainsi l'avaient conseillé les meilleurs capitaines, répondit Dunois.

» — En mon Dieu, répliqua Jeanne, est-ce que le conseil de messire n'est pas plus sûr et plus sage ? Vous avez cru me décevoir, et vous êtes déçu vous-même ; car je vous amène le meilleur secours que reçut oncques chevalier ou cité, le secours du roi des cieux, donné non pour l'amour de moi, mais procédant purement de Dieu, lequel,

[1] *Voyez* Chronique de la Pucelle. — Dépositions du sire de Gaucourt et de Dunois.

à la requête de saint Louis et de saint Charlemagne, a eu pitié de la ville d'Orléans, et n'a pas voulu souffrir que les ennemis eussent ensemble le corps du duc d'Orléans [1] et la ville [2]. »

» Or, la difficulté était grande de décharger le convoi sans éprouver une attaque de la part des Anglais. Le bâtard proposa de remonter le fleuve deux lieues plus haut, jusqu'au château de Chécy, qui tenait garnison française. Son avis fut adopté, mais le vent était contraire, et une navigation à la rame aurait été lente et périlleuse. La Pucelle ne parut point émue de ce contre-temps; elle assura que le vent allait changer. En effet, le temps était orageux, et la pluie ne tarda pas à tomber par torrent : le vent tourna alors; les navires remontèrent librement, et des barques venues d'Orléans reçurent les vivres et les munitions dont ils étaient chargés [3]. Ainsi s'accomplirent ces paroles que Jeanne avait prononcées naguère avec assurance : « Nous mettrons les vivres dans Orléans à notre aise, et les Anglais ne feront pas semblant de l'empêcher. »

» Les chefs de guerre avaient seulement reçu l'ordre de conduire le convoi. Ils se préparèrent

1 Le duc d'Orléans était alors prisonnier des Anglais.

2 Déposition du comte de Dunois.

3 Ibid.

alors à retourner à Blois, pour revenir bientôt avec de plus grandes forces au secours d'Orléans. Jeanne fut affligée de leur départ. Elle aurait désiré combattre avec des troupes si bien disposées. Voulant du moins les maintenir en leurs bonnes dispositions, elle ordonna aux prêtres de l'armée et à frère Pasquerel d'aller à Blois avec elles, et de les accompagner à leur retour. Puis elle entra dans la ville avec son écuyer Daulon, Lahire, et deux cents lances. Elle était montée sur un cheval blanc. Le brave Dunois était à sa gauche, et les vaillants capitaines de la garnison accompagnaient ses pas. Tous, gens de guerre, femmes, enfants, se pressaient autour d'elle. Ils croyaient voir un ange de Dieu, ou Dieu lui-même descendu parmi eux [1]. Chacun voulait toucher ses vêtements, son armure ou son destrier; et tous se sentaient réconfortés et pleins de courage. Or Jeanne, cependant, aussi simple et modeste que lorsqu'elle était bergère à Domremy, répondait à tout le monde avec douceur, et engageait ces bons habitants à mettre en Dieu tout leur espoir. Elle se rendit d'abord à l'église, où l'on chanta un *Te Deum* [2] : puis elle alla loger chez l'un des meilleurs bour-

[1] *Voyez* Journal du siège.

[2] *Voyez la* Déposition de L'Huillier et de l'Esbahi, bourgeois d'Orléans.

geois de la ville, dont la femme était de bonne et louable renommée. *Là elle se fit désarmer, et est vray que, depuis le matin jusques au soir, elle avoit chevauché tout armée sans descendre boire ni manger. On luy avoit fait appareiller à souper bien et honorablement ; mais elle fit seulement mettre du vin en une tasse d'argent, où elle mit la moitié d'eau, et cinq ou six tranches de pain dedans qu'elle mangea, et ne prit autre chose tout le jour pour manger ni boire ; puis s'alla coucher en la chambre qui lui avoit esté ordonnée* [1].

» Cependant les Anglais s'inquiétaient grandement de l'arrivée de cette fille merveilleuse ; le bruit courait parmi eux qu'elle était douée du don de prophétie ; on savait bien que ce n'était point sans de rigoureux examens que le roi avait consenti à l'envoyer au secours d'Orléans ; la crainte commençait à s'emparer de nos ennemis. L'espoir au contraire de les voir bientôt s'éloigner reparaissait parmi nous.

» Jeanne avait déjà adressé de Blois, aux chefs Anglais, une lettre datée du samedi de la semaine sainte. Elle les exhortait vivement à rendre au roi les bonnes villes qu'ils avaient prises, et à faire au plus tôt la paix avec lui, les menaçant de la part de Dieu, s'ils agissaient autrement, d'une

1 Chronique contemporaine.

entière défaite et destruction. On pense bien que le comte de Suffolk, le sire de Talbot, Thomas de Scales et les autres chefs anglais, qui se trouvaient alors devant Orléans, n'avaient eu garde d'obéir à de pareils ordres. Aussi leur fit-elle écrire de cette ville une seconde lettre, les sommant, comme la première fois, de se dessaisir de leurs injustes prétentions sur le pays de France. Les capitaines ennemis en furent courroucés. Ils accablèrent Jeanne d'injures, l'appelant *ribaude*, *vachère* [1]; et, contre le droit des gens, ils retinrent dans leur camp, avec bonne intention de l'*ardoir* [2], un des hérauts qui leur avait apporté ce message; cependant ils n'en firent rien. Or, Jeanne ayant appris qu'on retenait Guyenne, son héraut d'armes, voulut dépêcher Ambleville pour redemander son compagnon; mais le pauvre écuyer tremblait de tous ses membres, dans la crainte qu'on ne le fît aussi *ardoir* [3]. « En mon Dieu, lui dit Jeanne, ils ne feront aucun mal ni à toi, ni à lui; tu diras à Talbot qu'il s'arme; je m'armerai aussi; qu'il se trouve devant la ville; s'il peut me prendre, qu'il me fasse brûler. Mais, si je le déconfis, qu'il lève le siége, et que les Anglais

[1] Journal du siége. — Chronique.

[2] Brûler.

[3] Chronique de la Pucelle.

s'en aillent dans leur pays. » Dunois lui dit, en outre, que les prisonniers et les hérauts ennemis en ce moment dans la ville répondraient pour lui, en cas que malheur lui advînt. Tout cela ne rassurait guère le sire d'Ambleville. Il partit cependant pour obéir, et revint bientôt avec Guyenne son compagnon, fort contents l'un et l'autre de n'avoir eu que la peur pour tout mal.

» Dès le lendemain de son arrivée à Orléans (30 avril), Jeanne voulut attaquer l'ennemi. Le brave sire d'Illiers le voulait aussi; et j'opinais moi-même pour que l'on combattît au plus tôt. Mais la prudence de Dunois et des autres capitaines en décida autrement. Un renfort considérable était attendu de Blois. Des troupes nombreuses, prises dans les garnisons françaises, avaient reçu ordre de marcher contre Orléans. On jugea convenable de ne rien entreprendre avant leur arrivée. La Pucelle cependant, se guidant d'après le conseil de *ses voix*, insistait toujours pour combattre, et parlait avec feu sur le ton d'un chef d'armée. Pour lors, le sire de Gamaches, qui avait opiné vivement pour le parti contraire, entra en grande colère, et s'écria : « Puisqu'on écoute l'avis d'une péronnelle de bas lieu, mieux que celui d'un chevalier tel que moi, je ne me rebifferai plus contre. En temps et lieu ce sera ma bonne épée qui par-

lera, et peut-être y périrai-je, mais le roi et mon honneur le veulent; désormais je plie ma bannière, et ne suis plus qu'un pauvre écuyer. J'aime mieux avoir pour maître un noble homme qu'une fille inconnue. » Parlant ainsi, il ploya sa bannière; mais on parvint bientôt à le calmer. Par les soins de Dunois, la paix survint entre lui et la Pucelle. Celle-ci consentit à céder, pour ne point se priver de l'appui d'un si vaillant chevalier [1].

» En attendant l'arrivée des secours qu'on avait promis, Jeanne parcourut plusieurs fois la ville, pour se montrer au menu peuple, qui ne pouvait se lasser de la voir [2]. Toujours simple, pieuse et modeste, elle fréquentait souvent l'église, et priait avec grande ferveur en versant des larmes. Les mots de Dieu et de Notre-Dame étaient sans cesse dans sa bouche, et sa confiance en leur appui était toujours la même.

» Le troisième jour de l'entrée de Jeanne dans Orléans, on vit arriver en cette ville de nombreux renforts des garnisons françaises de Montargis, Gien, Château-Regnard, du Gâtinais et de Châteaudun. Un nouveau convoi, plus fort que le premier, arriva aussi de Blois, avec des gens de guerre. Le chapelain de Jeanne, portant un éten-

[1] *Voyez la* Vie de Guillaume de Gamaches.

[2] Journal du siège.

dard, était à la tête des hommes d'armes, avec d'autres prêtres qui chantaient des hymnes. Jeanne, à la nouvelle de leur approche, marcha au-devant d'eux avec le sire d'Illiers, La Hire et autres chevaliers. Les Anglais, comme enchaînés par une force inconnue, n'essayèrent pas même d'attaquer ce convoi, et il entra librement dans la ville.

» Ce même jour, Dunois vint trouver Jeanne, et lui apprit que Falstof, genéral anglais, vainqueur à la journée des harengs, amenait aux ennemis des troupes et des vivres. « Bâtard, bâtard, s'écria Jeanne toute réjouie [1], au nom de Dieu, je te commande, sitôt que tu sauras la venue de ce Falstof, de me le dire; car, s'il passe sans que je le sache, je te promets que je te ferai ôter la tête. » Dunois lui jura de l'avertir.

» Fatiguée de la journée, la jeune fille commençait à goûter les douceurs du sommeil, quand tout-à-coup appelant sire Daulon, son écuyer : « En mon Dieu, s'écria-t-elle d'un air agité, mon conseil m'a dit d'aller vers les Anglais; mais j'ignore si c'est contre leurs bastilles ou contre ce Falstof. Il me faut armer. » Le sire Daulon se mit en devoir de l'armer [2].

[1] Déposition de Daulon.

[2] Ibid.

» Durant ce temps, des bruits se firent entendre dans la rue. On s'écriait que les Français avaient reçu grand dommage de leurs ennemis. Jeanne s'émut à cette nouvelle : « Mon Dieu, dit-elle, le sang de nos gens coule par terre ; pourquoi ne m'a-t-on pas éveillée plus tôt?... Mes armes!... mes armes!... mon cheval! » Elle sortit soudain sans attendre son écuyer. Elle vit son page sur la porte. « Ah! méchant garçon, dit-elle, qui ne m'êtes point venu dire que le sang de France est répandu! Allons vite; mon cheval! » On le lui amena. Elle prit son étendard, se dirigea à la hâte vers la porte de Bourgogne, *et courut sur le pavé, tellement que le feu en sailloit, et alla aussi droict, comme si elle eust bien sçeu le chemin auparavant; et toutesfois, oncques n'y avait-elle entré* [1]. Le sire Daulon la suivait de loin. Dans sa route, elle aperçut un blessé qu'on rapportait dans la ville. « Hélas! dit-elle, je n'ai jamais vu le sang d'un Français sans que les cheveux se dressent sur ma tête [2]. »

» Or, il faut savoir que les gens de guerre d'Orléans, fiers de l'arrivée des convois, et encouragés par les craintes que témoignaient les Anglais, avaient fait une sortie à l'insu de leurs chefs. Ils avaient poussé jusqu'à la bastille Saint-Loup, re-

[1] Chronique contemporaine.

[2] Déposition de Daulon.

doutable forteresse au pouvoir des ennemis, du côté du levant. C'était le mercredi, quatrième jour de mai, veille de l'Ascension : l'assaut avait été rude : le premier boulevard était déjà emporté; mais les Français, en trop petit nombre, allaient peut-être se retirer, quand tout-à-coup survinrent fort à propos, pour les soutenir, la Pucelle, Dunois, et autres vaillants chefs de guerre et hommes d'armes. A la vue de Jeanne d'Arc, l'armée poussa des cris de joie, et reprit courage. L'assaut recommença plus vivement encore. La forteresse fut vaillamment défendue durant trois heures. Mais c'est en vain que Talbot et les autres chefs anglais voulurent la secourir. Le beffroi mis en jeu par des sentinelles postées dans le clocher de la ville nous avertissait des moindres mouvements de l'ennemi. Bon nombre de braves chevaliers, tels que le maréchal de Boussac, le sire de Graville, le baron de Coulonges et plusieurs autres, s'étaient rangés en bataille, et voulaient décidément en finir avec les Anglais. Mais ceux-ci n'osèrent pas les attaquer. Enfin, après un sanglant combat, le fort saint-Loup fut emporté. Quelques hommes d'armes ennemis, réfugiés dans le clocher s'étaient déguisés en prêtres pour échapper à la mort. Nos gens voulaient les occire; mais Jeanne en eut pitié, et intercéda pour eux. Ils furent donc seulement amenés prison-

niers dans la ville. *La bastille fut arse et démolie, en laquelle les Français conquirent très-grande quantité de vivres et autres biens. Cela fait, les grands seigneurs et leur puissance rentrèrent à Orléans, duquel bon succès furent à cette mesme heure rendues graces et louanges à Dieu par toutes les églises, en hymnes et dévotes oraisons, avec le son des cloches que les Anglais pouvoient bien ouyr, lesquels furent fort abaissés de puissance et de courage par le moyen de cette perte* [1].

» Jeanne venait de justifier l'espérance qu'on avait mise en elle. Elle s'était couverte de gloire durant cette journée. Elle avait affronté tous les périls, et un brillant succès avait couronné ses premiers efforts. On faisait courir sur elle des récits merveilleux : elle avait été, disait-on, réveillée miraculeusement par *ses voix*, et elle avait trouvé seule et sans guide le chemin de la porte de Bourgogne. Ces bruits parvinrent aux oreilles des Anglais qui sentaient de plus en plus leur courage faillir.

» Le lendemain était la fête de l'Ascension; Jeanne brûlait d'impatience de repousser complétement les ennemis; *mais les chefs de guerre ne furent point d'accord de sortir ny de besongner cette journée pour la révérence du jour* [2]. On se con-

[1] Chronique contemporaine de la Pucelle.

[2] Ibid.

tenta donc de tenir un conseil. Il y fut résolu qu'on irait assaillir au plustôt, mais seulement par feinte, les bastilles de la rive droite, et que, lorsque les Anglais accourraient pour les défendre, on attaquerait les bastilles qu'ils occupaient du côté de la rive gauche. Quant à la Pucelle, qui s'était trouvée absente de ce conseil, elle passa une notable partie du jour en prières et en bonnes œuvres. Elle avait reçu, le matin, la sainte communion, et par son invitation un grand nombre d'hommes d'armes en firent autant; car elle ne voulait point qu'aucun d'eux allât au combat sans être bien préparé, pour le cas où il serait occis. Sur le soir elle envoya par une flèche un troisième message aux Anglais. Nos ennemis prirent de là occasion de l'injurier grossièrement, Jeanne, à cette nouvelle, ne put s'empêcher de verser des larmes. « Ah! dit-elle, messire le Roi des cieux voit bien que ce ne sont que menteries. » Elle fut cependant bientôt consolée par les paroles que lui adressèrent *ses voix*.

» Or, il tardait beaucoup aux gens de la garnison d'Orléans de faire de nouvelles sorties. Aussi le vendredi 6 mai, dès le matin, on s'apprêta au combat. Mais, au lieu de suivre le parti arrêté au conseil de la veille, on convint d'attaquer sur-le-champ l'ennemi du côté de la rive gauche. La Pucelle et

les autres chefs de l'armée, en grand nombre, vinrent donc en bateau jusque dans une petite île. Un pont formé par deux barques fut jeté sur le bras de rivière qui restait à traverser. La puissance des Anglais était fort redoutable de ce côté. Les quatre bastilles de Saint-Jean, des Augustins, des Tournelles et de Saint-Privé, étaient là devant nos yeux bien garnies de combattants et de munitions. Mais la frayeur s'était emparée de nos ennemis. Abandonnant presque à la merci des Français les bastilles qui leur paraissaient moins importantes, ils rassemblèrent leurs forces sur un même point, et se retirèrent en grand nombre aux forts des Augustins et des Tournelles.

» A cette vue, nos hommes d'armes hésitèrent un instant s'ils iraient attaquer des forteresses si bien défendues. Déjà même ils commençaient à se retirer en désordre, quand soudain Jeanne d'Arc, témoin de leurs craintes et de leur danger, s'écria : « Ah ! mon Dieu ! courons sur les Anglais !» Aussitôt je m'élance avec elle dans une petite barque. Nous abordons sur la rive, et, couchant nos lances, nous tombons sur l'ennemi. Le sire de Raiz, Daulon, et d'autres chefs de guerre et hommes d'armes, nous suivent pleins d'ardeur et poussent vigoureusement jusqu'aux palissades du fort des Augustins. Cependant un Anglais d'une haute stature

défendait un des passages pour y arriver. Un canonnier, maître Jean, du pays de Lorraine, l'ajuste et l'abat du premier coup. La palissade est forcée; la bastille prise et incendiée, et parmi les ennemis qui s'y trouvaient renfermés, un bien petit nombre échappe à la mort. Jeanne avait reçu durant l'assaut une légère blessure au pied. Bien qu'elle eût jeûné tout le jour, parce que c'était un vendredi, elle ne voulait point rentrer dans la ville tant que ses gens seraient en péril. Ce ne fut pas sans peine qu'elle se décida enfin à revenir à Orléans.

» Cependant la plus grande puissance des Anglais était sur la rive droite, et jusqu'ici tous nos efforts s'étaient portés sur le côté opposé. Nous résolûmes de ne pas laisser plus longtemps la ville ainsi se dégarnir, et de veiller aussi à sa défense, tout en attaquant le fort des Tournelles. Or, Jeanne disait : « Vous avez été à votre conseil, et j'ai été au mien. Croyez que le conseil de messire tiendra, et que celui des hommes périra. Qu'on se tienne prêt de bonne heure : j'aurai demain beaucoup à faire, plus que je n'ai eu jusqu'à présent. Il sortira du sang de mon corps, je serai blessée [1]. »

» Le lendemain, au point du jour, elle voulut emmener vers la rive gauche les hommes d'armes de la garnison et l'artillerie. Mais les capitaines

[1] Dépositions de Louis de Contes et de Simon Charles.

n'avaient garde de suivre son avis, et de livrer ainsi la place presque à la merci des Anglais. Le peuple toutefois était pour Jeanne d'Arc. Vainement essayait-on de la retenir. *Et ainsi qu'elle délibéroit de passer* (la Loire), *on présenta à Jacques Boucher, son hoste, une alose; et alors il luy dit : « Jeanne, mangeons cette alose avant que partiez ?*

» — *En mon Dieu, dit-elle, on n'en mangera jusques au souper, que nous rappasserons par-dessus le pont et ramènerons un godon* (Anglais) *qui en mangera sa part*[1]. »

» La porte de Bourgogne avait été fermée par les soins du sire de Gaucourt. Les bourgeois de la ville et quelques hommes d'armes, animés par l'exemple de la Pucelle, éclatèrent alors en menaces. « Vous êtes un méchant homme, cria Jeanne au gouverneur; mais, que vous le veuillez ou non, les gens d'armes viendront, et gagneront aujourd'hui comme ils ont déjà gagné. » Le sire de Gaucourt fut contraint de céder; et Jeanne alors passa le fleuve, suivie d'une foule de combattants.

» Le fort des Tournelles s'élevait à la tête du pont : c'était le plus redoutable boulevard des Anglais sur la rive gauche. Il était merveilleusement défendu de tous les côtés, soit par la rivière, par des fossés ou des palissades. Sir Guillaume Glades-

1 Chronique contemporaine.

dale en avait le commandement, et venait de s'y renfermer avec les plus braves des chevaliers anglais et une formidable artillerie.

» L'assaut commença dès le matin. Vous auriez vu là, sur le rivage, tous brûlant d'ardeur, Jeanne d'Arc, Dunois, les sires de Raiz, de Gaucourt, de Guitry, de Villars, de Graville, d'Illiers, de Gontaut, de Chailly, l'amiral Culant, Lahire, Saintrailles, et bon nombre d'autres chefs de guerre. C'était à qui d'entre eux montrerait le plus de vaillance. Les Anglais résistèrent longtemps à nos violents efforts. Leurs canons et leurs flèches, les haches, les maillets de plomb et les guisardes les secondèrent puissamment. Mais plus ils résistaient et plus nous redoublions nos vigoureuses attaques. L'assaut durait depuis plusieurs heures, et les Français commençaient à se sentir un peu abattus, quand tout-à-coup Jeanne d'Arc, qui, plus que tout autre, s'était montrée brave guerrière, saisit une échelle, l'appliqua le long du mur de la bastille, et y monta la première. A cet instant, une flèche fatale vint la percer entre le cou et l'épaule, et s'arrêta dans la plaie. A la vue de son sang qui coulait, la pauvre fille eut peur et se prit à pleurer. Mais elle pria aussitôt; et les deux saintes, ses patronnes, lui étant apparues, elle se sentit consolée [1].

[1] *Voyez* Interrogatoires de la Pucelle.

Elle arracha la flèche de sa blessure. On la retira du fossé où elle était tombée ; on la porta à l'écart ; et quelques hommes d'armes voulaient charmer sa plaie en prononçant sur elle des paroles merveilleuses. Jeanne s'y refusa. « J'aime mieux mourir, dit-elle, que de pécher ainsi contre la volonté de Dieu. Je sais bien que je dois mourir un jour ; mais je ne sais en quel lieu, ni comment, ni à quelle heure. Si l'on peut, sans pécher, guérir ma blessure, je veux bien être guérie. « Un appareil d'huile et de lard fut appliqué sur sa plaie et calma bientôt sa douleur [1].

» Les Français, ne voyant plus Jeanne au milieu d'eux, ne tardèrent pas à se décourager. Accablés de lassitude, ils allaient se retirer ; les capitaines avaient déjà donné ordre de sonner la retraite. « Attendez encore un peu, s'écria Jeanne ; en mon Dieu, nous entrerons bientôt. Faites reposer vos gens, buvez et mangez. » Elle remonte aussitôt à cheval, s'élance dans une vigne voisine ; et, après y avoir prié quelques instants, elle reparaît au combat, revêtue de ses armes. Elle s'empare de sa bannière, que son écuyer Daulon avait remise à un brave serviteur du sire de Villars. A la vue de la Pucelle, qui revient au milieu d'eux en agitant son étendard, les Français reprennent courage et

[1] *Voyez* Dépositions de Dunois, Louis de Contes et Pasquerel.

recommencent l'attaque vivement, tandis que les Anglais, surpris de la revoir si près d'eux, sur le bord du fossé, alors qu'ils la croyaient bien loin, et peut-être expirante de sa blessure, demeurent saisis d'épouvante.

» Or, durant ce temps, les bourgeois de la ville secondaient puissamment nos efforts. Leurs canons et couleuvrines battaient fortement, de l'autre rive, le fort des Tournelles. Les munitions commencèrent à manquer à nos ennemis. Cependant une arche brisée du pont nous séparait encore de cette bastille. On parvint, à l'aide d'un brave charpentier, à y placer une forte poutre. Le commandeur de Giresme donna l'exemple et passa le premier. La terreur se répandait de plus en plus chez les Anglais. Quelques-uns avouèrent depuis qu'ils avaient vu alors dans les airs l'archange saint Michel, et saint Aignan, patron d'Orléans, montés sur des chevaux blancs, et combattant pour les Français. Le commandant du fort, sir Guillaume Gladesdale, prit le parti d'abandonner le boulevard, et de regagner la bastille, derrière le second fossé. « Rends-toi, lui criait Jeanne d'Arc, rends-toi au roi des cieux. Ah ! Glacidas, tu m'as vilainement injuriée ; mais j'ai grand'pitié de ton âme et de celle des tiens [1]. » Pendant qu'elle parlait

[1] Déposition de Pasquerel.

ainsi, Gladesdale franchissait le pont-levis, suivi d'une foule de ses hommes d'armes; mais tout-à-coup une bombarde, dirigée par l'ordre du sire Daulon, vint éclater sur ce pont, et en fit voler les débris en éclats. Gladesdale et bon nombre d'autres chevaliers anglais churent dans l'eau et perdirent la vie. Alors les ennemis prirent la fuite, et l'on entra dans la bastille sans coup férir.

» Cette victoire importante, dont les suites devaient être la levée du siège d'Orléans, fut considérée comme l'ouvrage entier de la Pucelle[1]. En effet, ce furent son exemple et son courage qui nous entraînèrent sur ses pas, et livrèrent la bastille anglaise à notre merci. Or, il est à remarquer que tout ce qu'elle avait annoncé avant le combat venait de s'accomplir. Les troupes étaient rentrées dans la ville par le pont qu'on avait réparé à l'aide de planches; sir Gladesdale avait perdu la vie, et elle-même avait reçu une blessure. Aussi sa renommée ne fit-elle que s'accroître. On la regardait de plus en plus comme une fille vraiment miraculeuse. Sa rentrée dans Orléans fut un véritable triomphe. Vous auriez entendu toutes les cloches de la ville carillonner en son honneur durant toute la nuit. Chacun répétait à l'envi les prodiges de la

[1] Dunois. — Daulon. — Chronique de la Pucelle. — Journal du Siège, etc., etc.

journée, et se gaudissait du succès de nos armes. Toutes les églises retentirent d'hymnes sacrées et de cantiques de reconnaissance [1].

La puissance des Anglais venait d'être abattue par ce terrible échec. Six mille d'entre eux avaient péri, et deux mille avaient été faits prisonniers. Durant la nuit on tint conseil dans leur camp ; et, pendant que les bourgeois d'Orléans célébraient par des fêtes l'espoir de leur prochaine délivrance, le comte de Suffolk, Talbot et les autres chefs ennemis, décidèrent qu'il fallait au plus tôt lever le siège, dans la crainte de voir occire le reste de tant de braves hommes d'armes qui avaient succombé dans le dernier combat. Cependant ils voulurent encore montrer un air de fierté. Dès la pointe du jour, après avoir mis le feu à leurs bastilles, ils déployèrent toutes leurs forces, et rangèrent près des remparts de la ville tous leurs gens en bataille. On aurait dit qu'ils voulaient insulter à notre armée et lui présenter le combat. Les Français ne demandaient pas mieux que d'accepter leur défi : mais Jeanne, se levant aussitôt, courut aux portes, couverte d'un *jaseron* [2], et encore souffrante de sa blessure. Elle empêcha nos troupes

[1] Dépositions de Dunois, Daulon, Pasquerel et autres témoins oculaires.

[2] Armure légère, faite de mailles de fer.

d'en venir aux mains. « Pour l'amour et l'honneur du saint dimanche, cria-t-elle, ne les attaquez point les premiers, et ne leur demandez rien; car c'est le bon plaisir et la volonté de Dieu qu'on les laisse s'en aller s'il veulent partir. S'ils vous assaillent, défendez-vous hardiment, et vous serez les maîtres [1]. »

» Mais il s'en fallait de beaucoup que les Anglais eussent envie de recommencer le combat. Aussi ne tardèrent-ils pas à tourner le dos à la ville, se départant de l'espérance de s'en emparer jamais. Or la Pucelle, le dimanche au matin, fit apporter une table avec un marbre béni, et un autel fut dressé dessus. On y célébra deux messes, au milieu de cantiques et d'hymnes de graces. Pour lors, Jeanne dit aux assistants : « Regardez bien; ont-ils le visage ou le dos tourné vers vous ? » Et comme l'on voyait déjà les ennemis abandonner leur camp, enseignes déployées : « Laissez-les aller, continua-t-elle; messire ne veut pas que l'on combatte aujourd'hui. Vous les aurez une autre fois : ne les tuez pas; il suffit de leur départ. » Mais Jeanne avait beau crier, on ne l'écoutait guère. Un bon nombre d'hommes d'armes s'étaient déjà mis à la poursuite des Anglais, et ils tombèrent bientôt sur les bagages et les traînards. Les bastilles, que l'on trouva

[1] Journal du Siège.

garnies largement de vivres et autres biens, furent démolies par l'ordre des chefs de guerre. Des malades et beaucoup de prisonniers s'y trouvaient renfermés. Jeanne, toute compatissante, supplia instamment de les traiter avec douceur.

» Parmi eux était un capitaine français nommé Le-Bourg-de-Bar, *lequel estoit enferré par les pieds d'un gros et pesant fer, tellement qu'il ne pouvoit aller et estoit souvent visité par un Augustin anglais. Talbot se fioit à lui de le bien garder comme son prisonnier, espérant en avoir une grosse finance ;.... donc quand cet Augustin vid les Anglais se retirer ainsi hastivement, il demeura avec ledit prisonnier, en intention de le mener après ledit de Talbot son maître et le mena par dessous le bras..... Lors icetuy Bourg, voyant les Anglais s'en aller en grand désordre, reconnut bien qu'ils avoient du pire ; si prit l'Augustin à bons poings, et lui dit qu'il n'iroit plus avant, et que s'il ne le portoit jusques à Orléans, il lui feroit ou feroit faire desplaisir..... Cet Augustin, par force et contrainte, le porta doncques sur ses épaules jusques à Orléans, et par iceluy Augustin on sceut et découvrit plusieurs choses de la commune des Anglais* [1].

» La ville assiégée respirait enfin librement. Ses

[1] Chronique contemporaine de la Pucelle.

bons habitants, qui depuis bien des jours ne connaissaient que l'affliction et la souffrance, se livraient maintenant en toute sécurité aux élans de la plus vive allégresse. Chacun répétait qu'à Jeanne seule on devait cette heureuse délivrance.

» Cependant cette jeune héroïne n'avait rempli encore qu'une partie de sa mission : de nouveaux exploits l'attendaient ailleurs. Dès le mardi, 13 mai, elle partit d'Orléans avec Dunois et les autres chefs de guerre, et s'en vint trouver le roi, qu'elle rencontra à Loches. Or, vous devez penser s'il lui fut fait bon accueil et grand honneur. Jeanne certes le méritait bien; car jamais homme d'armes ou chevalier n'avait servi si vaillamment son prince et son pays.

» On tint conseil à Tours. Jeanne brûlait du désir de poursuivre le cours de ses victoires. Elle aurait voulu qu'on prît sans plus tarder la route de Reims. « Je ne durerai qu'un an ou guère plus, disait-elle, il me faut donc bien employer[1]. » Les capitaines et hauts seigneurs n'étaient pas de cet avis; ils désiraient aller attaquer les Anglais en Normandie, afin de les chasser pour toujours du royaume. C'était en cette province que se trouvait leur plus grande force. En marchant vers Reims par la Champagne, on laissait de vastes pays comme à leur

[1] Déposition du duc d'Alençon.

merci ; les environs de Paris et d'Orléans restaient aussi sans défense, et l'on risquait de perdre en peu de temps les grands avantages qu'on venait d'obtenir.

» Le premier parti paraissait donc le plus sage, mais la Pucelle avait le sien qu'elle ne voulait point abandonner, et elle s'affligeait vivement du long retard que l'on mettait à l'adopter. Un jour donc que le roi délibérait avec l'évêque de Castres et Robert Le Masson, sire de Trèves, elle vint frapper à la porte ; et, étant entrée, elle embrassa les genoux du monarque. « Noble Dauphin, dit-elle, ne tenez pas tant et de si longs conseils, venez recevoir votre digne sacre à Reims ; on me presse beaucoup de vous y mener.

» — Jeanne, répondit l'évêque de Castres, ne pouvez-vous pas déclarer devant le roi comment votre conseil vous a parlé?

» — Oui, continua le prince, voulez-vous bien nous le dire?

» — Ah ! je vois, reprit-elle un peu embarrassée, vous pensez à la voix que j'ai entendue au sujet de votre sacre; eh bien ! je vous le dirai : je me suis mise en oraison, selon ma coutume, et je me complaignais que vous ne vouliez pas croire ce que je disais ; pour lors la voix me dit : *Va, va, ma fille, je serai à ton aide, va!* Quand cette

voix me vient, je me sens réjouie merveilleusement, et je voudrais que cela durât toujours. » Et elle regardait le ciel avec un air d'attendrissement et de joie [1].

» La renommée de Jeanne d'Arc et la confiance qu'on avait en ses paroles étaient devenues si grandes, qu'on ne put se résoudre, dans le conseil du roi, à faire autre chose que ce qu'elle désirait. Il fut donc décidé qu'on marcherait sur Reims aussitôt qu'on aurait rassemblé des troupes suffisantes. Et cependant, que d'obstacles n'avait-on pas encore à franchir ! Il fallait traverser soixante lieues de pays occupés par l'ennemi. On devait rencontrer des villes fortifiées et des rivières telles que l'Yonne, l'Aube, la Seine et la Marne. En outre, on manquait d'argent pour le transport de l'artillerie et des munitions, et pour l'entretien des troupes. Mais Jeanne avait parlé : c'était, disait-on, la voix de Dieu : pouvait-on hésiter encore ? On forma à la hâte une nouvelle armée, dont le duc d'Alençon fut déclaré le chef. Ce noble chevalier venait d'achever le paiement de sa rançon.

La duchesse, sa femme, était bien chagrine de son départ. « Nous venons, disait-elle, de dépenser de grandes sommes pour le racheter des Anglais : s'il me croyait, il demeurerait.

1 *Voyez* Chronique contemporaine de la Pucelle.

» — Madame, répondit Jeanne, je vous le ramènerai sain et sauf, voire même en meilleur contentement qu'à présent : soyez sans crainte. » La duchesse fut rassurée par ces paroles.

» On partit de Selles, en Berry, où s'était rendu le roi, et l'on se rapprocha d'Orléans. On vit bientôt sortir de cette ville Dunois et le brave sire d'Illiers, qui vinrent avec un renfort se joindre au duc d'Alençon. Son armée entière ne comptait guère alors que 3,600 hommes. Avec de si petites forces on avait résolu cependant de faire l'attaque de Jargeau; mais quand on fut sur le point de l'assaillir, on hésita encore, et l'on vit bien qu'il serait imprudent de tenter pareille entreprise. Pour Jeanne d'Arc, elle s'écriait, remplie de confiance : « Ne faites point difficulté de donner assaut à ces Anglais, car Dieu conduit votre œuvre : et n'était cela, j'aimerais mieux garder mes brebis que de venir en de tels périls. » Ces paroles ranimaient notre ardeur. Et pourtant, au lieu de suivre l'avis de Jeanne, on se rendit à Orléans, où de nombreux renforts arrivaient de toutes parts pour se joindre à notre armée.

» Le duc d'Alençon, se voyant à la tête d'un bon nombre de vaillants chevaliers et autres gens de guerre, jugea qu'on pouvait dès lors, sans plus tarder, essayer quelque attaque. On s'en vint donc

devant Jargeau. Or, c'était le 11 juin de cette même année 1429. La ville de Jargeau, assise au bord de la Loire, presque à l'opposite de Meung, avait été prise deux années auparavant par le comte de Salisbury. Suffolk, ses deux frères et d'autres chefs anglais étaient chargés de la défendre. Les Français, en approchant, virent toute la garnison rangée en bataille hors des murs. Ils ne s'y étaient pas attendus. Aussi arrivèrent-ils un peu en désordre. Déjà même, ébranlés par l'attaque des ennemis, ils commençaient à plier, quand tout-à-coup Jeanne, agitant son étendard, vole aux premiers rangs contre les Anglais; son air assuré, sa contenance fière et intrépide, et les paroles qu'elle fait entendre, changent en un instant le destin du combat. Les Français reviennent à la charge; l'ennemi, effrayé, abandonne l'espoir de la victoire, et rentre honteusement dans l'enceinte des murs de Jargeau.

» Le lendemain, l'attaque devint plus vive encore. Les canons et les bombardes battaient fortement les murailles de la ville. Les assiégés se défendirent vigoureusement. Le duc d'Alençon, s'étant élancé dans un lieu grandement périlleux pour lui : « Beau duc, lui dit aussitôt la Pucelle, ôtez-vous du logis où vous êtes, comment que ce soit, car vous y seriez en danger des canons. » Le duc se

recula de deux toises, et soudain une bombarde ennemie, lancée des remparts, vint abattre dans ce même lieu le sire de Lude, noble seigneur d'Anjou. Lors le duc sentit s'accroître sa confiance pour Jeanne, et il admira la science surnaturelle dont elle était douée [1].

» Les Français étaient depuis deux jours arrêtés devant Jargeau. La brèche ayant paru suffisante, on se disposa à donner l'assaut : les Anglais attendaient un renfort commandé par le terrible Falstof; un plus long délai pouvait nous devenir fatal. Mais le comte de Suffolk, effrayé sans doute par l'aspect de nos préparatifs de guerre, demanda tout-à-coup à traiter. On ne voulut accorder aux ennemis que la vie sauve, avec la permission d'emmener leurs chevaux. Ces conditions leur paraissant trop dures, on se décida à donner l'assaut. « En avant! gentil duc, à l'assaut! cria Jeanne au duc d'Alençon, n'ayez doute : l'heure est prête, quand il plaît à Dieu. Il veut que nous allions en avant, et veut nous aider. Ah! gentil duc, poursuivit-elle, vous avez peur! Ne savez-vous pas que j'ai promis à votre femme de vous remener sain et sauf [2]? »

» Cependant les hommes d'armes s'étaient élancés dans les fossés et s'efforçaient de les combler. Des

[1] Chronique de la Pucelle.

[2] Déposition du duc d'Alençon.

échelles avaient été dressées, et le combat, par la résistance qu'opposaient les Anglais, était devenu terrible. Il durait depuis plusieurs heures, quand Suffolk demanda à parlementer; mais on ne l'écouta point. Jeanne, son étendard à la main, fit appliquer une échelle au poste le plus périlleux, et monta dessus fièrement. A cet instant une grosse pierre, lancée du haut des murs, l'atteignit à la tête, brisa son casque et la fit cheoir dans le fossé. On la croyait morte, ou du moins grièvement blessée. Mais se relevant aussitôt : « Sus, sus! s'écria-t-elle de toutes ses forces : notre Sire a condamné les Anglais ; à cette heure ils sont à nous. »

» En ce moment l'assaut devint plus terrible encore. Les hommes d'armes, Jeanne à leur tête, redoublèrent de vaillance, et la ville fut emportée. Les ennemis, poursuivis dans les rues, couraient se réfugier dans les maisons, où nos gens venaient les atteindre. Il en fut fait un grand carnage. Alexandre de la Poole, frère de Suffolk, avait déjà péri, quand celui-ci, sur le point d'être pris, se retourna, et s'adressant à Guillaume Regnault, écuyer du pays d'Auvergne, qui s'était attaché à sa poursuite : « Es-tu gentilhomme? lui cria-t-il.

» — Oui, répondit Regnault.

» — Es-tu chevalier? continua le commandant anglais.

» — Non, reprit le noble écuyer.

» — Tu le seras de mon fait, ajouta Suffolk. »

» Aussitôt il lui donna l'accolade et, lui remettant sa propre épée, se fit son prisonnier. Par les soins de Jeanne et du duc d'Alençon, ce fier ennemi fut épargné, ainsi que son frère, Jean de la Poole, et une quarantaine d'autres hommes d'armes anglais. Un bateau fut chargé de tous ces captifs, que l'on conduisit à Orléans. Quant aux autres ennemis, hors un petit nombre qui parvint à s'échapper, tous périrent dans le désordre qui suivit la prise de la ville. Le tumulte était si grand qu'on n'écoutait plus la voix de la Pucelle, demandant merci pour tant d'infortunés. Elle se sentit vivement affligée quand elle apprit que, contre ses ordres formels, l'église avait aussi été livrée au pillage.

» Après une si grande victoire, les chefs de l'armée se rendirent à Orléans, où ils séjournèrent durant quelques jours. Des capitaines et de hauts seigneurs arrivaient de tous côtés dans cette ville attirés qu'ils étaient par les prodiges qui signalaient chacun des pas de Jeanne d'Arc; tous voulaien combattre avec elle, et avoir part aussi à l'honneur de délivrer la Fra‹ ›. Les seigneurs qui manquaient d'argent pour s'equiper arrivaient parfois montés sur de petits chevaux, en qualité de

simples *coutilliers* [1] ou archers. Vous auriez vu là aborder sur le rivage le comte de Vendôme, le sire de Lohéac, Guy de Laval, les sires de Raiz, de Chauvigny, de la Tour d'Auvergne, et bon nombre d'autres encore, tous bouillant d'ardeur, et ne demandant que l'occasion de déployer leur vaillance. Le comte Artus de Richemont, connétable de France, ennuyé de son inutile loisir, avait enfin quitté sa retraite de Parthenay; et voulant, comme tant d'autres comtes et barons, combattre aussi pour son pays, il arrivait avec quatre cents lances et huit cents archers. Mais il faut savoir que le roi, sur certains rapports du sire de la Trémoille, tout-puissant à la cour, avait conçu pour le pauvre connétable haine et malveillance. Ce fut donc avec bien de la peine, comme nous le verrons plus tard, qu'il obtint l'honneur de défendre sa patrie. Charles, irrité contre lui, refusait toujours ses services.

» Le duc d'Alençon, se voyant à la tête d'une nombreuse et vaillante armée, partit d'Orléans avec la Pucelle et une foule de hauts seigneurs, pour aller mettre le siège devant quelque place occupée par les Anglais. Meung-sur-Loire fut la première ville ennemie qu'il rencontra. C'était là jadis un des lieux de plaisance du bon roi Charles V. Ce fut

[1] Gens armés de coutilles.

dans l'enceinte de ses murs qu'il rendit le dernier soupir [1].

» Mais cette ville était en ce moment bien déchue de son ancienne gloire. Les habitants, avertis naguère que le comte de Salisbury, après la prise de Janville, marchait contre elle pour s'en rendre maître, n'avaient opposé aucune résistance et s'étaient même empressés d'envoyer à ce chef anglais les clefs de la place. Celui-ci l'avait fortifiée dès lors d'une bonne garnison. Les Français, conduits par le duc d'Alençon et par Jeanne d'Arc, réparèrent bientôt par leur valeur la honte d'une si coupable lâcheté. Ils s'emparèrent de la forteresse du pont et la munirent de troupes; puis, comme s'ils eussent voulu punir les habitants de leur criminelle action, ils se mirent peu en peine de les délivrer entièrement du joug des ennemis. Ils laissèrent donc encore le château occupé par une petite garnison anglaise, sous le commandement de lord Scales, et marchèrent droit vers Beaugency, que défendait lord Talbot. A l'arrivée de nos hommes d'armes, les Anglais abandonnant la ville se retirèrent sur le pont et dans la citadelle. Nos gens entrèrent alors dans la place et

[1] *Voyez cet ancien dicton :*

« L'an mil trois cent octante et un
Mourut le bon roy Charles à Meun. »

se préparèrent à battre le château à l'aide de canons et de bombardes. Or, Talbot, désespérant sans doute de pouvoir se défendre avec succès, avait fui honteusement, et était venu vers Janville, joindre le renfort qu'amenait sir Falstof. Celui-ci venait pour secourir Jargeau ; mais il était trop tard, et force lui fut bien d'ouïr, durant sa route, la nouvelle de la prise de la ville. Laissant alors à Étampes, ville assise dans une jolie vallée à l'entrée de la Beauce, les vivres et munitions qu'il était chargé de conduire, il s'était rendu à Janville avec ses troupes, et ce fut là qu'il rencontra le sire de Talbot. Ils tinrent conseil entre eux, et ces deux fiers Anglais, fort affligés de nos victoires, ne savaient trop ce qu'il convenait de faire pour obvier au déclin de leurs armes.

» Vous avez dû voir que le connétable Artus de Richemont s'était mis en marche avec quatre cents lances et huit cents archers, pour venir porter aide aux Français. Il aurait bien voulu arriver à temps pour être témoin de la levée du siège d'Orléans; mais il devait savoir qu'avec la Pucelle on n'attendait pas longtemps la victoire : ce ne fut donc que devant Beaugency qu'il rejoignit l'armée royale. *Aussitôt que le roy sceut sa venue, il envoya monseigneur de la Jaille au-devant de luy, et le trouva à Loudun. Si le tira à part, et luy dist*

que le roy luy mandoit qu'il s'en retournast à sa maison, et qu'il ne fust tant hardy de passer en avant, et que s'il passoit oultre, que le roi le combattroit. Lors mon dict seigneur respondit que ce qu'il en faisoit estoit pour le bien du royaulme et du roy, et qu'il verroit qui le voudroit combattre. Lors le seigneur de la Jaille luy dist : Monseigneur, il me semble que vous ferez très-bien[1]. Le connétable, poursuivant donc son chemin, arriva auprès de Beaugency, et envoya prier les assiégeants de le recevoir. *Or, le comte de Richemont venoit en cestuy siège à grande chevalerie ; avec lui estoient le comte de Perdriac, Jacques de Dinan, le seigneur de Beaumanoir et autres*[2].

» Si quelqu'un fut dans l'embarras en apprenant cette nouvelle, ce fut bien certes le duc d'Alençon. Pour obéir à l'ordre formel du roi, il devait renvoyer sur-le-champ le connétable ; d'un autre côté, comment oser refuser le secours d'un si noble et si vaillant chevalier, quand on s'attendait à chaque instant d'être assailli par Talbot et Falstof?

» Cependant les amis que le connétable avait

[1] Chronique des faits et gestes d'Artus III, duc de Bretagne, comte de Richemont et connétable de France, par Guillaume Gruel.

[2] Chronique de la Pucelle.

dans l'armée intercédaient vivement pour lui. Jeanne d'Arc vint le rejoindre auprès d'une maladrerie, avec le duc d'Alençon, Dunois et autres capitaines. Le comte de Richemont lui dit : « *Jehanne, on m'a dit que vous me vouliez combattre ; je ne sçay si vous estes de par Dieu ou non. Si vous estes de par Dieu, je ne vous crains rien ; car Dieu sçait mon bon vouloir : si vous estes de par le diable, je vous crains encore moins*[1].

» Jeanne était bien d'avis de lui faire bon accueil, disant qu'il fallait s'aider les uns les autres. On lui fit entendre qu'en vertu de la grande autorité qu'elle avait reçue du roi, elle avait le droit de pardonner au connétable les offenses qu'il pouvait avoir commises. Pour lors Jeanne lui pardonna bien volontiers, et fut fort aise de son arrivée. Artus de Richemont joignit aussitôt ses gens à ceux de notre armée ; mais, comme nouveau venu, il fut contraint de commander le guet durant la première nuit, et chacun s'étonnait, comme d'une chose inouïe, de voir le guet mené par un connétable de France[2].

» Cependant on continuait à battre de toutes parts le château de Beaugency. Incapable de résister plus longtemps à nos efforts, il fut réduit à se ren-

1 Chroniqne d'Artus III, etc., par Guillaume Gruel.

2 *Voyez* Mémoires de Richemont, par Guillaume Gruel.

dre. La garnison, commandée par le sire de Guéten, bailli d'Evreux, fut libre de sortir. Chaque combattant eut la permission d'emmener son cheval et d'emporter avec lui un marc d'argent et son armure.

» L'armée anglaise, grossie du renfort que lui avait amené sir Falstof, parcourait la campagne, cherchant à réparer ses pertes par quelques succès. Elle avait essayé de reprendre le pont de Meung-sur-Loire; mais, forcée de se retirer devant les Français, elle était remontée vers la Beauce, du côté de Patay. Nos chefs de guerre étaient incertains s'ils attaqueraient l'ennemi en pleine campagne. Le souvenir des funestes journées d'Azincourt, de Crevant, de Verneuil et de Rouvray venait s'offrir à leur esprit. Une nouvelle bataille perdue pouvait nous ravir en un instant tout le fruit de nos victoires. On consulta Jeanne d'Arc : « Avez-vous de bons éperons ? demanda-t-elle aussitôt.

» — Comment ! s'écrièrent les capitaines, serons-nous réduits à fuir ?

» — Non pas, répondit la Pucelle ; mais il nous faut chevaucher hardiment : nous aurons bon compte des Anglais, et les éperons serviront pour les poursuivre. »

» Ces paroles réveillèrent l'ardeur de nos troupes. On se décida à marcher contre l'ennemi à

travers les plaines de la Beauce. » En mon Dieu ! répétait Jeanne, il faut les combattre; fussent-ils pendus aux nues, nous les aurons; car Dieu nous a envoyés pour les punir. Le gentil roi aura aujourd'hui la plus grande victoire qu'il ait jamais eue; mon conseil m'a dit qu'ils étaient à nous [1]. »

» Des hommes d'armes très-bien montés furent donc choisis pour former une avant-garde. On leur donna pour chefs Ambroise de Loré, le sire de Beaumanoir, La Hire, Saintrailles et autres vaillants chevaliers. Jeanne, malgré son désir de combattre au premier rang, resta au corps de bataille, où l'on voyait, avec le duc d'Alencon, le Connétable, Dunois, le maréchal de Boussac, les seigneurs d'Albret, de Gaucourt et de Laval.

» Or, durant ce temps, les troupes anglaises s'en allaient chevauchant dans ces vastes plaines de la Beauce où l'on ne trouve ni coteaux, ni grands bois auprès desquels on puisse s'appuyer ou se mettre à l'abri. Il leur fut donc impossible de se retrancher dans un lieu fort, d'où ils pussent avec avantage nous offrir le combat. Cependant notre avant-garde les poursuivait vivement, et elle les atteignit dans un endroit nommé les Coignées, proche le bourg de Patay.

» Les Anglais n'avaient point eu le temps encore

1 Déposition du duc d'Alençon.

de s'apprêter à livrer bataille. Aussi, avant que leurs hommes d'armes eussent mis pied à terre et que les archers eussent planté leurs pieux aiguisés, les Français fondirent sur eux et les effrayèrent tellement, qu'ils ne tardèrent pas à prendre la fuite. Déconcertés par les échecs nombreux qu'ils venaient d'éprouver auprès d'Orléans et de Jargeau, on les vit se débander presque sans coup férir, et sans que sir Talbot et les autres capitaines pussent parvenir à les rallier. Arriva bientôt notre corps de bataille, dont les vaillants efforts servirent à compléter la victoire. Il fut fait un grand carnage des archers et des autres gens de la milice anglaise. Talbot, Scales, Hungerfort et bon nombre d'autres capitaines se rendirent prisonniers. Pour sir Jean Falstof, il avait fui honteusement au premier moment du combat, et s'était rendu à Corbeil, auprès du duc de Bedfort. Ce fut alors que l'on montra dans notre camp, à Talbot et au comte de Suffolk, cette prophétie de Merlin, d'après laquelle la France devait être sauvée par une vierge [1]. La prédiction avait commencé à s'accomplir, et l'on ne doutait point que cette vierge libératrice ne fût l'invincible Jeanne d'Arc.

» Ainsi qu'elle l'avait annoncé, les éperons des Français leur furent d'un grand usage. On pour-

1 Déposition du duc d'Alençon.

suivit longtemps les fuyards. Mais Jeanne ne souffrait point qu'on traitât cruellement un ennemi vaincu. Un prisonnier, frappé à la tête, étant tombé abattu et tout sanglant à ses pieds, elle descendit de cheval, le soutint dans ses bras, appela un confesseur, et elle lui donnait, en attendant sa venue, consolation et espérance [1].

» Or, pendant que la nouvelle de cette belle victoire de Patay soumettait au roi Janville, Meung-sur-Loire, Mont-Pipeau, Saint-Simon et autres places de guerre, et que l'armée, se gaudissant de tant de succès, retournait à Orléans pour en rendre graces et louanges à Dieu, la confusion et l'effroi régnaient parmi nos ennemis. Le duc de Bedfort, tout ému de colère, revint de Corbeil à Paris, et trouva cette cité grandement troublée du bruit de nos exploits. Les Armagnacs, disait-on, allaient arriver. Les serviteurs du roi anglais déploraient la perte de tant de braves gens, morts à la journée de Patay. On s'empressa dès lors de munir cette capitale de nouvelles fortifications; on demanda de nouveaux secours à l'Angleterre; on s'assura de l'appui du duc de Bourgogne; enfin, nos ennemis n'épargnèrent rien pour faire échouer devant les murs de Paris l'ardeur impétueuse qui entraînait nos guerriers sur les pas de Jeanne d'Arc.

1 Déposition de Louis de Contes.

» Cependant la jeune héroïne s'était hâtée de retourner vers le roi, et le pressait plus vivement que jamais d'entreprendre le voyage de Reims. Les choses étaient en si bon train qu'on ne crut pas devoir hésiter plus longtemps à suivre ce conseil, bien qu'il parût peu conforme à la prudence. On partit donc de Gien le 28 juin 1429. Le maréchal de Boussac, le sire de Raiz, La Hire et Saintrailles se trouvaient à l'avant-garde. L'armée se composait alors d'environ douze mille combattants. Tous étaient remplis de vaillance et d'espoir, et ils semblaient s'effrayer peu d'avoir à traverser un pays dont presque toutes les places étaient encore au pouvoir des Anglais ou des Bourguignons.

» On s'arrêta devant Auxerre, ville occupée par les gens du duc de Bourgogne. Ses habitants députèrent vers le roi, et offrirent de fournir des vivres à notre armée, et de se soumettre, si ceux de Troyes, de Châlons et de Reims rentraient dans son obéissance. Nos troupes commençaient à manquer de subsistances. On ne jugea donc pas convenable de refuser une pareille offre. Elle fut acceptée; et le bruit se répandit qu'on avait agi ainsi à la requête du sire de La Trémoille, lequel aurait reçu, dit-on, pour cette affaire, 2,000 écus, de la part des bourgeois de la ville. Quoiqu'il en soit, Jeanne d'Arc et plusieurs chefs de guerre

eurent grand dépit de ce traité. Ils eurent mieux aimé prendre Auxerre d'assaut.

» Le roi, poursuivant sa marche avec l'armée, reçut la soumission de Saint-Florentin, et parut ensuite devant la cité de Troyes, défendue par une forte garnison de Bourguignons et d'Anglais. Notre avant-garde fut d'abord vivement assaillie par elle. On somma la ville de se rendre : elle s'y refusa, et l'on vit bien alors que le siège en serait long et difficile. En effet, après cinq à six jours passés devant ses remparts, tous nos efforts demeuraient encore sans succès. Nos hommes d'armes se trouvèrent dans une grande détresse. Ils manquaient entièrement de vivres et de munitions; depuis près de huit jours, des épis de blé froissés, et des fèves nouvelles, composaient toute leur nourriture. A la vue d'une aussi triste situation, l'archevêque de Reims, chancelier de France, opina fortement pour revenir vers la Loire; et presque tous les membres du conseil du roi goûtèrent cet avis. Mais quand Robert le Masson, sire de Trèves, eut été requis de parler à son tour, ce seigneur dit que puisque on avait entrepris le voyage de Reims d'après les instances de Jeanne d'Arc, il était sage de l'entendre encore avant de prendre un parti si important. *Or, ainsi comme on débattoit la matière, la dite Jeanne heurta très-*

fort à l'huis, où estoit le conseil : si lui fut ouvert, et elle entra dedans ; puis fit la révérence au roy, et icelle faite, le chancelier luy dit : Jeanne, le roy et son conseil a eu de grandes perplexités, pour savoir ce qu'il avoit à faire... Alors elle adressa sa parole au roy, en demandant si elle seroit crüe de ce qu'elle diroit. Le roy répondit qu'il ne sçavoit, et que si elle disoit chose qui fust raisonnable et profitable, qui la croiroit volontiers. Elle demanda encore derechef, si elle seroit crüe, et le roy répondit, oüy, selon ce qu'elle diroit[1].

» Alors Jeanne parla ainsi : « Eh bien ! noble dauphin, commandez à vos gens d'assaillir la ville ; car, par mon Dieu, cette cité est vôtre ; et si vous voulez demeurer, devant deux ou trois jours, elle viendra en votre obéissance, ou par amour ou par force, et n'en faites aucun doute. »

» A quoi le chancelier répondit : « Jeanne, qui serait certain de l'avoir dans six jours, on attendrait bien encore ; mais je ne sais si ce que vous dites est véritable.

» — Oui, reprit-elle, vous en serez maîtres demain. »

« Le ton d'assurance avec lequel parlait la Pucelle rangea tout le monde de son avis : on résolut

[1] Chronique contemporaine de la Pucelle.

[2] *Voyez* Chronique de la Pucelle.

de demeurer, et de donner l'assaut sans plus tarder. Pour lors, Jeanne ordonna tous les préparatifs de l'attaque. Son étendard à la main, elle parcourut tous les rangs, en excitant tous les hommes d'armes à se disposer à combattre vaillamment. Elle fit jeter dans les fossés des planches et des bois de toutes sortes. Elle eut soin de faire construire des retranchements, pour mettre nos troupes à l'abri des coups ennemis; et, dès le lendemain au matin, tout fut prêt pour livrer l'assaut.

» Or, cependant, la crainte et l'effroi s'étaient répandus parmi les assiégés. Ils voyaient bien qu'une plus longue résistance serait inutile, après tout ce qu'on racontait de la Pucelle. D'ailleurs, les bourgeois de cette bonne ville de Troyes ne se défendaient qu'à contre-cœur contre leur seigneur et roi, dont ils auraient bien voulu redevenir les sujets. Frère Richard, fameux prédicateur, les confirmait dans de si louables dispositions; on ne parlait plus dans la ville que des merveilles de Jeanne. Du haut des murailles les habitants voyaient cette fille héroïque agiter son étendard, et plusieurs d'entre eux ont même avoué plus tard qu'ils avaient vu alors des nuées de papillons blancs voltiger autour de cette bannière mystérieuse [1].

» A la vue des préparatifs de l'assaut, on résolut

[1] *Voyez* Chronique de la Pucelle.

donc dans la ville de traiter avec les Français. En effet, on vit bientôt arriver dans notre camp l'évêque de Troyes, les principaux capitaines, et les plus notables bourgeois, qui venaient pour parlementer. On permit à la garnison de sortir librement avec ses équipages militaires et tout son avoir. Le roi prit ensuite en pitié tant de pauvres gens qui se repentaient bien sincèrement d'avoir supporté si longtemps le joug des Anglais. Charles leur pardonna bien volontiers, et il fut défendu à nos hommes d'armes, sous peine du hart, de leur faire le plus petit mal [1].

» Jeanne entra dans la ville; mais elle rencontra sur son chemin frère Richard, qui venait à elle en faisant des signes de croix et des aspersions d'eau bénite. Or, il faut savoir que les bourgeois de la cité de Troyes, tout émerveillés qu'ils étaient des prodiges opérés par la Pucelle, doutaient encore si elle était sainte ou sorcière, et frère Richard allait s'enquérir de leur part si elle ne procédait pas du démon. « Rassurez-vous, lui dit Jeanne en souriant; allons, approchez, je ne m'envolerai pas. » Puis elle entra librement dans la ville, se tenant auprès du roi. Elle était revêtue de son armure, et portait à la main son étendard [2].

[1] Chronique de Monstrelet, Chartier, etc.

[2] Déposition de la Pucelle.

» Cependant nos troupes victorieuses se rapprochaient tous les jours de Reims, et voyaient à chaque instant s'aplanir les obstacles sans nombre qui semblaient devoir rendre impossible ce périlleux voyage. La renommée de Jeanne d'Arc volait de toutes parts; on tremblait à la nouvelle de sa venue, et son nom seul faisait ouvrir les portes des places de guerre, sans qu'il fût besoin de combattre. C'est ainsi qu'on vit Châlons n'opposer à notre armée aucune résistance. L'évêque et les plus notables habitants sortirent de la ville quand ils apprirent que le roi approchait, et vinrent lui déclarer humblement qu'ils rentraient dans son obéissance.

» Rien n'arrêtant plus la marche de nos troupes, elles parurent bientôt devant les murailles de Reims. En cette ville se trouvaient les sires de Châtillon et de Saveuse, avec une faible garnison ; mais ce fut en vain qu'ils s'efforcèrent de persuader aux habitants de se défendre avec courage. Les honnêtes bourgeois de cette bonne cité de Reims, de tout temps si chère aux rois de France, ne supportaient qu'à contre-cœur le joug honteux des Anglais. Ils n'eurent donc garde de vouloir combattre les hommes d'armes qui venaient les délivrer. Les capitaines bourguignons, privés de leur secours, virent bien que toute résistance serait désormais inutile.

Aussi, sans plus tarder, ils se retirèrent, laissant la place en notre pouvoir.

» Reims avait ouvert ses portes à son légitime monarque. Charles de Valois y fit son entrée solennelle au milieu des vaillants chevaliers et hauts seigneurs de son armée. Les gens de guerre et les habitants, remplis de joie et d'espérance, se pressaient en foule autour du roi ; mais c'était surtout sur Jeanne d'Arc que se portaient tous les yeux. On n'ignorait pas que c'était par son secours que les Français depuis deux mois remportaient tant de victoires, et sa renommée était plus grande que celle d'aucun autre capitaine. On ne pouvait donc se lasser de contempler ses traits, où brillaient à la fois l'allégresse, la modestie et la piété ; et des acclamations de reconnaissance accompagnaient partout ses pas.

» Deux jours après l'entrée du roi à Reims, le 17 juillet 1429, il fut sacré dans la cathédrale, après avoir été fait chevalier par les mains du duc d'Alençon [1]. Les principaux seigneurs de la cour étaient présents à cette auguste cérémonie. Quant à Jeanne d'Arc, elle se tenait modestement auprès de l'autel, son étendard à la main. Le joie rayonnait sur son front, et une douce émotion se peignait sur son visage. Quand le sacre fut terminé, elle ne put con-

[1] Chartier. — Chronique de la Pucelle.

tenir plus longtemps les larmes de bonheur prêtes à s'échapper de ses yeux. Elle tomba alors aux genoux du monarque : « Gentil roi, lui dit-elle tout attendrie, or est exécuté le plaisir de Dieu, qui voulait que vous vinssiez à Reims recevoir votre digne sacre, pour montrer que vous êtes le vrai roi, et celui auquel le royaume doit appartenir. » A cette vue, les assistants furent profondément émus, et plusieurs parmi eux ne purent s'empêcher, comme Jeanne, de répandre des pleurs.

» Mais suspendons ici, notre châtelaine, le récit des prodiges de cette fille miraculeuse ; et, avant de reprendre la suite de son histoire, arrêtons un instant nos regards fatigués des combats sur le spectacle touchant de sa piété et de ses vertus. Tous les hommes d'armes qui l'ont connue sont unanimes sur ce point ; tous ont rendu sur elle les témoignages les plus flatteurs. Ah ! puissent-ils être crus des siècles à venir ! Fasse le ciel que le venin de la calomnie ne s'efforce pas un jour de ternir l'éclat de tant de belles vertus aux yeux de la postérité [1] !

» Aussitôt que Jeanne entrait dans un village ou une ville, elle avait coutume de marcher droit vers l'église, où elle allait dévotement prier. Elle invi-

[1] Le souhait généreux du guerrier ne devait point, hélas ! se réaliser; grace aux vers licencieux et impies du philosophe de Ferney. (Voir la note III à la fin du volume).

tait les prêtres à chanter une antienne à Notre-Dame, et puis se retirait modestement en son logis, qui était toujours la maison la plus honnête qu'on pouvait trouver. Vers la chute du jour, elle se rendait de nouveau à l'église. Le clergé chargé du service religieux de l'armée s'y rendait avec elle, et chantait les louanges de Dieu et de la sainte Vierge. Jeanne ne parlait jamais que pour dire de bonnes choses, et elle donnait le bon exemple à tout le monde. Sa piété était douce, tendre et pleine de ferveur. Elle assistait tous les jours à la messe, et versait des larmes à l'élévation de l'hostie. Souvent, durant la nuit, elle se levait pour vaquer à la prière. Son plus grand bonheur était de s'unir à son Dieu : aussi recevait-elle au moins deux fois par semaine le corps de Notre-Seigneur. Sa sobriété était extrême, et autant qu'elle le pouvait, elle jeûnait tous les vendredis.

» Chacun était vivement ému de sa charité et de son ardent amour pour les pauvres de Jésus-Christ. Elle les secourait de tous ses moyens. Les soldats malades ou blessés étaient aussi l'objet de ses soins assidus. Elle les aidait à se relever du champ de bataille, et ranimait leur courage par de pieux discours ou des paroles d'espérance. Elle aimait à répéter que Dieu l'avait envoyée pour la consolation des malheureux et des indigents. Aussi les

hommes d'armes avaient-ils conçu pour elle la plus grande vénération. Ils la regardaient comme une sainte, ne lui ayant jamais vu faire aucune action répréhensible. Vous pensez bien qu'elle n'avait garde d'imiter un grand nombre de gens de guerre, qui reniaient à chaque instant, sans y penser, Dieu ou ses saints. Elle s'efforçait de détruire dans l'armée l'habitude des jurements et des blasphèmes. Le duc d'Alençon n'osait plus jurer en sa présence, et, par ses conseils, le capitaine La Hire s'accoutuma peu à peu à renier son bâton. Elle ne pouvait supporter la présence des femmes de mauvaise vie. Elle les chassait honteusement; on la vit un jour, près de Saint-Denis, poursuivre l'une d'elles l'épée à la main, et briser cette arme en la frappant. La chasteté était surtout la vertu qui dominait dans Jeanne d'Arc. Toutes ses paroles et ses actions étaient empreintes du parfum de cette précieuse vertu. Son visage reflétait la pureté de son âme; et tous ceux qui l'approchaient, à la vue de ses traits, où se peignait une modestie céleste, ne ressentaient pour elle que de l'admiration et du respect. C'était pour conserver plus sûrement cette chasteté qu'elle gardait toujours les habits d'homme, que, d'après le conseil de *ses voix*, elle avait revêtus en commençant sa mission. Aussi bien c'eût été chose peu séante, disait-elle, que de la

voir chevaucher, en habit de femme, au milieu de tant de gens d'armes.

» Bien différente de la plupart des gens de guerre, Jeanne ne pouvait supporter le pillage. Jamais elle ne retint rien pour elle-même des objets enlevés à l'ennemi. Elle était si sévère sur ce point, qu'elle préféra plusieurs fois demeurer dans la disette que de disposer d'un butin dont le sort des armes venait de la mettre en possession.

» Émerveillés de tant de vertus, les bons habitants des campagnes et des hameaux que Jeanne traversait, accouraient souvent sur son passage et venaient lui baiser les mains et les pieds. Mais sa modestie ne souffrait qu'avec peine de pareils hommages. Toutefois, bien que ces marques de respect lui parussent messéantes, elle ne rudoyait ni ne renvoyait aucun de ces pauvres gens, dans la crainte de les affliger. Souvent aussi des femmes s'approchaient d'elle, apportant des croix, des chapelets, des anneaux, qu'on la priait de toucher. « Touchez-les vous-mêmes, leur disait-elle alors, ils seront aussi bons de votre toucher que du mien. »

» Avec tant de qualités précieuses, Jeanne, du reste, était simple et ignorante comme une pauvre bergère douée d'une bonne âme, et qui s'applique de tous ses efforts à vivre chrétiennement pour plaire à son Dieu. Mais aussitôt qu'il s'agissait du

fait des armes, cette ignorance disparaissait tout-à-coup. On la voyait manier la lance avec dextérité, courir à cheval comme le plus habile écuyer, ranger les troupes en bon ordre de bataille, et s'acquitter enfin merveilleusement de tout ce qu'aurait pu faire le chef de guerre le plus expérimenté. Mais, à l'en croire, il n'y avait là rien d'étonnant, puisque, en tout ce qui regardait le métier des armes, elle ne faisait que suivre exactement les avis de son conseil céleste. » Mon fait, disait-elle, n'est qu'un ministère [1]. » Et quand on lui apprenait qu'on n'avait jamais vu ni lu dans les livres rien de pareil : « Mon Seigneur, répondait-elle, a un livre où aucun clerc ne peut lire, tant parfait qu'il soit en cléricature [2].

» Une bien douce consolation était réservée à Jeanne dans cette ville de Reims, où, à travers tant de prodiges, elle avait enfin conduit son roi. Ses pauvres parents n'avaient cessé de penser à elle depuis son départ de Domremy. Ils savaient maintenant qu'elle était occupée à combattre les ennemis de la France; mais il leur tardait grandement de la voir revenir au milieu d'eux. Ah! souvent, sans doute, assis devant la porte de leur cabane, ils versaient des pleurs au souvenir de leur

1 Déposition de Pasquerel.
2 Hollinsbed.

fille absente. Toutes les fois que la renommée leur apportait de ses nouvelles, alors leur cœur attendri s'ouvrait à la joie. L'espérance de la revoir un jour venait consoler un peu leur âme abattue; mais quand ils apprirent l'arrivée de Jeanne à Reims, oh! rien alors ne put retenir leurs désirs impatients. S'arrachant aux campagnes de Domremy, bien que ce fût vers le temps de la moisson, ils accoururent dans cette ville, et là on les vit s'enquérir au plus tôt de la demeure de leur fille chérie. Quand on raconte ce fait, on ne fait ici mention que du père de Jeanne et de son oncle Laxart. Eh quoi! sa mère n'aurait-elle pas été aussi du voyage?.... Qui donc aurait pu la retenir? Ah! sans doute elle aussi suivit son mari, vola dans les bras de sa fille chérie, et arrosa de larmes de joie ses mains libératrices de la France.

» Oh! qui dira l'émotion, l'attendrissement que dut éprouver Jeanne dans cette heureuse entrevue? L'amour filial se réveilla alors tout entier dans son cœur, et l'emporta pour un instant sur l'amour de la patrie. Aussi l'on rapporte que, se jetant aux pieds de son roi, elle le supplia de lui permettre de retourner avec ses parents dans le modeste hameau où elle reçut le jour[1]. Sa

[1] Quelques historiens modernes de la vie de Jeanne d'Arc ont nié cette circonstance. Ils n'ont vu là qu'une conséquence fausse

mission était remplie, disait-elle, et le Ciel ne lui demandait plus rien.

» La pauvre fille se trompait, hélas! le Ciel avait fait deux parts de sa courte destinée : l'une de gloire, l'autre de malheur! Illustre héroïne, la première est dignement remplie, et tu veux échapper à la seconde. Pars donc, reviens dans les vallons de Domremy; reviens visiter encore les compagnes de ton enfance, et cette chapelle tant aimée où tes mains si souvent suspendirent des guirlandes de fleurs!..... Mais d'où naît ta douleur? D'où vient que des larmes ont tout-à-coup mouillé tes yeux?... Ah! pleurons avec elle. Charles a refusé. Les infortunés parents de Jeanne ont repris seuls, et à pas lents, le chemin de Domremy. La jeune fille venait de leur dire adieu...., et c'était pour toujours!

tirée de quelques paroles de Jeanne, par lesquelles elle aurait témoigné un vif désir de retourner vers ses parents. Il est vrai qu'aucun témoin dans son procès n'a parlé de ce fait; mais il est rapporté par plusieurs chroniques, et il nous semble, en outre, que la vraisemblance est ici en sa faveur. En effet, si, comme tous les historiens l'avouent, Jeanne manifesta à cette époque un violent désir de retourner dans son village, pourquoi lorsque sa mission, telle qu'elle l'avait annoncée, était terminée, n'aurait-elle pas supplié le roi de lui permettre de partir? Ces considérations nous ont déterminé à ne pas supprimer une circonstance qui répand un intérêt plus vif et plus tendre sur le tragique dénouement de cette mémorable histoire

TROISIÈME RÉCIT.

Le noble chevalier, que le hasard, ou plutôt une Providence attentive à ses besoins avait amené au châtel d'Avaugour, n'avait point dit son nom à la dame de ces lieux. Bien qu'il fût un seigneur de haute renommée, il voyageait alors seul et sans suite; et, jusqu'à son arrivée dans son fief du Languedoc, il voulait demeurer inconnu; mais force lui fut de se dessaisir, dans cette journée, du parti qu'il avait pris. Or, voici comment la chose lui advint.

La digne épouse du sir d'Avaugour était bien désireuse de montrer à son hôte les beaux alentours et dépendances du castel. Aussi, son second

récit terminé, lui proposa-t-elle de les parcourir avec elle et sa fille. L'étranger n'eut garde de refuser une si agréable invitation. Les voilà donc se promenant à loisir dans les jardins, les vergers et la campagne délicieuse dont le manoir était environné. La baronne ne manquait pas de désigner du doigt à son hôte les arbres qu'elle avait fait planter et les ornements divers dont elle avait eu soin d'embellir ces lieux. Fatiguée de la chaleur du jour, ils vinrent s'asseoir enfin, à l'ombre d'un épais feuillage, sur un banc de gazon qui s'offrit à leur vue; et la dame d'Avaugour parla alors ainsi :

« Preux chevalier, jusqu'ici j'ai respecté le mystère dont vous avez voulu envelopper votre nom; mais n'espérez pas pouvoir me le cacher plus longtemps. Il est temps maintenant de me l'apprendre. Que craignez-vous? N'êtes-vous pas ici sur une terre amie? Ah! quand mon époux rentrera dans ses foyers, que je puisse lui dire le nom de son vaillant compagnon d'armes, à qui le Ciel m'a permis d'accorder l'hospitalité.

» — Noble châtelaine, répondit le guerrier inconnu, me taire, quand vous m'ordonnez de parler, ce serait bien mal agir. J'obéis donc, malgré moi, à votre désir. Je vais vous apprendre ce nom, que je porte fièrement et sans rougir, parce qu'il

fit maintes fois trembler les ennemis de mon roi et de la France. Vous voyez devant vous un chevalier qui ne fut point indigne de mériter dans ce castel un favorable accueil : c'est le sire Etienne de Vignoles, plus connu dans les camps sous le nom de *La Hire*.[1].

[1] La forme dramatique que nous avons employée dans cet ouvrage nous dispense, ce semble, de suivre, avec une fidelité rigoureuse, ce que rapporte l'histoire touchant la naissance, l'âge et la durée de la vie du capitaine La Hire, notre guerrier narrateur. Pour ne point tomber dans de nombreux anachronismes, nous avons été forcé de contredire un peu les historiens. Ainsi, bien qu'il soit reconnu que La Hire mourut à Montauban, des suites de ses blessures, dès l'an 1447, le lecteur voudra bien le supposer existant encore durant une partie de la seconde période du quinzième siècle; car ce ne fut que vers ce temps que parurent les chroniques de Monstrelet, Guillaume Gruel, etc., etc., dont nous plaçons plusieurs extraits dans la bouche de notre guerrier. En donnant donc pour date à ce récit l'an 1460 environ, nous éviterons de choquer toute vraisemblance, puisqu'il est permis de présumer que les chroniques que nous avons citées étaient déjà connues à cette époque.

Du reste, cette petite infidélité historique est à peu près la seule que nous nous soyons permise dans le cours de ce récit. Nous avons tâché de conserver à La Hire son propre caractère. On sait que ce héros descendait de l'illustre famille des barons de Vignoles, qui, chassés de leurs terres par les Anglais, vinrent s'établir en Languedoc. Nous lui avons conservé sa seconde patrie ; et divers traits, diverses réponses que nous lui attribuons ici, sont fidèlement consignés dans les histoires qui ont fait mention de ce brave guerrier. (Voir, pour les autres détails sur La Hire, la note IV à la fin du volume).

Le noble châtelain, seigneur d'Avaugour, n'est point un personnage de pure invention. Le nom de *François d'Avaugour* figure avec honneur dans nos annales.

» — Quoi ! s'écria la baronne, c'est le vaillant La Hire que je reçois dans nos domaines ! ce guerrier dont tant de fois mon époux nous a redit les hauts faits d'armes ! ce hardi chevalier qu'il proposait à ses fils pour modèle de valeur ! O Ciel ! quel heureux jour ! Mais à ma joie vient se joindre un regret. Eh quoi ! le baron ne reverra-t-il point dans son propre manoir un de ses plus chers compagnons d'armes ? Ah ! promettez-nous de différer votre départ. Si j'en crois un secret pressentiment et le désir de mon cœur, il ne peut manquer d'être bientôt de retour. »

Le sire de Vignoles n'avait garde de faire une telle promesse. Bien lui tardait de revoir son fief du Languedoc et de rentrer dans sa famille. Il avait fixé au lendemain le jour de son départ : mais il ne voulut point demeurer en reste avec la baronne ; et, afin de lui prouver sa gratitude pour ses dons et ses bienfaits, il lui offrit de continuer, à l'heure même, le récit de l'histoire de Jeanne d'Arc. On se trouvait alors sous un délicieux ombrage, au bord d'une source limpide. Pouvait-on choisir un lieu plus favorable ? Aussi la dame d'Avaugour accueillit-elle une pareille offre avec empressement. Ses yeux et ceux de sa fille contemplaient la figure mâle et fière du brave guerrier, qui maintenant leur était connu ; leurs oreilles n'en devinrent que plus atten-

tives encore à ce nouveau récit de l'intrépide Etienne de Vignoles.

» Il existe un usage antique et révéré, d'après lequel les rois de France, aussitôt après leur sacre, se rendent au tombeau de saint Marcou, à Corbeny, à six lieues de Reims, pour y recevoir, par les mérites de ce saint, issu, dit-on, du sang royal, le pouvoir de guérir les écrouelles. Comme les monarques ses aïeux, Charles VII s'acquitta dévotement de ce pieux pèlerinage. Poursuivant ensuite sa marche victorieuse, toujours accompagné de Jeanne d'Arc et de son armée, il s'en vint vers la petite ville de Vailly, qui se rendit sans combattre. Cependant on voyait arriver successivement auprès du roi les députés des villes environnantes, qui venaient faire leur soumission. C'est ainsi que nous vîmes en peu de temps et sans coup férir Laon, Soissons, Château-Thierry, Crécy, Coulommiers, Provins et d'autres forteresses se ranger tour-à-tour sous l'obéissance de leur légitime souverain. Charles demeura trois jours à Soissons; il y fut témoin de l'allégresse du bon peuple de cette ville. Puis, se sentant assez puissant pour essayer une plus grande conquête, il s'approcha des remparts de Paris.

» Le duc de Bedfort, régent anglais, était pour

lors absent de cette capitale. Il était allé au-devant du cardinal de Winchester et des hommes d'armes que ce prélat ramenait d'Angleterre. Or, la terreur s'était emparée des Parisiens. Ils venaient de voir les pauvres habitants des campagnes rentrer dans la ville tout épouvantés, emmenant dans l'enceinte des murs leurs bestiaux et leurs moissons ; car le bruit s'était répandu que les Armagnacs allaient arriver. L'effroi régnait de toutes parts. Le sire de l'Isle-Adam et quelques Bourguignons étaient seuls chargés de veiller à la défense d'une si vaste cité. Sans doute qu'elle allait tomber en notre puissance, quand soudain, par malheur, voici venir le duc de Bedfort, suivi des troupes qu'on envoyait d'Angleterre. Il s'empressa de les joindre aux gens de guerre tirés des garnisons de Normandie, à la milice de la Commune, et il forma ainsi une armée de dix mille combattants. Puis, enflé d'orgueil et plein de confiance, ce régent anglais s'en vint jusqu'à Montereau, par Corbeil et Melun. De là il écrivit au roi une lettre de défi, dans laquelle il accablait d'injures Jeanne d'Arc, et s'efforçait de faire prévaloir le bon droit de Henri VI, son neveu, souverain d'Angleterre.

» Charles et les chefs de guerre qui l'entouraient reçurent, avec joie et fière contenance, le héraut qui leur apportait un pareil message. « Ton maître,

lui dit le roi, aura peu de peine à me trouver; c'est bien plutôt moi qui le cherche [1]. » Notre armée s'avança alors sur Paris, et plaça son camp près du château de Nangis. On disposa tout pour une bataille. C'était merveille de voir Jeanne aller et venir de tous côtés, et ordonner avec une rare habileté tout ce qui pouvait faire réussir le combat. Aucun homme d'armes, quelque vieux qu'il fût, ne se remémorait avoir jamais vu un chef de guerre se conduire en pareille occasion avec tant de prévoyance et de sagesse [2].

» Le duc de Bedfort, apprenant que le roi tenait la campagne avec une telle assurance, n'eut garde d'aller l'attaquer. Il revint à la hâte dans Paris, où l'alarme était générale. Les portes en étaient fermées. Aussi, bon nombre d'étrangers qui se rendaient cette année, comme de coutume, à la foire de Saint-Laurent, voyant dans Paris si grand appareil de guerre, prirent le parti de s'en retourner comme ils étaient venus. Et ce fut bien certes au dépit des pauvres marchands, qui soutenaient que, de mémoire d'homme, oncques foire de Saint-Laurent n'avait été si mauvaise [3].

» Cependant les avis se trouvèrent partagés parmi

[1] Hollinshed.

[2] Chronique de la Pucelle. — Chartier.

[3] Journal de Paris.

les gens du conseil du roi. Les uns proposaient de revenir vers la Loire ; d'autres (et c'étaient les chefs de guerre), plus confiants en leurs armes, voulaient au contraire qu'on marchât en avant, et qu'on tentât de nouvelles victoires. Le roi, jugeant le premier avis plus prudent, se décida à l'embrasser. On s'achemina donc vers Brai, pour y passer la Seine sur le pont. Mais les Bourguignons s'en étaient emparés, et l'on vit bien qu'il ne serait pas facile de forcer le passage : force nous fut alors de demeurer aux alentours de la capitale, à la grande joie de Jeanne d'Arc, du duc d'Alençon et des principaux capitaines : on revint à Château-Thierry, et puis l'on arriva jusqu'à Dammartin, bourg à dix lieues de Paris.

» Gardez-vous de croire, noble châtelaine, que notre séjour dans ces contrées y répandît toujours le trouble et l'épouvante. Les bons habitants de ces campagnes étaient remplis d'allégresse à notre approche, pensant que leur misère allait finir. Ils accouraient avec empressement pour voir le roi ; criaient *Noël*, *Noël*, en signe de réjouissance ; et puis allaient dans leurs églises chanter un *Te Deum*. Jeanne d'Arc, qui pour lors chevauchait entre le brave Dunois et l'archevêque de Reims, fut vivement émue de ce touchant spectacle. « Eh ! mon Dieu, disait-elle, voici un bon peuple bien dévot.

On n'en a jamais vu aucun tant se réjouir de l'arrivée d'un si noble roi. Puissé-je être assez heureuse, quand mes jours finiront, pour mourir en ce pays !

» — Jeanne, lui dit-on alors, dans quel lieu espérez-vous mourir ?

» — Où il plaira à Dieu, répondit-elle, car j'ignore comme vous le temps et le lieu de ma mort. Mais je voudrais bien qu'il plût à Dieu, mon créateur, de me faire ramener auprès de mon père et de ma mère ; j'irais les servir, et je garderais les brebis et le bétail avec mes frères et ma sœur, qui seraient si joyeux de me revoir [1]. » *Et quand lesdits seigneurs ouïrent Jeanne ainsi parler, et que, les yeux tournés au ciel, elle remerciait Dieu, ils crurent mieux que jamais que c'estoit chose venue de la part de Dieu plustost qu'autrement* [2].

» Le régent anglais, voyant le roi si près de Paris, sortit avec dix mille hommes d'armes, et vint prendre position au village de Mittry, près Dammartin. Notre armée, placée à Lagny-le-Sec, attendait la bataille. Moi-même, avec quelques autres capitaines, je fus envoyé en avant. Mais après quelques petits combats sans issue, livrés à des détachements ennemis, nous revînmes, et dé-

[1] Déposition de Dunois.

[2] Chronique de la Pucelle.

clarâmes que les Anglais étaient postés trop avantageusement pour qu'on pût espérer de les vaincre. Malgré cette position favorable, le duc de Bedfort ne se souciait guère d'assaillir le premier. Voyant donc que les Français ne se préparaient point à l'attaque, il retourna droit à Paris. Il tremblait de crainte que cette capitale ne voulût imiter enfin l'exemple de tant d'autres villes qui, chaque jour, rentraient dans l'obéissance du roi. En ce moment même, Compiègne et Beauvais faisaient leur soumission. Pierre Cauchon, violent partisan des Anglais, était alors évêque de cette dernière cité; mais les habitants venaient de le chasser de son siège, irrités qu'ils étaient de ses déclamations furibondes. Nous le retrouverons, cet évêque indigne de ce nom, à la tête d'un inique tribunal..... Il figure en lettres de sang dans l'histoire de la Pucelle..... Hélas! son souvenir n'est mêlé qu'à ceux de sa captivité et de sa mort!

» Le roi était alors à Crespy. Il s'avança vers Senlis, et plaça son camp auprès du village de Baron, au pied du mont Piloy. Cependant le duc de Bedfort, craignant de voir notre armée se porter sur la Normandie, et enlever aux Anglais la plus chère de leurs provinces, quitta de nouveau Paris, suivit la route de Senlis, et vint se retrancher, non loin de nos troupes, auprès de l'abbaye

de la Victoire, fondée par Philippe-Auguste, vainqueur à Bouvines. Saintrailles et Ambroise de Loré furent envoyés en avant pour explorer la position des ennemis, et reconnaître leur nombre. On sut, d'après leur rapport, que les Anglais n'avaient rien épargné de tout ce qui pouvait leur assurer le gain d'une bataille. Retranchés dans une forte situation, ils avaient couvert, à l'aide de haies et de fossés, les ailes de leur armée. La rivière les garantissait par derrière d'une attaque imprévue. Les archers se tenaient fermes auprès de leurs pieux aiguisés. On voyait parmi cette milice anglaise bon nombre de Picards et de Bourguignons. Le duc Philippe de Bourgogne y avait mandé ses meilleurs hommes d'armes. Plusieurs seigneurs, tels que les sires de Croy, de Créquy, de Béthune, de Saveuse et autres, venaient d'être faits chevaliers de la main de Bedfort.

» Chez les Français, on n'avait garde de demeurer oisif; car personne ne doutait qu'une grande bataille ne fût sur le point de se livrer. On se préparait donc aussi au combat. Le duc d'Alençon et le comte de Vendôme commandaient notre avant-garde. Les ducs de Bar et de Lorraine, les maréchaux de Boussac et de Raiz, conduisaient le corps de l'armée. Le sire de Graville et Jean Foucault, chevalier limousin, étaient chargés de veiller sur

les archers. Le comte de Claremont, le sire de La Trémoille et d'autres vaillants seigneurs étaient préposés à la garde du roi. Quant à Jeanne d'Arc, à la tête d'une troupe d'hommes d'armes, où je figurais avec le sire d'Albret, le bâtard d'Orléans, Saintrailles, elle devait se porter de côté et d'autre pour escarmoucher et guerroyer les Anglais.

» Le roi aurait bien désiré pouvoir engager le combat. On le vit plusieurs fois s'avancer lui-même en avant avec quelques seigneurs de sa suite, et chevaucher tout auprès du camp des ennemis. Mais il n'eût point été prudent de les attaquer dans une position si avantageuse, et les Anglais n'avaient garde de vouloir déloger. Cependant on se livrait à chaque instant de petits combats partiels, qui étaient toujours très-meurtriers. Jamais peut-être on ne s'était battu avec tant de haine. Nulle merci pour les prisonniers : tous étaient mis à mort sans miséricorde[1]. Un des plus braves chevaliers qui fût avec le roi, courut alors un bien grand danger. *Le seigneur de La Trémoille qui estoit bien joly, et monté sur un grand coursier, voulut venir aux escarmouches; et de fait il prit sa lance et vint jusques au frapper; mais son cheval cheut, et s'il n'eût eu bientost secours, il eût esté pris ou tué*[2].

[1] Chronique de Monstrelet.

[2] Chronique de la Pucelle.

» On continua, jusqu'au soleil couchant, de guerroyer ainsi, et des deux côtés furent occis bon nombre d'hommes. A l'approche de la nuit, les archers français sortirent de leur camp, et s'en vinrent assaillir les Anglais, qui à leur tour délogèrent de leur enceinte en grande quantité à pied et à cheval. Le choc fut rude et sanglant. On combattait presque main à main, et, la nuit étant alors survenue, il fut impossible de se reconnaître. Quelques-uns des chefs de guerre, voyant l'acharnement des deux partis, ne doutaient point que l'un d'entre eux ne finît par être entièrement exterminé. Mais il n'en fut point ainsi ; à la nuit obscure on se sépara, les Anglais retournèrent dans leur camp, et dès le lendemain s'en revinrent vers Paris. Le roi et ses gens s'avancèrent vers Crespy, et prirent la route de Compiègne, qui venait de leur ouvrir ses portes.

» Or, cependant, l'inquiétude et l'effroi s'emparèrent de plus en plus des Anglais. De toutes parts, au contraire, les Français reprenaient courage. A chaque instant de nouvelles villes faisaient leur soumission, et la puissance du roi s'accroissait ainsi tous les jours. Le duc de Bedfort avait ouï dire que le duc de Bourgogne songeait à traiter avec Charles de Valois : ces bruits alarmants ne laissaient plus aucun repos à son esprit. Il dépêcha

au duc Philippe deux de ses conseillers flamands, l'évêque de Tournay et le sire de Lannoy, pour lui rappeler ses anciens serments; et il leur recommanda de s'opposer de tous leurs efforts aux négociations qui semblaient se préparer. Ensuite, laissant Paris sous la défense de Louis de Luxembourg, du sire de l'Isle-Adam, de Simon Morhier, prévôt de la ville, et de quelques capitaines picards, il partit vers la fin du mois d'août pour Rouen, où il alla tenir les Etats de Normandie. Le régent anglais tremblait toujours de se voir enlever cette belle province, sa plus précieuse conquête.

» Charles VII désirait vivement se réconcilier avec le duc de Bourgogne. Des députés étaient allés le trouver de sa part pour lui proposer des conditions avantageuses. Le duc leur fit très-bon accueil, et se mit en devoir de répondre à son souverain. Sur ces entrefaites arrivèrent auprès de lui l'évêque de Tournay et le sire de Lannoy. Les négociations entamées furent dès lors interrompues, et l'on se contenta d'une simple trêve pour le pays de la rive droite de la Seine. Ces longs retards affligèrent vivement tous les gens de bien, voire même la plupart des chevaliers et des conseillers de Bourgogne. Ils avaient auguré favorablement de cette paix projetée; leur cœur tout français s'était lassé

enfin de porter si longtemps le joug de l'Angleterre.

» Cependant la guerre continuait toujours avec les Anglais. La forteresse de Château-Gaillard, à sept lieues de Rouen, fut prise d'assaut par quelques braves hommes d'armes, dont le commandement m'avait été confié. Quelles ne furent pas notre surprise et notre indignation, lorsqu'en visitant le château nous trouvâmes enfermé, dans une étroite cage de fer, le vaillant sire de Barbazan, fait prisonnier à Melun neuf ans auparavant. On rompit les barreaux de sa prison, et l'on s'empressa de le faire sortir. Mais ce loyal chevalier avait donné sa parole au commandant anglais Kingston, et ne voulait point sortir qu'il n'en eût été dégagé. Kingston fut mandé aussitôt, et il rendit sa foi au sire de Barbazan. Le roi et l'armée entière furent grandement joyeux de sa délivrance, parce que c'était un bien vaillant chevalier. On lui fit un très-bon accueil; chacun, en le voyant, avait peine à en croire ses yeux, car personne ne doutait qu'il ne fût allé de vie à trépas.

Le duc de Bedfort se trouvant en ce moment loin de Paris, nous résolûmes d'aller enfin assaillir cette vaste cité. Le roi se rendit à Senlis, qui venait de se soumettre, et, le 29 août, il parut avec notre armée devant la capitale de la France. Saint-Denis

avait été pris sans aucune résistance, et ses principaux habitants venaient de se réfugier dans l'enceinte de la grande ville[1]. Toute la contrée voisine se soumettait aussi sans que nos gens de guerre eussent besoin de livrer assaut.

» Nous avons pour un instant perdu de vue notre héroïne. Toutefois, n'allez pas croire qu'elle soit demeurée oisive durant les évènements dont je viens de faire le récit. Elle avait toujours suivi nos hommes d'armes, et elle n'avait cessé de donner aux soldats l'exemple de l'audace et de l'intrépidité. Mais on avait remarqué que, depuis le sacre du roi, elle ne s'efforçait plus, comme auparavant, de diriger à son gré les opérations militaires. On ne la voyait plus s'opposer avec une force et un ascendant irrésistibles aux résolutions des conseillers du roi, quand elles lui semblaient contraires aux vrais intérêts de la France; naguère elle commandait en maître, et maintenant elle se contentait d'obéir.

Sa renommée n'en était pas cependant ni moins grande ni moins merveilleuse, et son avis paraissait toujours le meilleur. Elle espérait que l'on entrerait dans Paris. Pleine de confiance, elle s'en vint donc loger à La Chapelle Saint-Denis avec notre avant-garde, où l'on voyait le duc d'Alençon, le sire d'Albret, le comte de Vendôme et un grand nombre

[1] Journal de Paris.

d'autres braves chevaliers. Nos gens de guerre envahirent les villages d'alentour, et vinrent se placer devant les portes Saint-Denis et Saint-Honoré.

» Assaillir une si vaste cité était chose périlleuse et difficile : le succès en paraissait bien douteux. On jugea qu'il vaudrait mieux employer le langage de la persuasion et des promesses, et se servir des intelligences qu'on pourrait pratiquer dans la ville. Mais ce fut en vain que le duc d'Alençon écrivit au prévôt de Paris et des marchands, et aux échevins, des lettres douces et flatteuses. Dévoués aux Anglais et aux Bourguignons, ils ne voulurent entendre à aucun accommodement. Le parlement, les magistrats et ceux qui avaient quelque emploi dans cette cité, se défiaient de la clémence du roi. Ils ne pouvaient croire qu'il consentît à pardonner à ceux qui avaient fait périr ses meilleurs serviteurs, lors du massacre des Armagnacs [1]. Aussi se préparaient-ils à une vigoureuse résistance. Les Parisiens réparèrent les fossés et les barrières. Des blocs de pierre énormes furent entassés sur les murs. On renouvela en public des serments solennels. L'or des églises et celui des simples bourgeois servirent à payer les hommes d'armes. Quant au menu peuple, il paraissait aussi bien décidé à se défendre. Ah ! sans doute que, s'il avait été libre d'agir selon les véritables

[1] Chronique de Monstrelet.

pensées de son cœur, il eût sans balancer ouvert les portes à son roi, seul capable de finir ses misères. Mais on avait égaré ses sentiments, on s'était efforcé de l'animer contre Charles de Valois ; et ces bonnes gens, cruellement abusés, croyaient vraiment, d'après les discours qui frappaient leurs oreilles, que si Paris tombait en notre pouvoir, il serait entièrement détruit, et que la charrue en labourerait la place [1].

» On était depuis huit jours à Saint-Denis. Les Français jugèrent qu'il était temps enfin de commencer l'attaque. Ils s'en vinrent donc vers la porte Saint-Honoré, et se rangèrent en bataille sous la butte des Moulins, dans un lieu qu'on nommait le Marché-aux-Pourceaux [2]. Ils le fortifièrent d'une grande quantité de canons ou de coulevrines, et y traînèrent de nombreux chariots remplis de fascines pour combler les fossés [3].

» Or, c'était le 8 septembre, jour de la Nativité de la très-sainte Vierge. Les habitants étaient pour lors à la grand'messe [4] ; tout-à-coup le canon se fit entendre. A ce bruit ils furent saisis d'effroi ; chacun s'écria que les Armagnacs attaquaient la

1 Registres du parlement.

2 Ce marché était situé au lieu où est aujourd'hui la rue Traversière.

3 Journal de Paris.

4 Registres du parlement.

ville, et que tout était perdu. La terreur était grande parmi les Parisiens; la plupart rentrèrent chez eux fort inquiets de ce qui allait advenir. Un petit nombre cependant marcha bravement pour défendre Paris, et vint se réunir à la milice anglaise et bourguignonne, qui s'avançait vers le lieu attaqué.

» Le combat ne tarda pas à s'engager. Jeanne d'Arc, suivie de quelques chevaliers, s'en vint assaillir la première barrière. On y mit le feu, et l'on parvint ainsi à pénétrer dans le boulevard du dehors.

Mais pour atteindre les murs, il fallait franchir deux fossés encore. Jeanne d'Arc et bon nombre de seigneurs passèrent le premier aisément. Le second, rempli d'eau et d'une grande profondeur, présentait plus de difficultés. Or, la Pucelle, toujours intrépide, s'en allait, la lance à la main, sondant chaque passage, afin d'en trouver un moins périlleux; par ses ordres on rassemblait à la hâte des fagots et des fascines pour essayer de combler ce fossé. Cependant les canons, les coulevrines et les traits des archers pleuvaient en cet endroit. Les deux partis, assez près l'un de l'autre pour s'entendre, s'adressaient mille injures. Jeanne, son étendard à la main, ne cessait de crier aux Parisiens : « Rendez-vous, de par Jésus, à nous

tous; car si ne vous rendez avant qu'il soit nuit, nous y entrerons par force, veuillez ou non, et tous serez mis à mort sans merci [1]. » Mais on répondait à ces paroles par de grossiers outrages, quand tout-à-coup, atteinte à la jambe par une flèche ennemie, elle chancelle et tombe sur le bord du fossé. Cette blessure n'abattit point son courage. Couchée sur la terre jonchée de morts, de là encore elle ordonnait l'attaque, et s'écriait qu'on ne devait point abandonner l'assaut. Vainement voulut-on la faire retirer; elle demeura longtemps au lieu ou elle était tombée; et ce ne fut que lorsque le duc d'Alençon, à l'approche de la nuit, vint lui-même la chercher, qu'elle se décida à le suivre dans un poste moins périlleux.

» L'assaut avait été rude et cruel. Il avait duré une grande partie du jour, et des deux côtés bon nombre d'hommes d'armes avaient été occis. On n'espérait plus guère de pouvoir franchir ce fossé si profond qui nous séparait de la ville. La nuit était venue, et les habitants n'avaient fait encore aucun mouvement en notre faveur. Pour lors le sire de La Trémoille donna l'ordre de cesser l'attaque et de revenir vers Saint-Denis. Le régent anglais allait, disait-on, rentrer à Paris avec des troupes nombreuses. Il fallut donc obéir, et ce

[1] Journal de Paris.

fut certes au grand dépit des capitaines et de Jeanne d'Arc. Grande rumeur et discorde régnèrent alors au conseil. Les uns, comme on le pense bien, ne manquèrent pas de rappeler qu'ils s'étaient opposés à cette attaque de Paris. D'autres disaient qu'on aurait dû la soutenir avec plus de constance. Il s'en trouvait qui murmuraient contre la Pucelle de ce qu'elle leur avait fait de fausses promesses. Ceux-ci prétendaient au contraire que si on l'eût écoutée, l'assaut aurait mieux réussi. Enfin, quelques-uns dirent qu'au surplus il n'y avait pas là de quoi beaucoup s'étonner, car « *bien ne nous devoit pas advenir de vouloir faire telle occision le jour de la sainte Nativité de Notre-Dame* [1]. »

» Cependant le roi, manquant d'argent et de munitions, se trouvait loin des provinces qui auraient pu lui en procurer. On prit le parti de retourner vers la Loire. Jeanne alors voulut de nouveau quitter les armes et retourner vers ses parents, au village de Domremy. Elle s'en vint donc au tombeau de Saint-Denis, et y déposa son armure blanche avec son épée. Mais la pauvre fille ne put encore cette fois satisfaire un si légitime désir. Elle fut contrainte de céder aux vives sollicitations des capitaines, qui la suppliaient de

[1] Journal de Paris.

demeurer, en louant sa bonne renommée et sa vaillance.

» Le roi, prenant la route de Provins et de Sens, revint vers les rives de la Loire. Il avait eu soin de munir de fortes garnisons et de braves capitaines les places conquises sur les Anglais. Guillaume de Flavy était commandant de Compiègne; Ambroise de Loré, de Lagny; le comte de Vendôme fut chargé de veiller à la défense de Senlis et de Saint-Denis.

» Le duc de Bedfort revint bientôt à Paris. Philippe de Bourgogne s'y rendit aussi avec un sauf-conduit du roi. Il lui avait promis de s'employer à traiter de la paix. Le peuple le reçut en criant *Noël*. Il augurait favorablement de sa venue, car il avait plus de confiance en lui que dans les Anglais. Aussi y eut-il grande joie parmi les habitants de cette ville, lorsqu'ils apprirent que le duc Philippe venait d'être proclamé régent de France à la place de Bedfort. On espérait que la paix s'ensuivrait enfin, et cette espérance s'accrut encore quand on vit que la trève conclue le 28 août était solennellement publiée en même temps que cette régence. Le pauvre peuple, las de tant souffrir, formait des vœux au Ciel pour qu'il mît un terme à ces misères.

» Mais cet espoir de la paix qu'avaient conçu

les gens de bien ne tarda pas à disparaître. La trève fut bientôt violée. Les troupes françaises, anglaises et bourguignonnes, s'inquiétant peu des ordres qui leur étaient prescrits, recommencèrent à courir le pays et à y porter partout le pillage. On voyait même des gens de Paris qui, prenant en habitude un si vilain métier, abandonnaient leurs femmes et leurs enfants, et s'en venaient, par bandes, piller sur les routes aux environs de la ville. Un grand nombre de riches bourgeois, redoutant leur présence, allèrent se réfugier dans le pays de Bourgogne [1].

» Sur l'autre rive de la Loire, la guerre continuait pareillement sans nul égard pour la trève conclue. Ambroise de Loré partit à la tête de plusieurs compagnies d'hommes d'armes, pour aller défendre la Normandie. Le duc d'Alençon s'y serait rendu lui-même avec Jeanne d'Arc, si le sire de la Trémoille ne s'y fût opposé. Cependant le conseil du roi décida qu'il convenait de s'assurer de tout le cours de la Loire. Perrinet Grasset, bourguignon et zélé serviteur du duc Philippe, était en ce moment maître de la Charité et d'autres lieux voisins. On résolut d'en venir aux mains avec lui. Une armée fut rassemblée à Bourges, sous le commandement du sire d'Albret, qui s'en

[1] Journal de Paris.

vint avec la Pucelle assaillir d'abord Saint-Pierre-le-Moutier.

» Jeanne déploya dans cet assaut une intrépidité sans égale. Le siège durait depuis plusieurs jours, et les assiégeants se défendaient encore avec succès. Nos hommes d'armes, découragés, parlaient déjà de se retirer, et bientôt un grand nombre abandonnèrent l'attaque. Jeanne était restée presque seule, avec son écuyer Daulon, au pied des remparts. On l'engageait à se retirer aussi; mais elle n'en voulait rien faire. « Vous êtes seule, lui criait son écuyer, qui venait d'être blessé d'un trait au talon.

» — Non, répondit Jeanne, en soulevant son casque, j'ai cinquante mille hommes, et il nous faut prendre la ville [1]. »

» En parlant ainsi, elle rappelait ses gens dispersés, et les conjurait d'apporter du bois et des fascines. Ranimées par sa voix, les troupes revinrent à la charge. On parvint à combler le fossé, et bientôt la ville fut prise. Le roi y entra, précédé de Jeanne, qui marchait devant lui, son étendard à la main; elle eut soin de sauver les églises du pillage, et ce fut sur elle que rejaillit l'éclat de cette brillante journée.

» On essaya ensuite de surprendre la Charité,

[1] Déposition de Daulon.

Mais cette ville, merveilleusement fortifiée, et vaillamment défendue par le capitaine Perrinet Grasset, résista longtemps à tous nos efforts. Le conseil du roi fut alors d'avis de porter de nouveau la guerre aux alentours de Paris, sur les rives de la Seine [1]. On avait lieu d'espérer d'heureux succès de cette entreprise. Les places conquises sur les Anglais avaient été conservées par les garnisons françaises. Melun était rentré au pouvoir du roi, et l'on savait, en outre, que Paris voyait chaque jour grossir dans son sein le nombre des mécontents.

» Les bourgeois et le menu peuple, se voyant abandonnés du duc de Bedfort et de Philippe de Bourgogne, et exposés sans défense aux brigandages des bandes armées qui sillonnaient les contrées voisines, pensaient qu'après tout les Armagnacs pouvaient seuls finir leur misère. Ils se réjouissaient donc de la bonne fortune que nous avions éprouvée maintes fois, et ils auraient bien voulu nous voir au milieu d'eux à la place des Anglais. Une conjuration venait même d'éclater dans Paris en faveur du parti du roi. On avait vu, parmi les conjurés, de notables habitants et de riches bourgeois; mais ayant été découverts, plus de cent cinquante avaient été

[1] Chronique de Monstrelet.

pris [1]. Quelques-uns de ces malheureux furent décapités ou jetés dans la rivière. Les plus riches se sauvèrent en payant leur rançon : un petit nombre parvint à s'enfuir. Ainsi échoua le complot ; mais le cœur du pauvre peuple n'en demeura pas moins tout français, et il ne cessait de soupirer après sa délivrance.

» On s'en revint donc aux environs de Paris ; et, à l'aide des secours qu'avait amenés Jeanne d'Arc, tout commença à prospérer. Melun fut vaillamment défendu contre les Anglais, qui voulurent essayer de le reprendre. Saint-Maur, près Vincennes, tomba en notre pouvoir. Ce fut alors qu'une nouvelle conjuration éclata dans Paris parmi les prisonniers de la Bastille. Ils étaient sur le point de livrer la porte Saint-Antoine, lorsque l'arrivée du sire de l'Isle-Adam vint ruiner leurs projets. Ces infortunés furent tous mis à mort.

» Franquet d'Arras, vaillant homme d'armes, courait alors le pays à la tête de bandes anglaises et bourguignonnes. Jeanne résolut de l'attaquer, et, secondée de la garnison de Lagny, commandée par le brave sire de Foucaud, elle força ce redoutable ennemi derrière le rempart où il s'était retranché [2]. La plupart de ses gens, com-

1 Journal de Paris.

2 Monstrelet.

plices de ses cruautés, furent passés au fil de l'épée, et lui-même fut amené captif dans le camp des Français.

» La Pucelle aurait bien désiré qu'on lui fît merci, et qu'on l'admît à payer sa rançon; mais le bailli de Senlis et les juges de Lagny voulurent à toute force lui faire son procès. Franquet d'Arras fut donc jugé, et, convaincu de mille brigandages, il fut condamné à mort et décapité [1].

» Or la terreur s'emparant de plus en plus des Anglais, ce n'était qu'à grande peine dès lors qu'on parvenait à faire partir les hommes d'armes enrôlés en Angleterre. Ces nouvelles recrues se cachaient et refusaient obstinément de venir com-

[1] On rapporte que, durant le séjour de Jeanne à Lagny, une femme mit au monde un enfant qui ne donnait aucun signe de vie, et qu'on allait ensevelir sans avoir versé sur son front l'eau du baptême. Or, cependant, sa pauvre mère en pleurs et ses autres parents s'affligeaient en songeant que le Ciel serait fermé pour lui... Mais voilà que les jeunes filles de la ville, touchées de compassion, se rendirent dans l'église de Notre-Dame, et, pour cet enfant, elles imploraient la miséricorde du Seigneur. Jeanne, émue aussi de pitié, vint prier de bon cœur avec elles... Déjà trois jours durant les voix des jeunes filles, ses compagnes, étaient vainement montées vers Dieu. Mais, ô prodige! à peine Jeanne se fut-elle agenouillée au pied de l'autel de la Vierge, que cette petite créature se réveilla comme d'un sommeil, ouvrit les yeux, et bâilla trois fois. Elle fut baptisée à l'instant même; puis soudain elle referma les yeux pour toujours : elle était au milieu des anges!... (Voyez ci-après, sur ce fait, la réponse de Jeanne à ses interrogatoires).

battre la Pucelle, que tous regardaient comme invincible. On ne parlait chez nos ennemis que de ses sortilèges. L'épouvante avait saisi leur esprit, et leurs chefs de guerre étaient animés de la haine la plus profonde contre cette fille singulière, dont l'apparition subite avait ruiné tous leurs projets.

» Le duc de Bourgogne, s'inquiétant peu de la trêve qu'il avait solennellement jurée, continuait toujours à porter les armes contre Charles de Valois, son légitime et droiturier seigneur. Après Pâques 1430, il s'en vint avec Jean de Luxembourg, l'un de ses meilleurs capitaines, assaillir Gournay-sur-Aronde, forteresse appartenant au comte de Clermont. De là il vint mettre le siège devant Choisy-sur-Oise, et en commença l'attaque avec une forte artillerie. Jeanne d'Arc, le comte de Vendôme, et bon nombre d'autres chefs de guerre étaient partis à la hâte pour aller secourir cette place[1]. Ils arrivèrent à Soissons. Un écuyer picard, Guichard Fournel, y commandait pour le roi; mais comme il traitait déjà en secret avec le duc de Bourgogne, il refusa, sous de vains prétextes, d'ouvrir les portes de la ville aux chevaliers français. Ceux-ci furent donc contraints de passer outre; puis, voyant que la route n'était

[1] Chartier. — Chronique de Berri.

point libre, et qu'ils manquaient d'ailleurs de vivres et de munitions, ils revinrent sur les bords de la Marne.

» Maître de Choisy-sur-Oise, le duc de Bourgogne résolut d'assiéger Compiègne. Cette place, l'une des plus importantes qui fussent au pouvoir des Français, était sous le commandement de Guillaume de Flavy, l'un des meilleurs capitaines de l'armée du roi. Mais ce chef de guerre était dur et cruel. Il faisait mourir, sans trop s'inquiéter des formes de la justice, toute sorte de gens : aussi chacun redoutait-il sa colère et sa haine sanglante [1]. On doit dire cependant, à sa louange, qu'il demeura toujours fidèle au parti de Charles de Valois. A l'approche des Bourguignons, il fortifia si bien Compiègne, que le duc Philippe reconnut bientôt qu'il lui faudrait employer toute sa puissance pour s'emparer de cette place. Il la fit donc cerner de tous les côtés. Jean de Luxembourg, le sire de Noyelles, sire John Montgommery, furent chargés par lui de commander les différents postes.

» Or, la Pucelle ne tarda pas d'apprendre dans quel péril se trouvait Compiègne. Elle partit aussitôt de Crespy, où elle se trouvait alors, et vint se renfermer dans cette ville pour concourir à sa dé-

[1] Mémoires de Duclercq. — Saint-Remi.

fense. On la vit bientôt faire une sortie contre les assaillants. Le jour même de son arrivée, le 24 mai, dans l'après-mtdi, elle tomba sur le quartier du sire de Noyelles : le choc fut rude. Les Bourguignons commençaient à plier, quand ils furent secourus par des hommes d'armes venus du quartier du duc de Luxembourg et de celui des Anglais. Jeanne montra dans cette occasion une admirable vaillance. Aux cris d'alarme jetés par leurs compagnons, les assiégeants étaient accourus de toutes parts, et les Français en trop petit nombre pour leur résister, songèrent dès lors à la retraite. Jeanne, après avoir ramené deux fois les troupes contre l'ennemi, se décida enfin elle-même à rentrer dans la ville; mais comme elle s'éloignait à regret, elle voulut du moins ne rentrer que la dernière. Se plaçant donc à l'arrière-garde, elle protégeait contre les Bourguignons la marche des Français, qui revenaient en bon ordre dans l'enceinte des remparts. L'infortunée, oublieuse du danger pour elle même, ne songeait point à ce qui allait lui advenir!

» La foule se pressait sur le pont : chacun s'efforçait d'atteindre au plus tôt les portes de la ville. Mais la barrière n'était ouverte qu'à demi; le passage des hommes d'armes par cette étroite entrée fut donc long et pénible. Or, cependant, les enne-

mis avaient reconnu Jeanne d'Arc à son étendard, et à sa huque garnie d'or et d'argent [1]. Ce fut à la faire prisonnière qu'ils appliquèrent en ce moment tous leurs efforts. La pauvre fille se vit bientôt enveloppée de toutes parts. Elle se défendit longtemps avec grande bravoure; mais tout-à-coup un archer picard, qui se trouvait auprès d'elle, la saisit et la tira en bas de son cheval. Elle se releva, et, aidée de quelques vaillants capitaines du parti du roi, elle combattit à pied quelque temps encore. Par leur secours, elle s'était rapprochée de quelques pas de la ville : elle touche à ses portes; dans un instant peut-être elle va y rentrer. Vain espoir! les forces lui défaillent. De fatigue épuisée, elle cède au nombre, et remet son épée à Lionel, bâtard de Vendôme, qu'elle aperçoit à ses côtés.

Quelle ne fut pas la joie des Bourguignons et des Anglais, quand le bruit de la prise de la Pucelle se répandit dans leur camp! On eût dit que toute la France venait de leur écheoir en conquête. Jeanne fut amenée captive au quartier du sire de Luxembourg : chacun en la voyant poussait de grands cris; c'était une allégresse sans pareille [2]. Le duc de Bourgogne lui-même *alla au logis où elle estoit, et parla à elle paroles hau-*

[1] Heuterus. — Saint-Remi.

[2] Monstrelet, témoin oculaire.

taines, dont je ne suis mis recors, jaçoit que j'y estoye présent [1]. On manda sur-le-champ à Paris et en Angleterre ce qui venait d'arriver. Le duc de Bedfort, en signe de joie et de reconnaissance, fit chanter un *Te Deum* avec une pompe magnifique [2].

» Mais du côté des Français, au contraire, bien grande était la douleur. On remémorait tous les hauts faits et gestes de Jeanne d'Arc, et chacun était vivement peiné de la savoir en si périlleuse captivité. Quelques-uns, concevant des soupçons, prétendirent que différents seigneurs, jaloux de sa renommée, avaient conspiré sa ruine. Le sire Guillaume de Flavy, qui, par ses cruautés, s'était attiré la haine générale, ne fut pas des derniers accusé. Il avait, disait-on, vendu la Pucelle à Jean de Luxembourg, et l'avait empêchée de rentrer dans Compiègne, en fermant les portes de la ville. Quelques paroles que l'on avait entendu prononcer à Jeanne, ce même jour, revinrent alors en mémoire. On se rappela que le matin, comme elle était allée communier bien dévotement à l'église Saint-Jacques, la pauvre fille avait dit tristement, en s'appuyant sur un pilier, à quelques habitants et à une foule d'enfants qui l'entouraient : « Mes

[1] Monstrelet, témoin oculaire.

[2] Hume.

bons amis et mes chers enfants, je vous le dis avec assurance : un homme m'a vendue; je suis trahie, et bientôt je serai livrée à la mort. Priez Dieu pour moi, je vous en conjure; car je ne pourrai plus servir mon roi, ni le noble pays de France [1]. » Mais ce fut à tort que de pareils soupçons planèrent quelque temps sur un aussi vaillant homme que le sire de Flavy. Plus tard, il défendit si bien la ville de Compiègne, qu'il ne fut plus dès lors permis de le croire en intelligence avec nos ennemis.

» Le bâtard de Vendôme avait vendu son illustre prisonnière au sire Jean de Luxembourg. Trois jours ne s'étaient pas encore écoulés, que le duc reçut de frère Martin, vicaire général de l'inquisiteur de la foi, au royaume de France, un message qui lui enjoignait de lui livrer Jeanne d'Arc. Le sire de Luxembourg ne daigna pas même lui répondre, et, sans plus tarder, il fit conduire la captive en son château de Beaurevoir, en Picardie. Là, elle fut sévèrement gardée; mais les dames de Luxembourg prirent en pitié son triste sort, et, par un doux et bienveillant accueil, s'efforcèrent d'adoucir un peu son malheur.

» Les docteurs de l'Université restés à Paris, et encore attachés au parti des Anglais, ne tardèrent

[1] Chroniques de Bretagne.

pas à donner des marques de leur haine contre Jeanne d'Arc. Ils écrivirent deux fois au duc de Bourgogne, le pressant instamment de remettre sa prisonnière à l'inquisiteur de la foi et à l'évêque de Beauvais. Ce prélat revendiquait pour lui le droit de la juger, alléguant pour raison qu'elle avait été prise sur le territoire de son diocèse : c'était Pierre Cauchon, évêque entièrement dévoué aux Anglais. La ruine de Jeanne d'Arc, qu'il méditait déjà dans son esprit, occupa dès lors toutes ses pensées.

» Les démarches de l'Université auprès du duc de Bourgogne et du sire de Luxembourg demeurèrent sans effet. Pierre Cauchon fit signifier à ces deux seigneurs une lettre de réquisition, qui leur fut remise par des notaires apostoliques. On y lisait entre autres choses : « Combien que cette femme, qu'on nomme Jeanne la Pucelle, ne doive pas être regardée comme prisonnière de guerre; néanmoins, pour la rémunération de ceux qui l'ont prise et détenue, le roi [1] veut leur bailler libéralement jusqu'à six mille livres, et, pour le dit bâtard qui l'a prise, lui donner et assigner rente jusqu'à deux ou trois cents livres. Enfin, si eux et quelques-uns d'entr'eux ne voulaient... obtempérer à ce qui est demandé, bien que la

1 Henri VI.

prise de cette fille ne soit point pareille à celle d'un roi ou d'un prince;... toutefois, comme un roi, un dauphin, ou tout autre prince, pourrait, selon le droit et la coutume de France, être retiré du preneur en lui baillant dix mille francs, le dit évêque requiert que la Pucelle lui soit délivrée, en donnant sûreté pour la somme de dix mille francs. »

» Le sire de Luxembourg ne fut pas assez fort pour résister à de telles instances. Il consentit à céder Jeanne au gouvernement des Anglais pour le prix de dix mille francs. Il la livra donc à ses juges : c'était la livrer à ses bourreaux. L'infortunée apprit bientôt, du sein de sa prison, qu'elle allait passer entre les mains de ses plus cruels ennemis. N'en attendant qu'une mort certaine, elle voulut du moins essayer de s'échapper, fût-ce même au péril de sa vie. On la vit donc soudain s'élancer du donjon du château où elle se trouvait renfermée. Elle tomba sans connaissance, et ne reçut toutefois dans sa chute aucune blessure dangereuse. On s'empressa de la relever et de la ramener dans sa prison de Beaurevoir. Tout abattue et découragée, elle ne voulait prendre aucune nourriture, et elle resta ainsi près de trois jours sans manger. Mais *ses voix*, s'étant alors communiquées à elle, lui rendirent un peu de consolation

et de courage. Cependant le sire de Luxembourg poursuivait toujours le siège de Compiègne. Mais les hommes d'armes de la garnison, aidés du secours des braves habitants, combattirent avec tant de vaillance, qu'ils parvinrent à s'emparer de toutes les bastilles qui étaient encore au pouvoir des Bourguignons et des Anglais. Ceux-ci furent tellement effrayés, qu'ils levèrent le siège et s'enfuirent en désordre durant la nuit, laissant les Français maîtres de la campagne.

» Le duc de Bourgogne n'apprit qu'avec douleur le peu de succès de l'attaque de Compiègne. Sa douleur dut s'accroître encore, quand il vit de nouvelles victoires couronner les efforts de nos hommes d'armes. La bataille de Germigny, gagnée par le brave Saintrailles; celles de Chappes et de la Croisette, où fut vainqueur le sire de Barbazan, abattirent tellement le parti bourguignon, qu'il fut dès lors comme impuissant à rien entreprendre, et qu'il fut aisé de prévoir sa ruine prochaine. Le duc de Bedfort n'était pas moins affligé de tant de revers. Les affaires du roi semblaient prospérer alors. Mais pourquoi fallait-il mêler à la joie de tant de victoires la triste pensée de la captivité de Jeanne d'Arc?

» Revenons à cette infortunée, que nous avons laissée tristement prisonnière au château de Beau-

revoir. Vous avez vu comment elle fut livrée aux Anglais, qui la rendaient responsable de tous leurs malheurs. Ces cruels ennemis avaient une soif ardente de sa mort. Mais, avant de la faire périr, ils voulaient la convaincre de sortilèges, de maléfices, et de crimes contre la foi, afin de discréditer à jamais la cause de Charles VII. Leur rage était tellement grande, qu'une pauvre femme de Bretagne ayant osé dire qu'il lui avait été révélé que Jeanne était une bonne chrétienne et qu'elle venait de la part de Dieu, elle fut brûlée vive à Paris, dans un grand appareil [1].

» Après six mois écoulés dans les prisons de Beaurevoir, d'Arras et de Crotoy, Jeanne fut conduite à Rouen, où se trouvait le jeune monarque anglais avec toute sa cour. La grosse tour du château fut choisie pour sa demeure. La pauvre fille y fut traitée avec la plus grande barbarie. On lui mit des fers aux pieds, une chaîne autour du corps; et un serrurier reçut l'ordre de fabriquer pour elle une cage de fer. Des archers anglais qu'on avait commis à sa garde ne cessaient de l'injurier grossièrement. Le sire de Luxembourg, passant à Rouen, vint la voir avec les comtes de Varwick et de Strafford. « Jeanne, lui dit-il pour l'éprouver, je suis venu te mettre à rançon ; mais

[1] Dépositions diverses.

il faut promettre de ne jamais t'armer contre nous.

» — En mon Dieu, reprit-elle, vous vous riez de moi, car je sais bien que vous n'en avez ni le vouloir, ni le pouvoir. Je sais bien que ces Anglais me feront mourir, croyant après ma mort gagner le royaume de France; mais, fussent-ils cent mille de plus, ils n'auront pas ce royaume. » Le comte de Strafford, indigné, tira sa dague, et voulut frapper Jeanne d'Arc; le comte de Varwick l'en empêcha [1].

» Hélas! ce n'était encore là que le commencement des douleurs de cette fille infortunée. Pendant qu'elle languissait ainsi, en proie aux horreurs d'une sombre prison, des juges, appelés par l'évêque de Beauvais, arrivaient de toutes parts à Rouen, et l'on vit bientôt s'ourdir, en cette cité, le fil de ce procès fatal dont le souvenir, après bien des années, vient encore m'arracher des larmes.

» Mais qu'est-il besoin de rappeler ici les détails de tant de faits affligeants pour l'histoire de l'humanité? Pourquoi émouvoir votre âme sensible, et provoquer vos pleurs par la peinture odieuse du crime demeurant vainqueur dans sa lutte contre l'innocence? Ici doit se borner mon récit. La vie de l'homme, quelque courte qu'elle

[1] Dix-septième témoin. — Enquête de Paris.

soit, est toujours mêlée de douleurs. La gloire et les honneurs peuvent, pour un temps, s'attacher à ses pas; mais l'inconstante fortune se lasse bientôt de prodiguer ses faveurs. Ainsi en deux parts se divise notre destinée : l'une renferme un peu de jouissance, l'autre beaucoup de misère, et la vue de ce dernier tableau n'intéresse guère les mortels. Jeanne d'Arc ne fut point exempte de ce commun destin. Je vous ai raconté sa gloire, ses triomphes;..... épargnez-moi maintenant le récit de ses malheurs. »

Le chevalier se tut, après avoir prononcé ces mots; mais la noble châtelaine se hâta de rompre le silence. « Ah! de grace, s'écria-t-elle, brave chevalier, au nom de l'hospitalité que vous recevez dans ce castel, je vous en conjure, achevez votre récit. Montrez-nous votre héroïne aux prises avec l'adversité. Je veux suivre jusqu'à la fin sa brillante et tragique destinée. Sans doute qu'à ce dernier tableau mes yeux vont se mouiller de pleurs; mais rassurez-vous, je me sens la force de supporter la vue d'une telle infortune. Quand je vois l'innocence succomber sous la main du crime, je me dis alors : Il est un vengeur sur nos têtes, et le sort de l'innocent est toujours le plus beau. Cette douce pensée me rassure et me console. Mon-

trez-nous Jeanne d'Arc condamnée par ses juges, et dans les mains de ses bourreaux. Pour moi, je la verrai tournant ses regards vers le ciel, et y découvrant d'immortelles espérances ; son échafaud ne me semblera qu'un degré qui l'élève vers les cieux.

» — Noble châtelaine, reprit le guerrier, puisque vous le désirez, je conduirai à fin cette tragique histoire ; mais, durant mon récit, les heures se sont écoulées, la nuit est venue ; demain, rassemblant mes souvenirs, je m'efforcerai de répondre à votre attente ; souffrez que pour le moment je ne songe qu'à goûter les douceurs du repos. »

Le désir manifesté par Etienne de Vignoles était trop juste pour que la dame d'Avaugour voulût s'y opposer. Elle renvoya donc au lendemain, non sans quelque regret, la fin d'un récit qui l'avait si vivement intéressée. Pour lors, le jeune page qu'elle avait donné la veille pour guide à son hôte, s'approcha de lui une seconde fois, et lui offrit de le conduire dans l'élégante tourelle que la baronne avait ornée à grands frais de ses propres mains.

QUATRIÈME RÉCIT.

Un nouveau jour venait de luire ; et c'était celui auquel le sire de Vignoles avait fixé son départ. « Dans quelques heures, se dit-il en lui-même à son lever, je quitterai ces lieux ; et demain, avant le coucher du soleil, j'aurai revu le manoir de mes pères. « Ces douces pensées remplirent son cœur d'une vive émotion. Il remercia le Ciel d'avoir bien voulu guider ses pas au noble castel d'Avaugour, et il le supplia de veiller sur lui encore durant le reste de son voyage. « Mon Dieu, ajouta-t-il, entends ma voix : fais pour moi aujourd'hui ce que tu voudrais que La Hire fît pour toi, si La Hire était Dieu et que tu fusses

La Hire[1] ! » C'est ainsi, dit-on, que le vaillant guerrier terminait parfois ses prières.

S'acquitter au plus tôt de sa promesse, faite la veille à la noble châtelaine, d'achever son récit, tel était en ce moment le vœu du sire de Vignoles. Cette dette payée, rien ne devait plus s'opposer à son départ. Mais il ne put encore se rendre auprès de la baronne, occupée alors à de pieux emplois. Elle consolait quelques pauvres familles tombées dans le malheur, et qui étaient venues au castel implorer ses secours. Ses paroles et ses bienfaits répandaient peu à peu dans leur cœur le baume de l'espérance. Et ces infortunés, en se retirant, disaient, les mains levées au ciel : « Daigne protéger, ô mon Dieu ! la digne épouse de notre bon seigneur ! »

Or donc, quand il fut permis au brave chevalier de parler à la dame de ces lieux, il l'aborda avec respect, et lui tint ce discours : « O vous à qui je dois la plus généreuse hospitalité, voici le jour où je vais, non sans regret, m'éloigner de votre castel ; que ne puis-je vous remercier dignement de vos dons ? Mais c'est à la Providence à m'acquitter envers vous de vos nobles bienfaits. Ah ! qu'elle répande sur votre famille toutes ses faveurs ! Pour moi, je ne puis maintenant que

[1] Historique. — *Voyez* Vie de La Hire.

former des vœux pour vous. Croyez, du moins, que je garderai de votre accueil un touchant souvenir, et qu'éternelle sera ma reconnaissance.

» — Je ne prétends plus vous retenir, reprit la dame d'Avaugour ; partez, puisque vous le voulez, et que le Ciel vous accompagne. Par mes ordres, un écuyer et deux de mes pages vous serviront d'escorte jusqu'aux limites de mes domaines. Partez ; mais, retiré dans votre manoir, n'oubliez point, preux chevalier, les habitants de ce castel. De leur côté, ils penseront à vous ; ils compteront parmi leurs plus beaux jours ceux où il leur fut donné de recevoir La Hire. »

Le sire de Vignoles, flatté d'entendre des paroles si gracieuses, allait peut-être répondre à la baronne, et montrer qu'il savait unir la courtoisie à la vaillance, quand celle-ci ajouta tout-à-coup : « Mais vous avez encore une promesse à remplir. Quand votre récit sera terminé, alors seulement, brave guerrier, l'on vous permettra de songer à partir. »

La Hire eût volontiers repris aussitôt le fil de son histoire, mais Rosalinde était absente. Par l'ordre de la dame, un varlet s'empressa d'aller l'avertir. La jeune fille était alors retirée dans son appartement, et, debout près d'une fenêtre ouverte sur la campagne, elle prenait le plaisir

de la chasse à l'oiseau. Son faucon favori s'élançait de ses mains, s'en allait voltigeant dans les airs, et lui rapportait bientôt une timide alouette ou un pluvier tremblant[1]. Rosalinde était bien joyeuse à son retour; mais elle n'avait garde de faire du mal aux innocents oiseaux qu'il avait su prendre dans son vol. Elle s'empressait de les rassurer et les caressait doucement. On dit même qu'il lui arrivait parfois (tant son âme était bonne et sensible !) de leur rendre leur liberté plénière, afin de les voir s'envoler gaiement à tire d'aile et de jouir de leur bonheur.

Dès qu'elle apprit, par le varlet, le désir de sa mère, Rosalinde, en fille obéissante, referma la croisée et descendit dans la salle basse, où l'attendaient la baronne et le chevalier. Elle vint s'asseoir auprès d'eux, et celui-ci reprit en ces mots la suite de son récit :

« Nous avons laissé l'infortunée Jeanne d'Arc tristement renfermée dans la grosse tour du château de Rouen. Cette grande cité n'avait point alors d'archevêque. Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, faisait tous ses efforts pour devenir le principal juge de l'illustre captive, alléguant toujours

1 Voyez, pour les détails sur la chasse au faucon, les vieux romanciers.

pour raison qu'elle avait été prise dans l'étendue de son diocèse. A force d'intrigues et de soins, il était parvenu au but de ses désirs. A la demande du duc de Bedfort, le chapitre de Rouen avait accordé à ce prélat territoire et juridiction, et le roi Henri avait ordonné, par lettres patentes, que Jeanne lui serait livrée pour être interrogée et voir procéder contre elle.

» Qui pourrait peindre cependant la haine furieuse dont les Anglais étaient animés contre leur prisonnière? Convaincus qu'elle avait reçu un sort, ils la redoutaient plus encore qu'une armée entière, et ils n'imaginaient pas pouvoir, sa vie durant, être jamais vainqueurs nulle part. Aussi avaient-ils une soif ardente de sa mort; et, avant même que son procès ne fût entamé, son supplice était-il déjà résolu. On préludait à ses infortunes par les plus basses injures et les plus grossiers outrages. Par une violation manifeste du droit, dont Jeanne se plaignait toujours inutilement, on la tenait renfermée dans le château de Rouen, tandis qu'étant accusée d'hérésie et de sortilège, elle aurait dû faire sa demeure dans la prison de l'archevêque. Les premiers jours de sa détention écoulés, elle était devenue invisible pour tout le monde. On ignore ce qui lui advint durant ce laps de temps; mais la barbarie bien connue de ses gardiens laisse

croire qu'ils ne lui épargnèrent aucun mauvais traitement. Elle avait les pieds attachés à des ceps de fer, joints eux-mêmes par une chaîne à un énorme soliveau. Il est certain qu'un serrurier avait fabriqué pour elle une cage de fer, dans laquelle Jeanne ne pouvait se tenir que courbée. Un témoin a même assuré qu'elle resta enfermée dans cette cage jusqu'au moment où furent entamées les procédures. Des soldats anglais, pris parmi ceux qu'on nommait par mépris *houspillers*, veillaient sur elle jour et nuit, l'insultaient souvent avec dérision, et parfois ils poussaient la cruauté jusqu'à troubler son sommeil, en lui annonçant d'une voix terrible qu'il lui faudrait bientôt mourir.

» On s'occupait cependant à former un tribunal. Pierre Cauchon, qui devait le présider, chercha à s'environner d'hommes titrés et habiles; il s'en trouva plusieurs, disposés à le seconder dans ses criminels desseins. Les uns vinrent, excités qu'ils étaient par l'envie et la jalousie. D'autres, esclaves de leur faiblesse ou dupes de leur simplicité, se laissèrent entraîner par la crainte des vengeances des Anglais. Quelques-uns accoururent, attirés par la cupidité. Un petit nombre enfin fut victime de la violence, et n'assista qu'à contre-cœur à une cause dont il réprouvait l'injustice.

» Jean Lemaître, vicaire de l'inquisiteur général

du royaume, doit être rangé parmi ceux qui n'agirent que par peur ou complaisance. Il ne voyait pas sans horreur les basses manœuvres qu'on préparait contre l'infortunée Jeanne, et il chercha plus d'un prétexte poar se dispenser d'y prendre part. Ce ne fut qu'après bien des combats et des efforts qu'une coupable faiblesse finit par dominer son cœur.

» Il n'en était pas ainsi de Jean d'Estivet, chanoine de Beauvais, et désigné pour être *promoteur* [1]. Entièrement dévoué aux Anglais, il était, après Pierre Cauchon, le plus violent ennemi de Jeanne. Il ne cessait de l'injurier durant tout le cours de l'instruction, et il entrait en fureur quand on voulait observer à son égard quelques règles de justice.

» Mais les seuls juges qui eussent voix pour prononcer, étaient l'évêque de Beauvais et le vice-inquisiteur. Les docteurs qu'on était parvenu à réunir, et dont le nombre s'élevait à près de cent, ne devaient servir que de conseil et d'assesseurs. On nomma en même temps un conseiller-commissaire examinateur, chargé de faire les interrogations préliminaires.

» Dès le commencement de la détention de Jeanne d'Arc, on avait envoyé à Domremy, lieu de sa

[1] Procureur du roi.

naissance, prendre des informations sur sa conduite durant ses premiers ans. Les personnes désignées pour ce message n'avaient rapporté que de favorables réponses. Ce motif parut plus que suffisant pour en dérober la connaissance à l'assemblée des docteurs.

» Tout se trouvant ainsi disposé, on ne songea plus qu'à procéder aux formes du jugement. Mais, de quelques précautions que se fût entouré ce nombreux tribunal, il ne tarda pas à voir qu'il serait bien plus difficile qu'il ne l'avait d'abord prévu de donner à ce procès une couleur de justice, et de suivre les lois et coutumes, tout en voulant plaire aux Anglais. La renommée publiait partout que Jeanne était d'une conduite irréprochable. On se rappelait avec quelle valeur elle avait combattu les ennemis de la France; chacun savait qu'elle était seulement prisonnière de guerre, et qu'il lui serait facile de triompher de toutes sortes d'accusations. Les docteurs sentirent bien la difficulté de leur position; mais, une fois engagés dans ce dédale d'iniquités, ils ne voulurent plus en revenir. Ce ne fut donc qu'à travers une suite continuelle de pièges, de mensonges et de violations manifestes du droit, qu'ils purent arriver au but de leurs efforts.

» Mais de toutes les basses manœuvres qui

furent employées contre cette fille infortunée, celle que je vais rapporter m'a toujours semblé la plus odieuse.

» Il se trouvait parmi les assesseurs un chanoine de Rouen, nommé Nicolas Loyseleur. C'était un homme entièrement dévoué au roi d'Angleterre et à l'évêque de Beauvais. Son âme vile et corrompue était accessible à tous les crimes. On se hâta d'en profiter.

» Loyseleur, s'acquittant du rôle qui lui était confié, pénétra, sous un costume déguisé, dans la prison de Jeanne d'Arc. Il feignit d'être du pays de Lorraine, et partisan secret du roi Charles VII. Il venait la voir souvent, causait familièrement avec elle, et insensiblement il gagna sa confiance. Dès lors elle lui révéla toutes ses pensées, et ne lui dissimula aucune de ses craintes, aucune de ses espérances. La pauvre fille se sentait un peu consolée en s'entretenant ainsi, à cœur ouvert, avec celui qu'elle croyait un serviteur fidèle de son roi..... Peut-être se flattait-elle d'avoir trouvé enfin un défenseur et un appui !... Elle ignorait, hélas ! que, durant ces entretiens secrets, l'évêque de Beauvais et le comte de Warwick, cachés dans la chambre voisine, entendaient tous ses discours, à l'aide d'un trou pratiqué dans l'épaisseur de la muraille. Les notaires Manchon et Colés, qu'ils amenèrent avec

eux, furent invités à écrire les propres paroles de Jeanne. Mais ces deux hommes, moins criminels, eurent honte d'une telle perfidie, et refusèrent d'y concourir.

» Loyseleur, poursuivant son vil rôle d'espion, s'empressait de rapporter tout ce que Jeanne lui avait dit... C'était dans ses récits que les juges puisaient la matière des interrogatoires. Le traître abusait de plus en plus de la confiance qu'il avait su lui inspirer par ses menées adroites et son langage agréable et flatteur. Cette confiance devint si grande, que l'infortunée n'hésita pas à se confesser à lui quand elle eut appris qu'il était prêtre. Loyseleur fut même longtemps le seul à qui l'on permît de remplir ce pieux ministère auprès de la jeune captive [1].

» Jeanne avait récusé pour son juge l'évêque de Beauvais; mais le prélat lui avait dit : « Le roi a ordonné que je fisse votre procès, et je le ferai. » Il l'engageait ensuite à se soumettre à l'Eglise. Jeanne répondait : « Qu'est-ce que l'Eglise? Quant à vous, je ne veux point me soumettre à votre jugement, parce que vous êtes mon ennemi capital. »

» L'illustre prisonnière fut amenée devant le nombreux tribunal établi pour la juger. Elle eut

[1] *Voyez* Manuscrit de Soubise.

d'abord à subir six interrogatoires. Le premier eut lieu dans la chapelle du château de Rouen, en présence de tous les assesseurs. Vous avez admiré, noble châtelaine, cette jeune héroïne, lorsque, à la tête de nos hommes d'armes, elle donnait à tous l'exemple de la plus intrépide valeur. Mais votre admiration doit aussi la suivre lorsque, seule en face de tant de nouveaux ennemis, elle répond à chacun d'eux avec une prudence, une sagesse et une habileté qui remplissent d'étonnement les plus savants docteurs. Bien qu'elle fût simple et ignorante comme une pauvre bergère, l'imposant appareil déployé devant elle ne fut pas capable de la troubler un seul instant.... Elle ne s'effrayait point des violences dont on la menaçait. Son bon sens, sa bonne foi, lui tenaient lieu de tout secours (car, par une nouvelle violation du droit, on n'avait pas jugé à propos de lui donner un conseil...). Le perfide Loyseleur était le seul qui pût l'aider dans ses réponses.

» Ses juges cependant n'épargnaient rien pour la surprendre dans quelques-unes de ses paroles. Toutes les ruses étaient mises en usage. On voulait, à quelque prix que ce fût, trouver dans ses discours un motif de la soupçonner d'hérésie et de sortilège. On l'interrompait à chaque moment. Et c'est au milieu du tumulte, des emportements et

des fureurs d'une assemblée presque en délire que l'accusée était tenue de répondre aux questions insidieuses qu'on lui adressait de toutes parts. *On fesoit à la pauvre Jehanne des interrogatoires trop difficiles, subtils et cauteleux, tellement que les grands clercs et gens bien lettrés qui là présents étoient, à grant peine y eussent pu donner réponse, par quoy plusieurs de l'assistance murmuroient* [1].

» Mais, laissant toute réflexion, hâtons-nous d'écouter parler Jeanne elle-même. Vous allez admirer ici avec quelle simplicité, quelle sagesse et quelle modestie, elle s'efforçait de convaincre ses juges de son innocence. Soyez donc attentives; ce sont ici les propres paroles que fit entendre cette infortunée. Puisse la postérité, en y ajoutant foi, demeurer persuadée que son âme fut toujours pure et candide, et que les seuls coupables dans ce fatal procès, ce furent les accusateurs [2]. »

[1] Déposition textuelle d'un témoin.

[2] Il est peut-être à propos de faire remarquer que Jeanne d'Arc n'a point prononcé de suite et dans une même séance le discours qu'elle va tenir. Mais c'est ici la réunion de ses principales réponses, durant ses divers interrogatoires. Et l'accusée ne dit que ce qu'elle a réellement répondu, à différents intervalles, à une foule de questions qui lui ont été adressées souvent cinq ou six fois. Le travail important de cette réunion, en un seul discours, des paroles de Jeanne, a été fait avec la plus scrupu-

« Dès l'âge de treize ans, une voix se fit entendre à moi dans le jardin de mon père, à Domremy. Elle était à droite du côté de l'Eglise, et accompagnée d'une grande clarté. J'en eus peur dans les commencements; mais je reconnus ensuite que c'était la voix d'un ange qui m'a bien gardée depuis, qui m'a appris à me bien conduire, à fréquenter l'église; c'était saint Michel. J'ai vu aussi saint Gabriel, mais je n'ai jamais vu saint Denis. J'ai vu aussi sainte Catherine et sainte Marguerite qui me parlaient souvent, et qui dirigeaient presque toutes mes actions. Ces deux saintes m'apparaissaient presque tous les jours, et souvent plus d'une fois par jour.

» J'ai vu ces apparitions aussi bien que je vois mes juges. Je pleurais quand elles me quittaient, parce que j'aurais désiré que mon âme s'en allât avec elles. Je n'en ai parlé à personne (si ce n'est au capitaine Baudricourt et au roi), sans qu'il m'ait été défendu de le faire, mais parce que je craignais, si on le savait, que mon père ou

leuse exactitude par le savant M. de l'Averdy, qui l'a publié dans le tome III des *Notices des Manuscrits de la Bibliothèque du roi*, p. 36. Nous n'avons cru pouvoir mieux faire nous-même que d'enrichir notre ouvrage de la plus grande partie de ce précieux document, tout en conservant le style simple et naïf que l'on aime à y rencontrer.

les Bourguignons ne missent obstacle à mon départ.

» Les anges étaient quelqufois accompagnés de plusieurs autres anges : car ils viennent souvent parmi les chrétiens. Je les ai vus plusieurs fois avec eux, quoique les autres ne les aient pas vus ; au surplus, ils ne m'ont jamais écrit de lettres.

» Je distingue bien, à la voix, si c'est un ange ou une sainte qui me parle : elles sont ordinairement accompagnées d'une clarté ; leurs voix sont douces et bonnes ; elles me parlent en français et non en anglais, parce qu'elles ne sont pas pour les Anglais. Je n'ai jamais cessé de voir ces deux saintes, même depuis qu'on fait mon procès.

» Les anges m'ont apparu avec des têtes naturelles ; je les ai vus, et je les vois de mes yeux, et je le crois autant que je crois que Dieu existe : les saintes sont toutes deux richement couronnées. Je leur fais alors des génuflexions et des révérences en joignant les mains ; mais je n'ai offert des bouquets, des offrandes de mes cheveux et fait brûler des cierges en leur honneur, que dans l'église, et devant l'image de ces deux saintes qui sont dans le ciel, et jamais à l'arbre des fées. J'ai embrassé plusieurs fois corporelle-

ment les deux saintes, mais par le milieu du corps; et, quand les visions se retirent, je baise la terre où elles ont passé.

» Vous me demandez comment je ferais pour ne pas me tromper, si un démon se présentait à moi sous l'apparence de saint Michel? Je réponds, qu'après les preuves que j'ai eues, je distinguerais aisément si c'est saint Michel, ou si c'est un autre. Il ne m'a jamais rien dit que de bon; il m'a bien instruit, et je crois à ses faits et à ses discours, ainsi qu'à ceux des deux saintes, aussi fermement que je crois que Jésus-Christ a souffert pour nous racheter. J'y suis portée par les bons conseils, les secours et les consolations que j'en ai reçus. Je serais déjà morte de douleur dans la prison, si je n'avais pas été soutenue par ce moyen.

» Il est vrai qu'il y a à Domremy, comme vous le dites, un hêtre, qu'on appelle *le beau mai* ou *l'arbre des fées*, et une source dans le voisinage, dont les malades viennent boire ou envoient chercher l'eau pour se guérir de la fièvre; mais j'ignore s'ils en sont soulagés. Des anciens du pays disent que les fées venaient autrefois à cet arbre; une femme du lieu, dont je vous dis le nom, a publié qu'elle les avait vues; pour moi, je ne sais si cela est vrai ou non; mais je ne les ai jamais vues. On dit encore, à Domremy, qu'on a caché en terre,

auprès de l'arbre, une mandragore qui ferait découvrir des trésors, mais je n'en sais rien de plus. Les jeunes filles vont s'amuser auprès de cet arbre, j'y ai été avec les autres, j'y ai plus chanté que je n'y ai dansé, et j'y ai fait des bouquets pour la sainte Vierge de Domremy.

» Mais depuis l'âge de discrétion, et depuis que j'ai vu les anges et les deux saintes, je ne me suis plus amusée à ces jeux d'enfant. Je n'ai eu ni visions, ni révélations auprès de cet arbre; seulement les deux saintes se sont montrées à moi auprès de la fontaine, sans que je me souvienne de ce qu'elles m'ont dit ce jour-là.

» Il y avait dans le voisinage un bois appelé *le bois chesnu*, qu'on voyait de la maison de mon père, et quand je suis venue trouver le roi, on m'a demandé si cela était vrai, parce que, m'a-t-on dit, des prophétesses avaient annoncé qu'il viendrait d'auprès du bois chesnu une fille qui ferait des choses merveilleuses; mais je n'en ai jamais eu d'autre connaissance.

» Saint Michel m'a appris de bonne heure les calamités qu'éprouvait la France; il m'a dit que j'étais une bonne jeune fille, et que j'irais au secours du roi. Les deux saintes m'ont dit aussi que je devais aller en France, y faire lever le siége d'Orléans, et rendre à ce prince de grands ser-

vices. Je leur demandai comment cela se pourrait, puisque je n'étais qu'une pauvre fille qui ne savait ni chevaucher, ni guerroyer. Elles me répondirent d'aller trouver le capitaine Baudricourt, qui commandait pour le roi à Vaucouleurs.

» Je n'avais quitté qu'une seule fois la maison de mon père et de ma mère, ainsi que vous allez le savoir : ma mère m'avait enseigné ma religion ; elle m'avait appris le *Pater noster*, que je récite bien volontiers ; elle m'a appris aussi la Salutation angélique et le *Credo*. On ne m'employait dans la maison paternelle qu'aux affaires de l'intérieur du ménage, et non à celles du dehors, et rarement à la garde des troupeaux.

» Je fus obligée d'aller à Toul, parce qu'un homme m'assigna devant l'officialité, pour m'obliger à l'épouser ; mais je gagnai mon procès, en affirmant, comme il était vrai, que je ne lui avais fait aucune promesse ; au contraire, dès le premier jour où j'ai vu les deux saintes, je vouai la virginité de mon âme et de mon corps entre leurs mains, quoiqu'elles ne l'aient pas demandé, et elles m'assurèrent que, si je gardais mon vœu, elles me conduiraient en Paradis.

» Ainsi, je tiens le vœu que j'ai fait, je crois être aussi sûre de mon salut que si j'étais déjà dans le ciel.

» Environ deux ans avant que j'aille trouver le roi, mon père apprit en songe que je m'en irais un jour avec des gens d'armes, ce qui m'a fait surveiller avec un soin extrême, et tenir dans la plus grande sujétion pendant ma jeunesse. Mon père en avait même une telle frayeur, qu'il disait qu'il me noyerait plutôt que de le souffrir, et qu'il ordonna à mes frères de le faire s'il le fallait. J'ai toujours obéi en tout à mon père et à ma mère; je ne leur ai désobéi que sur ce point, et ils me l'ont pardonné depuis, malgré la douleur qu'ils eurent de mon départ.

» Ce fut un de mes oncles qui me mena à Vaucouleurs, vers le capitaine Baudricourt : car j'étais si résolue d'obéir à ce qui m'était prescrit à ce sujet, de la part de Dieu, que j'aurais mieux aimé être tirée à quatre chevaux que de ne pas le faire, et que, quand même j'aurais eu cent rois pour père, je n'en serais pas moins partie, attendu que les voix des saintes venaient de Dieu, qu'elles m'assuraient que le roi me recevrait et m'emploierait à son service, et parce que je suis aussi sûre qu'elles me parlaient par l'ordre de Dieu lui-même, que je le suis de la vérité de la religion chrétienne.

» En entrant chez le capitaine Baudricourt, je le reconnus tout de suite au milieu de ceux qui

étaient avec lui, quoique je ne l'eusse jamais vu, parce que les voix des deux saintes me l'indiquèrent. Malgré ce que je lui dis de mes apparitions, il refusa deux fois, en des temps différents, d'y avoir égard ; enfin, à la troisième visite, il me fit partir habillée en homme, comme les voix me l'avaient ordonné, avec une épée qu'il me donna, et me fit mener vers le roi, accompagnée d'un chevalier, d'un écuyer et de quatre varlets, en me disant : Allez, et qu'il en advienne ce qu'il pourra.

» J'ajoute que je n'ai jamais voulu quitter l'habit d'homme, et que j'ai refusé nombre de fois de le faire, avant et depuis ma prison, parce que je fais bien d'obéir à mon souverain maître.

» A mon arrivée auprès du roi, je fus examinée et interrogée pendant au moins trois semaines, à Chinon et à Poitiers ; on y écrivit tout ce qui fut dit : je voudrais bien que mes juges pussent l'avoir sous les yeux.

» Il m'était révélé que je ferais lever le siège d'Orléans ; j'en assurai le roi, que je reconnus sans l'avoir vu, parmi ceux qui l'environnaient, au moyen d'une vision que j'eus dans ce moment, accompagnée d'une clarté. On trouva à Sainte-Catherine de Fierbois, au lieu que j'avais indiqué, d'après une révélation que les saintes me firent,

une épée cachée en terre; elle sortit toute rouillée; mais cette rouille disparut tout-à-coup, et il ne fut employé aucune cérémonie superstitieuse par rapport à cette arme, que j'ai portée longtemps et que j'ai laissée à Lagny.

» J'ai voulu engager le duc de Bourgogne à faire la paix avec le roi, et j'ai dit au roi qu'il le forcerait un jour à la faire, s'il ne le voulait pas à présent; mais il est vrai que je lui ai dit en même temps qu'il n'y avait pas d'autre paix à faire avec les Anglais que de les obliger de retourner chez eux.

» Depuis ce temps je n'ai rien fait qu'en vertu des révélations que j'ai reçues et des apparitions que j'ai vues, et même dans tout mon procès je ne parle jamais que d'après ce qui m'est révélé et ce qu'il m'est permis de dire.

» Vous me reprochez d'avoir commandé en guerrière à seize mille hommes, à des princes, à des barons, à des nobles, comme si j'avais été leur capitaine; mais si j'ai été chef dans la guerre, ce n'a été qu'en obéissant aux anges et aux saintes, et sur cela je m'en rapporte à Dieu, ainsi que sur tout ce que j'ai fait.

» Au reste, je n'ai pratiqué aucun sortilège, aucun enchantement, ou fait quelque chose qui y ait rapport.

» Si mon étendard et les panonceaux particuliers de mes troupes présentaient deux anges, assistant Dieu qui tenait le monde dans sa main, avec les mots *Jesus, Maria*, les voix des saintes me l'ont indiqué, et plusieurs personnes me l'ont conseillé. On n'a rien pratiqué de particulier à l'égard de ces drapeaux, et les anges y étaient peints comme on les peint dans les églises.

» Si j'ai dit plusieurs fois que ces drapeaux, bannières et panonceaux étaient heureux, ce n'était point parce que je prétendais leur attribuer aucune vertu, mais parce que je le désirais et pour encourager les troupes; d'ailleurs, les deux saintes m'assuraient du succès.

» Si j'ai été blessée au cou dans le cours du siège d'Orléans, les deux saintes me l'avaient révélé, et j'en avais prévenu le roi; mais je n'en étais pas moins sûre de faire lever le siège de cette ville, parce qu'elles me l'avaient dit.

» Si j'ai toujours porté moi-même mon étendard, je n'ai jamais eu d'autre but que celui de ne pas verser le sang humain; je n'ai en effet tué aucun homme dans les combats.

» Si j'ai suspendu des armes dans l'église de Saint-Denis, ce n'a été que pour remercier Dieu de n'avoir pas été tuée à l'attaque de la ville de Paris, où je fus blessée, et sans avoir aucun autre

motif, encore moins celui de les exposer à la vénération publique.

» Si plusieurs personnes ont baisé mes mains et mes anneaux, elles l'ont fait malgré moi ; je faisais ce qu'il m'était possible pour les en empêcher, et je n'ai reçu avec plaisir que les pauvres qui venaient à moi et que je consolai de mon mieux : par rapport aux anneaux, je n'en ai eu que deux ; l'un qui m'a été donné par mon père et l'autre par mon frère, et je n'y ai jamais attaché aucune espèce de vertu.

» S'il y a quelqu'un qui ne s'est approché de moi qu'après avoir fait le signe de la croix avec de l'eau bénite, je lui ai dit : « Approchez-vous sans crainte, je ne m'envolerai pas. »

» Si on a fait des portraits de moi, je n'en ai vu qu'un seul, qui me représentait un genou en terre, présentant une lettre au roi.

» Si on a fait d'autres images de moi en papier, en plomb ou autre métal ; si on les a portées suspendues au cou ; si on a dit que j'étais une sainte ; si on m'a prise pour la première sainte du Paradis après la sainte Vierge ; si on m'a prise pour un ange plutôt que pour une femme ; si on m'a nommée à l'église dans des prières ; si on y a élevé des images en mon honneur, comme vous le prétendez, je n'en ai rien su : j'ignore même

si ceux qui suivent le parti du roi me croient envoyée de Dieu pour ce que j'ai fait; mais qu'ils le croient ou non, cela n'en est pas moins vrai, puisque que je n'ai agi qu'en vertu des révélations que j'ai reçues.

» Vous me demandez à ce sujet si je crois donc que celui que j'appelle mon roi a bien fait de tuer le duc de Bourgogne? Je vous dis à cela que cette mort a été un grand malheur pour la France; mais quelque chose qu'il ait pu exister entre ces deux princes, Dieu ne m'en a pas moins envoyée au secours du roi de France.

» Si mes lettres portaient les mots *Jesus, Maria*, et une croix entre deux, c'est que des ecclésiastiques me l'avaient conseillé; et je vous avoue que quand j'y ajoutais une autre croix, c'était pour avertir, par quelque raison secrète, de ne pas faire ce que contenait la lettre.

» Si on a dit que j'avais ressuscité un enfant à Lagny, voici comment le fait s'est passé : Il ne donnait aucun signe de vie depuis trois jours qu'il était venu au monde, et il n'avait pas été baptisé; les filles de Lagny priaient pour lui devant une image de la sainte Vierge. Les voix des deux saintes me dirent que si j'y allais la vie lui serait rendue. Je vins à l'église, je vis l'enfant noir comme ma tunique et sans aucun mouve-

ment ; je me joignis aux filles de la ville, pour prier avec elles. L'enfant revint, parut un peu moins noir, bâilla trois fois, fut baptisé sur-le-champ, et, étant mort ensuite, il fut inhumé en terre sainte; mais je ne m'en suis pas informée davantage, je n'ai pas même su si on m'a attribué de l'avoir ressuscité.

» Si j'ai dit aux Parisiens de rendre leur ville, ce n'est pas à moi que je leur ai dit de la rendre, comme vous le prétendez, mais au roi.

» Enfin, si j'ai fait entendre que Dieu aimait les Français et qu'il n'aimait pas les Anglais, je n'ai jamais entendu parler des âmes de ces derniers, car je l'ignore absolument; mais j'ai dit que Dieu aimait le roi et le duc d'Orléans, c'est-à-dire qu'il les protégeait ; et j'ai dit de plus que je savais, et je dis que je sais bien encore, que la volonté de Dieu est que les Anglais soient chassés de la France, et que Dieu enverra la victoire aux Français, parce que si les Anglais ont eu d'abord des succès, Dieu ne l'a permis que pour punir les péchés des Français.

» Il est certain qu'il n'y a pas encore un jour écoulé depuis que les deux saintes m'ont répété qu'avant sept ans les Anglais seront encore plus mal qu'ils n'ont été devant Orléans, et qu'ils perdront plus qu'ils n'ont encore perdu, puisqu'ils

perdront tout en France. Je ne sais ni le jour, ni l'heure ; ils ne le sauront pas plus que moi; mais je suis bien affligée de ce que cela est encore si long ; et, avant la Saint-Martin prochaine, les Anglais verront beaucoup de choses.

» Aucun motif d'intérêt ne m'a guidée : ce que mes frères ont pu recevoir de la libéralité du roi, je ne le lui ai pas demandé ; et, à mon égard, je n'ai eu que l'état dans lequel il m'entretenait, et l'argent nécessaire pour soudoyer les guerriers. Si je me suis trouvée à des actions militaires certains jours de fêtes, comme celui de la Nativité de la sainte Vierge, c'est que le service du roi l'exigeait.

» J'ai été avertie par les deux saintes, dans la semaine de Pâques dernier, que je serais faite prisonnière avant la fête de la Sait-Jean, de ne pas m'en effrayer, de m'y soumettre, et que Dieu m'aiderait; elles me l'ont répété plusieurs fois. Je les ai priées de demander pour moi la mort plutôt que la prison ; elles m'ont ordonné de me soumettre à tout. Depuis ce moment, je n'ai plus donné aucun ordre : j'ai suivi en tout ceux des capitaines ; et si j'avais su l'époque où je devais être prise, je n'aurais pas été à la sortie de Compiègne, où j'ai été faite prisonnière.

» Au surplus, je n'ai jamais deviné l'avenir, ni

fait couler de la cire de cierge sur des enfants, pour prédire leur bonne ou mauvaise fortune ; et si j'ai tenu des enfants sur les fonts baptismaux, je n'ai fait autre chose que de donner aux garçons le nom du roi, et aux filles, quelquefois, celui de Jeanne, et toujours celui que désiraient leurs mères.

» Il est vrai qu'après être restée plus de quatre mois prisonnière dans la tour de Beaurevoir, j'y fus au désespoir d'apprendre qu'on allait me livrer aux Anglais et qu'ils venaient pour se saisir de moi. La peur que j'avais d'eux me décida, malgré la défense des deux saintes et malgré l'élévation de cette tour, à sauter du haut en bas pour me sauver, ce qui m'a occasionné une grande blessure : je conviens de l'avoïr fait, parce que j'aimais mieux mourir que de tomber dans leurs mains ; mais j'espérais cependant de pouvoir n'en pas périr. J'ai recommandé mon âme à Dieu, et j'ai fait le signe de la croix avant de faire le saut ; je ne croyais pas me tuer en le faisant, j'espérais m'évader pour n'être pas livrée aux Anglais.

» Il n'y a pas de jour que je n'entende les saintes me parler dans ma prison, et je suis en tout leur avis, parce qu'ils me viennent de Dieu, et que je n'ai jamais rien dit ni rien fait jus-

qu'à ce jour, qu'en vertu de ce qu'elles m'ont prescrit.

» Je refuserai toujours de répondre sur ce qui regarde le roi et la reine de France; je n'ai juré de dire la vérité que sur ce qui regarde le procès, et ce qui a rapport à eux n'en fait pas partie; mais je suis bien certaine qu'il recouvrera le royaume de France en entier.

» Vous me demandez si je me crois en état de grace, en alléguant que le juste pèche sept fois par jour; je réponds à cela que, si je n'y suis pas, je prie Dieu de m'y mettre, et si j'y suis, de m'y conserver; car j'aimerais mieux mourir que de ne pas être dans l'amour de Dieu; mais je crois que si je n'y étais pas, les voix des deux saintes ne me viendraient pas visiter.

» Quand j'ai besoin d'elles, je prie Dieu de me les envoyer par cette prière que j'ai faite : *Très-doux Dieu, en l'honneur de votre sainte passion, je vous requiers, que s'y vous me aimez, que vous me révéliez comment je dois répondre à ces gens d'église; je sais bien, quant à l'habit, comment je le prins, mais je ne say par quelle manière je dois le laisser; pour ce plaise à vous à moi l'enseigner.* Les saintes viennent aussitôt; elles m'ont toujours dit de vous répondre avec courage, et que Dieu m'aiderait.

» Sainte Catherine m'a dit que je serais secourue : je ne sais pas si ce sera en me délivrant de prison, ou si, lorsque je serai en jugement, il surviendra quelque trouble qui servira à me délivrer; mais je présume que ce sera l'un des deux. Les voix des deux saintes qui m'ont assuré plusieurs fois que je serais délivrée par une grande victoire, m'ont recommandé de prendre tout ce qui m'arrive avec reconnaissance, de ne point m'inquiéter de mon martyre, parce que je viendrais enfin dans le royaume du Paradis; et elles me l'ont dit ainsi nettement et simplement.

» Pour moi, j'entends par mon martyre les peines et les adversités que je souffre dans ma prison; j'ignore si je souffrirai une plus grande peine; mais je m'en rapporte à Dieu, et je crois aussi fermement que je serai sauvée, que si je l'étais déjà, pourvu que je tienne mon vœu de virginité.

» Pourquoi me demander s'il m'a été promis que je m'évaderais de ma prison? Voulez-vous que je parle contre moi-même? Il m'a été dit que je serai délivrée, et de faire bon visage; mais je ne sais ni le jour ni l'heure.

» Enfin, je n'ai jamais eu de commerce avec les mauvais esprits; je suis bonne chrétienne; j'aime Dieu de tout mon cœur; je lui obéis en tout, et

je hais tant le démon, que, quoique les voix des saintes m'aient fait espérer ma délivrance, je ne voudrais pas que ce fût le démon qui me fît sortir de prison, ainsi que je vous l'affirme et vous le jure. »

» C'est ainsi que Jeanne détruisait, par la sagesse et l'habileté de ses paroles, toutes les fausses accusations dont ses juges ne rougissaient pas de l'accabler.

» Vous avez dû juger, par ses réponses, de la nature des questions qu'on lui adressait. Elles étaient parfois ridicules et malséantes; mais l'accusée répondait aux unes d'une manière fine et piquante, et aux autres avec une présence d'esprit bien capable de déconcerter ses interrogateurs. « Savez-vous, lui demanda-t-on, si sainte Catherine et sainte Marguerite aiment les Anglais?

» — Elles aiment ce que Dieu aime, répliqua-t-elle, et haïssent ce qu'il hait.

» — Saint Michel avait-il des vêtements?

» — Pensez-vous que Dieu n'ait pas de quoi lui en donner?

» — Avait-il des cheveux?

» — Pourquoi les lui aurait-on coupés?

» — Qui aidait le mieux de vous à l'étendard, ou de l'étendard à vous?

» — De la victoire de l'étendard ou de moi, c'était tout à notre Seigneur.

» — Pourquoi, au sacre de Reims, teniez-vous votre étendard près de l'autel?

» — Il avait été à la peine, c'était bien raison qu'il fût à l'honneur. »

» C'est ainsi que Jeanne sortait victorieuse des périls qui l'entouraient, et des rudes assauts qui lui étaient livrés. Le mauvais succès de leurs basses manœuvres ne faisait qu'irriter les Anglais, et surtout l'évêque de Beauvais. Or, il arriva que quelques-uns des assesseurs, émus de compassion pour le triste sort de l'accusée, ne purent s'empêcher parfois de prendre son parti, et de lui suggérer des réponses favorables; mais ceux-là étaient insultés, et souvent menacés d'être jetés dans la rivière. Quand on lui demanda si elle savait être en la grace de Dieu, un des assesseurs, tremblant pour elle, se leva et dit: « C'est là une grande question, et l'accusée n'est pas tenue d'y répondre.

» — Vous eussiez mieux fait de vous taire, » s'écria soudain l'évêque de Beauvais. Vous vous rappelez la belle réponse de Jeanne, qui remplit d'étonnement tous les docteurs.

» Maître de La Fontaine, commissaire examinateur, frère Isambard, et un autre assesseur, n'avaient pu voir aussi sans pitié que l'on trompât

perfidement l'accusée sur le fait de sa soumission à l'Eglise. En effet, loin de lui expliquer clairement ce que l'on exigeait d'elle en ce point, on avait établi en sa présence une distinction longue et subtile entre l'Eglise triomphante dans le ciel, et l'Eglise militante sur la terre ; la pauvre fille, simple et ignorante, et privée de tout conseil, ne comprenait rien à de pareils discours. Nicolas Loyseleur se chargea de l'instruire, et, grace à ses explications, l'infortunée demeura convaincue que, se soumettre à l'Eglise militante, c'était reconnaître le tribunal établi pour la juger, et qu'elle voyait composé de ses plus ardents ennemis.

» La Fontaine, Isambard et un autre juge allèrent donc la voir dans sa prison, et lui firent entendre clairement que l'Eglise militante, c'étaient le pape et les saints conciles, et qu'ainsi elle ne courait aucun risque en se soumettant à une telle Eglise. Quelque temps après, Jeanne subissant un nouvel interrogatoire, frère Isambard osa lui dire de se soumettre au concile général de Bâle, alors assemblé. « Qu'est-ce qu'un concile général, demanda l'accusée?

» — C'est, lui répondit Isambard, la réunion de l'Eglise universelle, et l'on y voit autant de docteurs de votre parti que de celui des Anglais.

» — S'il en est ainsi, je m'y soumets, dit-elle.

» — De par le diable, taisez-vous, s'écria brusquement Pierre Cauchon. » Et le notaire qui voulait écrire la réponse de Jeanne, en fut empêché. « Hélas ! dit alors en soupirant la jeune fille, vous écrivez ce qui est contre moi, et vous ne voulez pas écrire ce qui est pour moi ! »

» Le comte de Warwick rencontra après la séance frère Isambard. « Pourquoi, lui dit-il, as-tu ce matin soufflé cette méchante ? Par là, morbleu ! vilain, si je m'aperçois que tu veuilles encore l'avertir pour la sauver, je te ferai jeter à la Seine. » De pareilles menaces répétées contre ceux qui n'avaient point étouffé dans leur cœur tout sentiment de justice, et la honte de demeurer engagés dans une si odieuse affaire, déterminèrent alors plusieurs des assesseurs à se retirer du tribunal. Quelques-uns, redoutant le courroux des Anglais, sortirent de la ville.

» Cependant les premiers interrogatoires étaient terminés, et le procès avait déjà écarté tous les faits relatifs à la magie et aux sortilèges. L'accusation ne roulait désormais que sur deux points : le crime de porter des habits d'homme, et le refus de soumission à l'Eglise. Or, l'évêque de Beauvais jugea dès lors convenable de ne poursuivre les procédures que devant un petit nombre d'assesseurs. Il prévint les autres que tout leur serait communiqué,

et qu'on ne manquerait pas de requérir également leurs avis. Pour lors le promoteur, Jean d'Estivet, dressa les articles sur lesquels on fondait l'accusation. On recommença à faire subir à l'accusée de nouveaux interrogatoires. Mais, au lieu de cent assesseurs qui siégeaient auparavant dans le tribunal, on n'en voyait maintenant que trente environ.

» A la suite de ces nouvelles épreuves, les réponses de Jeanne furent vérifiées, et de leur substance on rédigea douze articles latins. Le sens de ses paroles avait été dénaturé. Un des assesseurs eut le courage d'en faire la remarque. Mais Pierre Cauchon ne daigna pas même l'entendre, et, sans plus tarder, il envoya ces articles, comme mémoire à consulter, à l'Université de Paris, au chapitre de Rouen, à plusieurs évêques et à un grand nombre de docteurs. Sans nommer l'accusée, il requérait seulement leurs avis, et demandait le secours de leurs lumières sur la question qui leur était soumise.

» Grace aux rapports mensongers contenus dans ce mémoire, l'évêque de Beauvais obtint tout ce qu'il désirait. La plupart des docteurs furent contraires à l'infortunée Jeanne. Ils décidèrent que par légèreté ou par orgueil, elle avait ajouté foi à de fausses révélations; qu'elle blasphémait en attribuant à une voix du ciel l'ordre de porter des

vêtements d'homme ; enfin , qu'elle était coupable d'hérésie par son refus de se soumettre à l'Eglise.

» Cependant cette infortunée, victime des mauvais traitements qu'elle avait à subir, tomba dangereusement malade. On craignit pour ses jours. Les Anglais, à cette nouvelle, entrèrent dans de graves inquiétudes, non qu'ils se souciaient beaucoup de la voir mourir, mais parce qu'ils tremblaient qu'elle n'échappât ainsi au supplice qui lui était réservé. « Pour tout au monde, dit alors le comte de Warwick, le roi ne voudrait qu'elle mourût de mort naturelle : il l'a achetée si cher, qu'il entend qu'elle soit brûlée. Or donc qu'on la guérisse au plus vite [1]. »

» Jeanne recouvra bientôt la santé. Ses juges reprirent en même temps les monitions qu'ils avaient commencé à lui adresser, comme membres d'un tribunal ecclésiastique. On prétend qu'il fut question, afin de ne lui épargner aucune des voies mises en usage pour les plus grands criminels, d'appliquer ses membres à la torture. Mais elle était si faible qu'il fallut renoncer à ce moyen, dans la crainte qu'elle n'expirât dans les tourments.

» Or, cependant, il arrivait parfois que Jeanne, parmi les membres de cet inique tribunal, trouvait encore quelques hommes émus pour elle d'une

[1] Deuxième témoin. — Enquête de Paris.

tendre pitié, et dont la bienveillante humanité la consolait un peu de ses souffrances. *Jean Massieu, huissier du tribunal*, était chargé de la conduire au lieu des séances du procès. Il lui parlait durant la route familièrement et avec douceur, car il la trouvait bonne, simple et pieuse. La jeune fille lui demanda un jour si, sur le chemin qu'ils parcouraient ensemble, il n'y avait pas quelque église ou chapelle où elle pût aller adorer Jésus-Christ. Jean Massieu lui désigna une chapelle à l'endroit même où ils étaient. Jeanne le pria aussitôt de lui permettre de s'en approcher. Son guide y consentit : ils y allèrent ensemble. Elle s'agenouilla devant ce saint lieu, et y pria avec la plus grande ferveur. Depuis ce jour, les choses se passaient ainsi, à chacun de leurs voyages; et l'infortunée, avant de paraître devant ses juges, avait du moins, près de son Dieu, fortifié son cœur d'un peu de consolation et d'espérance.

» Mais voici venir quelqu'un à l'encontre d'une si pieuse habitude. Le promoteur d'Estivet apprit bientôt la singulière condescendance de l'huissier du tribunal. « Truand, lui dit-il, d'un air courroucé, qui te rend si hardi de laisser approcher cette excommuniée de l'église sans licence? Je te ferai mettre en telle tour que tu ne verras lune ni soleil, d'ici à un mois, si tu le fais plus. »

Massieu eut le courage de ne point changer de conduite [1]. D'Estivet alors se plaça exprès sur leur chemin ; et plus d'une fois, posté devant la chapelle, il empêcha la pieuse Jeanne de demander à Dieu, à genoux dans son temple, sa protection et son appui.

» Vous avez vu avec quelle noire perfidie Nicolas Loyseleur s'était appliqué à faire tomber sa victime dans le piège qu'on lui tendait. De concert avec l'évêque et ses complices, il l'engageait sans cesse à ne point se soumettre à l'Eglise, qu'il lui représentait comme composée de ses juges et de ses assesseurs. « Si vous vous fiez à eux, lui disait-il, vous êtes perdue. » Il l'assurait que son refus de soumission, au contraire, était le seul moyen qui pût l'arracher à la mort. Que pouvait faire l'infortunée ?... La Fontaine et Isambard n'étaient plus auprès d'elle pour dévoiler à ses yeux les embûches qu'on lui dressait, et lui expliquer encore comment elle devait se soumettre à l'Eglise. Son esprit simple et ignorant s'embarrassait dans ce dédale obscur où la tenait la malice de ses juges. Elle prit enfin le parti de refuser toute soumission aux gens d'Eglise, c'est-à-dire au tribunal établi pour la juger, déclarant vouloir suivre en tout ce que lui enseignait la voix de Dieu elle-même. Elle

[1] *Voyez* Manuscrit de Soubise.

ne cessait pourtant de parler avec le plus profond respect de l'autorité du pape et des saints conciles. Les prétendues variations qu'on découvrit dans ses réponses dérivèrent de ce funeste équivoque de langage, qui dura presque tout le temps du procès. Ce fut là cependant, avec son obstination à conserver des vêtements d'homme, le fondement sur lequel on bâtit l'édifice de sa ruine. Un seul mot, en dévoilant l'erreur, eût pu la renverser..... mais le Ciel qui destinait Jeanne d'Arc au martyre, ne permit pas qu'il fût prononcé [1].

» O honte ! ô crime inouï ! celle dont le cœur simple et docile ne respirait que l'amour de la foi de ses pères, est déclarée coupable d'hérésie, et comme telle, retranchée par une sentence solennelle du corps de l'Eglise, et livrée à la justice séculière. Mais, avant de la conduire au supplice, on veut tirer d'elle un aveu éclatant de la justice de sa condamnation. Ici la perfidie de Loyseleur est de nouveau mise en usage. Il pénètre dans la prison de Jeanne, lui conseille de se soumettre, l'assurant qu'elle serait traitée avec douceur, et que des mains des Anglais elle passerait dans celles de l'Église. Jean de Castillon, Pierre Maurice, et Jean

[1] Ce fut en effet cette terrible erreur qui fut la source de la condamnation de Jeanne. Ses variations, sa prétendue abjuration ou rétractation n'en furent aussi que les tristes conséquences.

Beaupère, se rendent aussi près d'elle, et lui font à leur tour envisager un avenir moins malheureux [1]. Jeanne s'émeut à l'espérance de voir adoucir la rigueur de son sort. On lui promet de lui procurer tous les secours qu'elle peut désirer, et de mettre auprès d'elle une femme pour la servir. La pauvre fille, tout attendrie, promet à son tour de faire ce qu'on voudra.

» Or, c'était le 24 mai de l'an de grace 1431, Jeanne fut donc amenée au cimetière Saint-Ouen. On avait dressé dans cette enceinte deux grands échafauds. Sur l'un montèrent l'évêque de Beauvais, le cardinal Winchester, Jean Lemaître, et quelques-uns des assesseurs. On conduisit l'accusée sur l'autre échafaud, où l'on voyait, avec Loyseleur, Guillaume Érard, qui devait prêcher, les notaires du procès et les appariteurs. Non loin de là était le bourreau avec sa fatale charrette, et sur la grande place un bûcher était tout préparé. Loyseleur, depuis le matin, n'avait point quitté Jeanne, et il lui disait encore, durant le chemin vers Saint-Ouen : « Jeanne, croyez-moi, si vous le voulez, vous serez sauvée. Reprenez votre habit, et faites tout ce qui vous sera ordonné : autrement vous êtes en danger de périr; mais

[1] Cinquième témoin. — Enquête de Rouen — Manuscrit de Soubise.

si vous faites ce que je vous dis, vous serez sauvée, vous serez heureuse, vous n'aurez point de mal, et vous serez livrée à l'Eglise [1].

» Cependant Guillaume Erard imposait silence à la foule immense qui remplissait le cimetière. Il prit alors la parole et parla fort longuement. Tantôt il injuriait grossièrement le noble roi de France ; tantôt c'était Jeanne elle-même qu'il accablait d'outrages. L'accusée écoutait patiemment ce qu'on disait d'elle ; mais, quand le prédicateur appela Charles *hérétique* et *schismatique*, elle l'interrompit vivement et s'écria avec force : « Parlez de moi, et non pas du roi : il est bon chrétien, et j'ose bien dire et jurer, sous peine de la vie, que c'est le plus noble d'entre les chrétiens, qui aime le mieux la Foi et l'Eglise. Il n'est point tel que vous le dites.

» — Faites-la taire, s'écria soudain l'évêque de Beauvais [2]. »

» Guillaume Erard, ayant fini son sermon, lut devant Jeanne d'Arc une formule d'abjuration, et l'invita à la signer. Il fallut expliquer à la pauvre fille ce que signifiait le mot *abjuration*. On lui fit entendre qu'il s'agissait de se soumettre à l'Eglise, et que, si elle refusait de signer les articles qu'on

[1] Deuxième témoin. — Enquête de Rouen.

[2] Manuscrit de Soubise. — Sixième témoin.

lui présentait elle serait brûlée. « Je consens à abjurer, s'écria Jeanne, si l'Eglise universelle le veut ainsi. » Mais ce n'était point une soumission de cette sorte que l'on demandait à l'accusée. On voulait qu'elle reconnût, par un aveu formel, la justice du jugement rendu contre elle. Ici les efforts furent longtemps inutiles. En vain essaya-t-on de la troubler et de l'effrayer, elle demeurait inébranlable. Cependant les assistants lui criaient : « Jeanne, faites donc ce qu'on vous conseille. Voulez-vous donc vous laisser mourir ? » Jean Massieu, d'après le conseil d'Erard, lui faisait envisager le péril qu'elle courait, en ne se soumettant pas. Nicolas Midy, que l'on croit avoir dirigé les articles, lui disait : « Jeanne, nous avons grand'-pitié de toi. Révoque donc ce que tu as dit, sinon nous te livrerons à la justice séculière. »

» A tant d'ivitations, d'instances et de menaces, l'accusée n'opposait qu'un langage simple, une patience et une douceur admirables. Elle répondait qu'elle n'avait rien fait de mal; qu'elle croyait aux articles de sa foi et aux dix préceptes du Décalogue. Elle ajoutait qu'elle s'en rapportait à l'Eglise romaine, voulant croire tout ce que la sainte Eglise croyait. Et comme on la pressait toujours de révoquer : « Vous aurez, dit-elle, beaucoup de peine à me séduire [1]. »

[1] Douzième témoin. — Enquête de Paris.

» Cette scène affligeante durait depuis longtemps. Les Anglais impatients commençaient à murmurer. Ils s'écriaient qu'on usait de trop de miséricorde. L'évêque de Beauvais se mit alors en devoir de lire la sentence de l'accusée. Durant cette lecture, on ne cessait encore de solliciter Jeanne. On allait jusqu'à lui promettre sa liberté pour prix de sa soumission; et l'évêque lui-même interrompait le jugement de condamnation pour lui laisser le temps de prendre un parti. Mais des cris s'étaient déjà élevés contre Pierre Cauchon : ils recommencèrent alors. Un chapelain du cardinal Winchester osa même l'appeler traître, et fauteur de l'accusée. « Vous en avez menti, répondit-il vivement : mais c'est le devoir d'un évêque de chercher le salut de son âme et de son corps. » Le bruit et les injures continuant, Pierre Cauchon s'écria qu'une réparation lui était due, et qu'avant d'achever sa lecture, il entendait qu'elle lui fût faite; mais il se calma bientôt, et se contenta de voir le cardinal Winchester réprimander ses gens.

» Vaincue par tant d'instances, et tremblant à l'aspect du supplice, Jeanne s'écria enfin : « Je veux tenir tout ce que l'Eglise voudra, et ce que mes juges ordonneront. » Ces paroles ne contenaient, dans sa bouche, qu'une soumission à la véritable Eglise, avec le consentement de revêtir

l'habit de son sexe, si ses juges l'ordonnaient ainsi.

» Mais on n'eut garde de les écrire, ces paroles. On voulait tirer de Jeanne une abjuration complète. On voulait qu'elle la prononçât et la signât ensuite.

» La cédule d'abjuration qui ne contenait que six à sept lignes sur un papier plié en double, fut donc remise par Guillaume Erard à l'appariteur Massieu, qui en fit la lecture à Jeanne. On y lisait, entre autres choses, que l'accusée promettait de ne plus porter des habits d'homme, ni des armes, ni ses cheveux en long. Cette infortunée fit encore de grands efforts pour ne point signer cette abjuration. Enfin elle se rendit, en disant qu'elle s'en rapportait à la conscience de ses juges. Massieu alors ayant lu une seconde fois la cédule, Jeanne la répéta mot à mot après lui [1]. Mais quand il s'agit ensuite de la signer, ce furent encore de nouvelles instances et de nouveaux refus. Jeanne disait : « Que cette cédule soit examinée par les gens d'Eglise, dans les mains desquels je dois être livrée : s'ils me donnent conseil de la signer, je le ferai volontiers.

» — Signe dès maintenant, interrompit Guillaume Erard; sinon, aujourd'hui même tu finiras tes jours par le feu.

1 Sixième témoin. — Enquête de Rouen.

» — Alors Jeanne répondit : « J'aime mieux signer que d'être brûlée [1].

» O crime inouï!... commme elle ne savait ni lire, ni écrire, on ne rougit pas de profiter de son ignorance pour la tromper perfidement. Un serviteur du roi d'Angleterre, qui se trouvait près d'elle sur l'échafaud, venait de substituer aux articles qu'on avait lus, et qu'après bien des combats Jeanne avait approuvés, une formule beaucoup plus longue, et ce fut celle-là qu'elle fut contrainte de signer. On conduisit sa main et on lui fit tracer une croix au bas de cet écrit. Elle ne soupçonnait point alors l'imposture. Or, voulez-vous savoir ce que contenait cette pièce frauduleuse, le voici : Jeanne se reconnaissait coupable de tous les crimes qu'on lui avait imputés. Elle confessait *avoir grièfvement péchié en faignant mensongeusement avoir eu révélation et apparition de par Dieu, en portant habit dissolu, difforme et malhonnête.* Cependant de grands bruits s'étaient élevés parmi la multitude. Bon nombre de Français, au cœur humain, concevant l'espérance de voir cette infortunée remise en liberté, poussaient des cris de joie. Les Anglais, au contraire, furieux de voir que leur victime allait peut-être leur échapper, faisaient entendre d'horribles menaces, et quelques-uns lançaient des pierres.

1 Déposition de Massieu.

» Que pensez-vous qu'il advint à cette infortunée, quand elle eut fait ainsi bien à contre-cœur tout ce qu'on lui avait demandé? Sans doute qu'on la remit aux gens d'église, qui s'empressèrent d'adoucir la rigueur de son sort? Ne le croyez. L'évêque de Beauvais n'eut garde de laisser accomplir une pareille promesse. Mais aussitôt que Jeanne eut signé, il prit lui-même la parole, et, par une autre sentence, il la condamna, *par grace et modération, à passer en prison le reste de ses jours, au pain de douleurs et à l'eau d'angoisses, pour y pleurer ses péchés et n'en plus commettre à l'avenir*. L'accusée, bien qu'elle dût être étonnée d'une telle sentence (car ce n'était point là ce qu'on lui avait promis), ne réclama point; elle se contenta de dire : « Or ça, vous, gens d'église, menez-moi en vos prisons, et que je ne sois plus à la merci de ces Anglais. » Sans daigner lui répondre, l'évêque de Beauvais donna ordre de la reconduire dans la grosse tour du château. Or, il arriva que, pendant la route, quelques Anglais, présumant trop bien des intentions de Pierre Cauchon et de ses complices, et pensant qu'ils n'avaient agi ainsi que pour sauver Jeanne, témoignèrent à grand bruit leur mécontentement. Ils tiraient leur épée, tout émus de colère, et menaçaient d'en frapper l'évêque et les autres membres du tribunal. « N'ayez

cure ni souci, leur dit alors un des assesseurs, nous la retrouverons bien. » En effet, le supplice de Jeanne n'était que différé, et l'on allait dès lors aviser aux moyens de la condamner au feu comme relapse.

» Jeanne, de retour dans sa prison, avait repris les vêtements de son sexe. Mais ses habits d'homme furent laissés auprès d'elle. Cependant, loin d'avoir adouci sa captivité, on la traitait plus durement encore. Ses chaînes devinrent plus étroites qu'auparavant ; et ses farouches gardiens, toujours irrités, se portaient contre elle aux plus indignes violences.

» Or, il arriva qu'un dimanche au matin, 27 mai, jour de la Sainte-Trinité, Jeanne pria ses gardes de lui ôter les chaînes qui retenaient ses pieds, afin qu'elle pût se lever librement. Mais, sans lui répondre ni faire ce qu'elle demandait, on s'empressa de lui enlever ses vêtements de femme, et on jeta auprès d'elle un sac où étaient renfermés des habits d'homme. L'infortuné refusa de s'en servir. « Vous savez bien, dit-elle, que cela m'est défendu ; je ne veux point prendre cet habit. » Elle demeura donc couchée jusqu'au milieu du jour. Enfin, vers midi elle se leva, et force lui fut bien alors d'user des seuls vêtements qu'on lui avait laissés [1]. Aussitôt l'évêque de Beauvais est mandé. Il accourt à la prison avec quelques asses-

1 Voyez Massieu.

seurs. Les Anglais étaient au comble de la joie. « Elle est prise ! s'écria le comte de Warwick. » La désobéissance de Jeanne est sur-le-champ constatée.

» On ne voulut point écouter ses raisons. « Jeanne, lui dit l'évêque, je vois bien que vous tenez encore à vos illusions. Avez-vous de nouveau entendu vos voix ?

» — Oui, répondit-elle avec force, et Dieu m'a fait connaître que c'était grand'pitié d'avoir signé votre abjuration pour sauver ma vie. Les deux saintes m'avaient bien dit de répondre hardiment, sur l'échafaud, à ce faux prédicateur, qui m'accusait de ce dont je suis innocente. Elles m'ont reproché ma faute. » En ce moment, remplie de courage, elle assura avec plus de fermeté que jamais que ses voix venaient réellement de Dieu, qu'elle n'avait signé que par crainte du feu, qu'elle ne comprenait point d'ailleurs ce que voulait dire *abjuration ;* enfin, elle ajouta tout ce qu'elle pouvait faire, c'était de revêtir l'habit de femme. Elle réclamait en même temps la douce prison qu'on lui avait promise.

De pareils discours étaient plus que suffisants aux yeux de l'évêque et des autres juges, pour motiver une condamnation. Ils décidèrent donc qu'on devait, sans plus tarder, livrer l'accusée à la justice séculière ; or, c'était l'envoyer au supplice.

Par une violation inouïe du droit, on supprima toute forme juridique; alors que le premier procès étant terminé par un jugement, la récidive réclamait une nouvelle instruction.

» Le 30 mai au matin, frère Martin l'Advenu, confesseur de Jeanne, s'en vint dans sa prison, pour lui annoncer qu'il fallait se préparer à bien mourir. La pauvre fille, à cette nouvelle inattendue, se prit à pleurer. Elle avait compté sur sa délivrance! « Hélas! s'écria-t-elle *doloreusement* et *piteusement*, en songeant à l'affreux supplice qui lui était réservé, faut-il donc que je sois traitée si horriblement et si cruellement! faut-il que mon corps net et entier, qui ne fut jamais corrompu, soit aujourd'hui consumé et réduit en cendre? Ah! j'aimerais mieux être décapitée sept fois que d'être ainsi brûlée. Hélas! si, comme je le demandais, j'eusse été gardée par les gens d'église, et non par mes ennemis, il ne m'en fût pas si misérablement méchû. Oh! j'en appelle à Dieu, le grand juge des torts et injustices qu'on me fait. »

» Les pieuses exhortations du bon prêtre calmèrent un peu ces premiers transports. Elle chercha dans le sein de son Dieu des consolations contre l'iniquité des hommes. Elle se confessa et demanda à communier. L'évêque, à qui sa demande fut portée, consulta quelques docteurs, et répondit

ensuite qu'on devait lui donner tout ce qu'elle désirait. Alors Jeanne reçut le corps de son bon maître, et ce fut avec si grande humilité et tant de larmes, rapporte Martin l'Advenu, qu'il lui serait impossible de le redire lui-même. Depuis ce moment il ne la quitta plus.

» Dès que Jeanne aperçut Pierre Cauchon : « Evêque, lui dit-elle, je meurs par vous. » Puis, se tournant vers un des assesseurs qui l'était venu voir : « Ah ! maître Pierre, continua-t-elle, où serai-je aujourd'hui ? — Quoi ! n'avez-vous pas bonne espérance en Dieu ? répondit Pierre Maurice. —Oui, reprit-elle, j'espère bien, Dieu aidant, aller en Paradis [1]. »

» Ce même jour, 30 mai, vers neuf heures du matin, l'infortunée, revêtue d'habits de femme, monta dans la charrette du bourreau, qui devait la conduire au supplice. Avec elle montèrent son confesseur Martin l'Advenu, Jean Massieu et frère Isambard. Tous trois ils avaient pris pitié d'elle, et plus d'une fois, dans le cours du procès, ils avaient réclamé justice en sa faveur. Huit cents Anglais, armés de lances et d'épées, marchaient à l'entour.

» On s'avançait lentement; et, durant le chemin, la pieuse fille priait si dévotement et se lamentait avec si grande douceur, que chacun,

[1] Déposition du quatorzième témoin.

hors les Anglais, aurait souhaité sa délivrance. Tous les Français qui la voyaient ne pouvaient s'empêcher de répandre des larmes, et l'on dit que quelques assesseurs, venus pour être présents à son supplice, sentirent défaillir leur courage et furent contraints de s'éloigner. Mais voici bien un autre spectacle. Tout-à-coup un homme, les cheveux en désordre, les yeux hagards, fend la foule, arrive au pied de la charrette et s'efforce d'y monter. Cet homme était bien connu de Jeanne. C'était..... qui le croirait? Nicolas Loyseleur[1] !.... Le cœur contrit et tout bourrelé de remords, il venait supplier sa victime de vouloir bien lui pardonner. Ah! sans doute cette infortunée, se rappelant que Jésus, près de mourir, avait aussi pardonné à ses bourreaux, n'aurait eu garde de repousser loin d'elle ce coupable repentant! Mais les Anglais l'ont aperçu; et, furieux de le voir ainsi suppliant aux pieds de leur victime, ils veulent le mettre à mort. Le comte de Warwick eut grand'peine à le sauver de leurs mains. Loyseleur, par son conseil, sortit aussitôt de la ville. On ignore ce qui lui advint par la suite: peut-être, touché d'un repentir sincère, s'amenda-t-il de son crime; sinon, comme un nouveau Caïn, il aura traîné en tous lieux sa honte et ses remords.

[1] Quatrième témoin. — Enquête de Rouen.

» On était arrivé à la place du supplice. « Ah! Rouen, Rouen! s'écria Jeanne les yeux en pleurs, est-ce ici que je dois mourir! »

» Trois échafauds avaient été dressés. Sur l'un on voyait le cardinal Winchester et plusieurs autres prélats. Les juges ecclésiastiques et séculiers étaient montés sur un autre. Sur le troisième était un bûcher. Jeanne fut amenée devant ses juges. Nicolas Midy avait reçu l'ordre d'adresser à la condamnée *une admonition salutaire et propre à l'édification du peuple.* Il termina par ces mots : « Jeanne, allez en paix, l'Eglise ne peut plus vous défendre, et vous livre aux mains séculières. » L'accusée l'écouta avec calme et patience. L'évêque de Beauvais, prenant alors la parole, lut lui-même la sentence, qui se terminait ainsi : « Nous vous déclarons rejetée et retranchée de l'Eglise, et nous vous livrons à la puissance séculière, en la priant de modérer son jugement à votre égard, en vous évitant la mort et la mutilation des membres. » D'après ces paroles, il semblait qu'une nouvelle sentence dût être prononcée par les juges séculiers. Mais ces derniers, se fiant au jugement des gens d'église, ne se regardaient que comme chargés seulement du soin de l'exécuter. Ainsi, sans plus tarder, on se prépara à conduire Jeanne devant le fatal bûcher.

» Cependant la pauvre fille s'était mise à genoux,

et priait si dévotement Dieu, la sainte Vierge, saint Michel, et ses deux patronnes, que chacun versait des larmes avec elle, même le cardinal Winchester et bon nombre d'Anglais [1]. Plusieurs évêques, présents sur l'échafaud, en descendirent, ne pouvant supporter la vue d'un si piteux spectacle.

» Jeanne avait demandé une croix. Un Anglais en fit une avec deux morceaux de bois, et la lui remit. Elle la prit dévotement et la baisa. Mais un instant après, on lui apporta, selon sa demande, une croix de l'église voisine. Elle la serra étroitement contre son cœur, en répétant avec effusion et ferveur de touchantes prières.

» Or cependant les Anglais, impatients, commençaient à murmurer de tant de retards. Des menaces et des cris atroces s'échappaient parfois du sein de cette foule acharnée. « Allons donc, prêtre, disaient les uns à Martin l'Advenu, nous ferez-vous dîner ici ?

[1] Cette scène si touchante est attestée par plusieurs témoins. Jean Massieu assure que *les juges, les assistants et même plusieurs des Anglais* furent provoqués à répandre des larmes, et de fait pleurèrent très-amèrement ; et même que plusieurs d'*iceux Anglais* reconnurent et confessèrent le nom de Dieu, voyant si notable fin. — Le notaire-greffier Manchon a déclaré que « *jamais il ne ploura* tant pour chose qui lui advint ; et que, d'une partie de l'argent qu'il avait eu au procès, il acheta un *petit missel*, afin de prier pour l'infortunée Jeanne. » (*Voyez* Manuscrit de Soubise.)

» — Mettez-la entre nos mains, disaient les autres, ce sera bientôt fini.

» — Bourreau, fais ton office, s'écriaient quelques-uns. » C'est au milieu de ce bruit, de cet affreux tumulte, que Jeanne, la croix dans ses mains, marcha vers le bûcher, où l'entraînaient avec fureur des hommes d'armes.

» L'infortunée monta donc sur ce fatal bûcher, que l'on avait dressé sur un massif de plâtre. Elle y fut attachée, et l'on plaça sur sa tête une mitre où l'on lisait ces mots : *Hérétique, relapse, apostate, idolâtre.* Frère Martin l'Advenu était monté avec elle. Le bon prêtre ne cessait de l'exhorter à bien mourir. Il était encore à ses côtés quand le bourreau alluma le feu. « Jésus ! » s'écria alors Jeanne ! » En ce moment, le prêtre descendit. « Tenez-vous en bas, lui dit-elle, levez la croix devant mes yeux, que je la voie encore en mourant, et dites-moi de pieuses paroles jusqu'à la fin. » L'évêque de Beauvais s'étant alors approché, elle lui répéta : « Evêque, je meurs par vous. » Elle affirma de nouveau que ses voix venaient de Dieu, et qu'elle avait toujours agi par ses ordres. Enfin, elle s'écria en soupirant : « Ah ! Rouen, Rouen, j'ai grand'peur que tu ne souffres de ma mort. »

» Cependant la flamme montait dans les airs, et le corps virginal de la jeune héroïne allait bientôt

être consumé. « *Jésus ! Jésus ! Jésus !* » s'écria-t-elle par trois fois, d'une voix assez haute pour être entendue de tous les assistants. Alors penchant sa tête mourante, elle dit adieu à la terre et salua le ciel...

» O jour affreux ! ô crime épouvantable ! Eh quoi ! parmi cette foule qui l'environne, il ne s'est donc pas trouvé un seul chevalier dont le bras généreux ait daigné s'armer pour sa défense ? O La Hire ! que n'étais-tu là, à cette heure, avec tes braves compagnons ? Ah ! faut-il vous dire, noble dame, ma douleur et mes revers ? Moi-même je m'étais avancé alors jusqu'aux portes de Rouen, pour la sauver du supplice, ou mourir avec elle ; mais, ô regrets ! ô désespoir ! je tombai entre les mains des Anglais ; et par une dure captivité au châtel de Dourdan, il me fallut expier mon généreux dessein, mes trop inutiles efforts [1].

» Quand la pauvre fille eut trépassé, tout le monde demeura attendri. « C'est une belle fin, disaient les uns, et je me tiens heureux de l'avoir vue, car elle fut bonne femme. — Elle meurt martyre pour son vrai seigneur, répétaient quelques Français. » D'autres s'écriaient : « Plut à Dieu que mon âme fût où est la sienne ! — Ah ! nous sommes perdus, on a brûlé une sainte ! » Un des assistants assura qu'il venait de voir le nom de *Jésus*

[1] Historique. — *Voyez la* Vie de la Hire. — Journal de Paris.

écrit en lettres d'or au-dessus du bûcher. Bon nombre de personnes crièrent au miracle. Et ce fut mieux encore, quand le bourreau, écartant le feu, montra au peuple le corps de Jeanne que la flamme avait laissé presque entier. Ce bourreau lui-même était tremblant et tout contristé du cruel emploi qu'il venait de remplir. On dit que, le même jour, il alla se confesser de son crime, craignant bien de n'en pouvoir jamais obtenir le pardon.

» Mais voici un fait plus merveilleux encore. Un homme d'armes anglais avait juré de porter, de ses propres mains, un fagot au bûcher. Il vint pour accomplir son serment; mais quand il entendit Jeanne s'écrier, d'une voix mourante, *Jésus!* le cœur lui défaillit; il tomba, et l'on fut contraint de le porter dans une maison voisine. Ce même homme, revenu à lui, assura que Jeanne était une sainte fille, et qu'au moment où elle rendait son dernier soupir, il avait vu une blanche colombe s'échapper de son sein et s'envoler dans les cieux [1].

» D'où venait-elle cette blanche colombe?..... On l'ignore, dit-on; mais si ce récit est véritable, pourquoi ne pas croire qu'il plut à Dieu de revêtir

[1] Il est permis, sans doute, de ne voir ici que des écarts d'une imagination exaltée. Toutefois, supposons un instant ces récits véritables; ce ne seront, après tout, que quelques prodiges de plus dans une histoire où le merveilleux apparaitra toujours, quelques efforts que l'on emploie pour l'en faire sortir.

en ce moment de cette douce forme l'âme pure et candide de cette jeune fille? Ah! sans doute, noble châtelaine, avec moi vous le croirez ainsi. O belle et consolante pensée!..... Quand des bourreaux s'acharnaient sur le corps de leur victime, Dieu s'était donc réservé la meilleure partie d'elle-même; et quand ses ennemis, rayonnant de joie, s'écriaient que Jeanne n'était plus, alors, sous la forme visible de l'aimable symbole de la virginité, elle s'élançait d'un vol rapide au céleste séjour! »

Le sire Étienne de Vignoles avait achevé son récit. S'arrêtant alors, il baisse la tête, et il la tient cachée entre ses mains pour dérober la vue de ses pleurs. Après quelques instants ainsi passés dans une profonde rêverie, il se relève; mais quel est son étonnement de ne point voir auprès de lui la baronne et sa fille! Un jeune page se présente soudain, et lui désigne du doigt le côté où elles ont porté leurs pas. Le vieux guerrier, suivant leur trace, traverse donc la cour du castel, et apercevant devant lui les portes de la chapelle à demi ouvertes, il y entre. Un pieux spectacle s'offre alors à sa vue. La baronne d'Avaugour et la noble damoiselle sa fille étaient agenouillées dévotement devant l'autel. La dame de ces lieux, le cœur encore tout ému, récitait à haute voix cette tou-

chante prière, que Rosalinde répétait auprès d'elle d'une voix plus basse :

» Mon Dieu, nous adorons tes desseins impénétrables. Quand l'innocent dont la voix t'implore est réduit à périr comme un vil criminel, ce n'est pas que ton bras puissant l'ait abandonné. Non, la créature est toujours entre tes mains; mais tu veux parfois qu'elle mérite de recevoir la couronne du martyre, gage glorieux d'un bonheur sans mélange et sans fin! Ainsi, dans les secrets conseils de ta sagesse, as-tu voulu traiter cette vertueuse fille! Ah! que du moins sa mort soit agréée par toi comme un pieux sacrifice! Que le sang de Jeanne d'Arc, pur comme celui du juste Abel, serve d'expiation, et que ses prières, accueillies par toi d'une oreille propice, attirent encore les bienfaits de ton amour sur la terre de France! »

Or le preux chevalier, durant ce temps, retiré à l'écart, écoutait en silence. Puis, quand la baronne eut fini, il dit à son tour à demi-voix : « Oh! puisse le Seigneur exaucer ta prière, hospitalière et noble châtelaine! »

APPENDICE.

—◈◈◈—

Pour ne point ralentir la marche du récit, et pour lui conserver sa naïve simplicité, nous avons écarté du texte de cet ouvrage toute digression, toute sorte de détails étrangers, ou de réflexions sur les faits divers qui s'y trouvent rapportés. Avant de donner congé à ces pages, nous éprouvons cependant le besoin de revenir encore vers notre héroïne, afin de rappeler plusieurs traits de son histoire qui n'ont pu trouver place dans la narration du preux chevalier, ou de faire mieux comprendre sa mission, par la vue des utiles enseignements qu'elle présente. Tel est le but que nous nous sommes proposé dans les notes suivantes ajoutées à cette nouvelle édition.

NOTE I.

MISSION SURNATURELLE DE JEANNE D'ARC.

Ce qui frappe d'abord, ce qui étonne dans l'histoire de Jeanne d'Arc, c'est la simplicité et la faiblesse de l'instrument dont Dieu se sert pour sauver la France. Il devait en être ainsi, afin que, confondus dans leur orgueil, les hommes détournassent les yeux au-dessus de leur tête, et ne pussent méconnaître la main invisible qui protégea toujours les destinées de notre patrie. Constants dans ses plans merveilleux, celui qui chargea douze pauvres pêcheurs du soin de convertir le monde, n'a garde de recourir au bras d'un puissant monarque, d'un vaillant guerrier, lorsqu'il a résolu de délivrer une nation. Il prend dans une humble chaumière une jeune fille simple et ignorante; et, la présentant aux sages du siècle, il leur annonce que ce faible roseau, loin de se laisser abattre par le vent, va déjouer lui-même la tempête. Mais les sages du siècle, branlant la tête, sourient de pitié. Ils refusent de croire à l'envoyé celeste. Alors même que la voix du peuple, plus sûre ici que celle des savants, a proclamé la vérité de sa mission; alors que de nombreux prodiges l'attestent, ils balancent encore. Cependant le messager du Ciel accomplit son œuvre.

Que fait alors la sagesse humaine? Elle circonvient ce personnage étrange, l'enveloppe de soupçons, de pièges, d'injustice, puis le livre ainsi humilié aux mains des juges et des bourreaux. Alors l'innocent est chargé de fers. Le sauveur de son pays, qui méritait des autels ou des couronnes, est jugé digne de mort. Un bûcher devient son trône; pour sceptre on lui donne la palme du martyre.

Ainsi est-il advenu de Jeanne d'Arc, notre jeune héroïne. Fut-il jamais plus mémorable exemple de la protection divine sur une nation? Vit-on aussi jamais mieux s'accomplir cette loi mystérieuse de la Providence, qui donne de temps à autre aux femmes une grande mission, et les envoie comme des libérateurs au milieu des peuples quand les hommes semblent désespérer de leur salut? De même que jadis Débora, Judith, Esther, furent suscitées d'en haut pour délivrer Israël, on a vu maintes fois sur la terre gauloise une faible femme relever un peuple abattu. Geneviève, simple bergère, sauva, par ses conseils, ses prières et ses larmes, les Parisiens menacés de périr. Comme elle, Jeanne d'Arc, autre bergère, fut choisie de Dieu dix siècles plus tard pour être le génie tutélaire de la France.

Préoccupés par les objets sensibles et matériels qui nous environnent, ou dominés par une funeste insouciance, nous attribuons, ce semble, au caprice du hasard les scènes diverses dont le monde est le théâtre. Fermant donc volontairement les yeux à la lumière, nous dédaignons d'étudier les desseins du

Ciel dans les évènements de la terre. Quelle plus belle étude cependant pour l'homme et pour le Chrétien ! La philosophie de l'histoire, envisagée sous ce point de vue, n'offrirait-elle pas une source de jouissances nobles et pures? A chaque instant le cœur profondément ému bénirait le souverain Régulateur de l'univers. L'étude des annales de notre pays exciterait surtout son admiration et sa reconnaissance.

Pour nous, en étudiant ainsi avec un soin religieux l'histoire de Jeanne d'Arc, nous avons trouvé dans ce travail un charme délicieux. Nous savons que pour reproduire dans son intégrité une pareille vie, il faut aborder de front tout un ordre de faits et d'idées depuis longtemps frappés de réprobation par les sages du siècle, et que la piété craintive a souvent elle-même écartés de l'histoire religieuse. Mais nous n'avons point hésité un instant à rappeler ces phénomènes surnaturels, si abondants dans la vie des saints, et que la philosophie a flétris sous les noms de *légendes*, de *contes populaires*, de *traditions fabuleuses*. Quoi de plus sage, de plus raisonnable cependant que de s'incliner devant le Créateur de la nature, lorsqu'il suspend des lois physiques dont il est l'auteur, pour assurer le triomphe d'autres lois plus hautes de l'ordre moral et religieux! Tout cela est caché aux yeux de la sagesse humaine. Mais la Sagesse divine l'a confondue par ces paroles : « *Je vous bénis, mon Père, Seigneur du Ciel et de la terre, de ce que vous avez caché ces choses aux sages*

et aux savants, et de ce que vous les avez révélées aux simples[1]. »

Durant le cours du moyen-âge, cette époque si méconnue naguère encore, mais dont on aime aujourd'hui à faire revivre les souvenirs, trois grandes figures se présentent surtout à notre admiration. Charlemagne ouvre majestueusement la carrière ; saint Louis brille comme un astre radieux au milieu de cette période ; Jeanne d'Arc vient la clore merveilleusement. Mais entre ces trois figures, celle de Jeanne, nous ne craignons pas de le dire, nous paraît à la fois la plus touchante et la plus sublime : la plus touchante, parce qu'elle conserve toujours une candeur naïve, une pureté virginale, alors même que son front est couronné de gloire ; la plus sublime, parce que, partie de plus bas, elle s'est élevée plus haut que toutes les autres, montrant ainsi plus visiblement qu'elle était réellement l'envoyée de Dieu. Oui, « c'est précisément le conseil de cette Sagesse éternelle de confondre aux yeux du monde la prudence des sages par la simplicité des enfants, et de briser le chêne orgueilleux avec la faible tige du lis, afin d'humilier l'orgueil de ceux qui raillent et l'habileté de ceux qui doutent, et que la terre sache qu'un Dieu vit dans le Ciel et qu'il est le Seigneur à qui la gloire appartient. Or, voilà ce que l'on trouve dans l'histoire de la bergère Jeanne d'Arc, surnommée *la Pucelle d'Orléans*, après

[1] S. Matth. xi. 25.

sa grande victoire : histoire merveilleuse, attestée sous la foi du serment par un grand nombre de témoins oculaires; histoire pleine de grandeur et de hardiesse, comme celle du plus courageux chevalier; histoire simple et touchante comme celle d'une vierge vouée aux autels; histoire, en un mot, tout animée du souffle vivant du Seigneur, et où les miracles éclatent de tous côtés, comme les étoiles scintillent au ciel calme de la nuit [1]. »

Proclamons-le donc hautement une fois encore. La France a senti plus d'une fois le bras divin levé sur elle pour la protéger et la défendre. Mais entre toutes les révélations de la Providence dans ses destinées, la plus merveilleuse, la plus éclatante est celle de la vierge de Domremy qui nous apparaît à travers quatre siècles, appuyée sur la gloire et l'infortune, double attribut de l'héroïsme et le front ceint de la triple couronne de la virginité, de la gloire et du martyre.

NOTE II.

CARACTÈRE PARTICULIER ET UNIQUE DE LA PERSONNALITÉ DE JEANNE D'ARC.

« ..... Placée dans un commerce égal avec deux mondes, et appelée à agir comme envoyée de l'un

[1] Guido Gœrres, *Vie de Jeanne d'Arc*, chap. 1, traduction de Léon Boré.

dans l'autre, elle (Jeanne d'Arc) dut être pourvue des qualités nécessaires à sa double mission. L'élément terrestre qu'elle devait ramener de la voie de la confusion dans celle de l'ordre, exigeait chez elle une intrépidité héroïque : aussi lui fut-il mis dans la poitrine un cœur de lion, servi par un corps plein de vigueur; de sorte que, à la vue du danger, le sang circulant avec impétuosité dans ses veines, et l'enthousiasme la transportant, elle se jetait sans crainte au milieu des combats Toutefois, comme en cela elle n'agissait point d'après son propre choix, ce qui eût été contraire à l'ordre naturel, mais qu'elle marchait par l'ordre et avec la force d'en haut, elle qui, au dehors, semblait n'être qu'une guerrière et une héroïne, était au fond de son âme et vis-à-vis des puissances célestes une humble servante : elle savait calmer et apaiser en leur présence son cœur impétueux, afin d'entendre leurs moindres inspirations et de se tenir dans une union constante avec elles. C'est ainsi qu'elle sut concilier dans un ensemble harmonieux et vivant ce qui s'exclut d'ordinaire : femme, elle faisait une œuvre d'homme, et en se précipitant dans l'agitation du monde visible et dans ses orages, elle conservait au fond de son âme le calme et la sérénité du monde invisible. Cet enfant de la paix, jeté dans l'arène de la guerre, devait, pour répondre à sa double vocation, montrer au milieu de la cour la naïve simplicité d'une bergère, et conserver sous l'armure d'acier la douceur de son sexe. Envoyée pour concourir avec des gens

de guerre dissolus à la délivrance de la patrie, il fallait qu'elle ne se laissàt surpasser par aucun homme dans les vertus viriles; et cependant, en sa qualité de messagère de la paix, elle devait ne pas répandre elle-même une goutte de sang, tout en étant exposée à une foule de périls. De même, placée au milieu de la licence des camps, elle devait rester entièrement pure, et afin que le fil qui la tenait dans une union extatique avec les puissances supérieures ne se brisât pas, il fallait que sous sa cuirasse elle portàt constamment la ceinture d'une intacte virginité. Tempête dans les combats et cependant léger souffle, intrépide et modeste, belliqueuse sans cruauté, pacifique sans mollesse, ardente et réfléchie, habile et simple; femme guerrière, mais livrée à des extases, toujours humble dans le sentiment de sa force, telle a été Jeanne d'Arc, et c'est précisément ce qui donne à sa personne un caractère tout particulier et si attachant.

« Considérée de ce point de vue, elle n'a pas son semblable dans l'histoire [1].

[1] J. Gœrres, préface de la *Vie de Jeanne d'Arc*, par Guido Gœrres, traduction de Léon Boré.

—⁂—

NOTE III.

DE QUELQUES POÈMES SUR JEANNE D'ARC.

Je ne sais s'il existe, dans toute l'histoire de l'esprit humain, une profanation plus grande du génie que celle de cet homme qui prostitua le sien à ternir de couleurs odieuses les ailes si blanches et si pures de l'ange libérateur de notre patrie. Le succès qu'obtint le poème de *la Pucelle*, de Voltaire, à son apparition, donne une juste mesure du degré de vertige, d'impiété et de corruption dans lequel était tombée la société à la fin du dix-neuvième siècle. « Ce démon d'esprit, sans cœur, dit un illustre écrivain allemand, a essayé de ternir, par son poème obscène, la pure mémoire de Jeanne d'Arc; mais c'est à lui-même qu'il a élevé une colonne d'infamie. Depuis longtemps, un signe avait exprimé cette impuissance de la passion et du mensonge contre la renommée de la Pucelle d'Orléans. Quand ses ennemis acharnés l'eurent jetée sur le bûcher, les flammes dévorèrent les autres parties de son corps; mais, malgré tous les soins et les efforts du bourreau, elles ne purent consumer son noble cœur. C'est ce cœur que l'on sent battre dans le souvenir reconnaissant du peuple français et de tous les peuples; car elle appartient à celui-là par le sang, et aux autres

par la communauté de la grandeur humaine [1]..... »

« Convenons-en, a dit aussi un spirituel écrivain mort tout récemment, si cet ange d'innocence et de grace, de courage et de dévouement, qui a tant de titres à la reconnaissance de la patrie, qui lui a rendu tant de villes et conquis tant de drapeaux, qui avait affranchi son peuple comme Judith et Débora, et qui subit pour lui une mort ignominieuse et cruelle à l'âge de dix-neuf ans; si Jeanne d'Arc, dont la Lucrèce et la Clélie de l'ancienne Rome envieraient les titres historiques, s'était rencontrée aux siècles solennels qu'elles ont illustrés, et que le Virgile d'un âge plus rapproché n'eût pas rougi de profaner sa mémoire dans un roman de débauches et de prostitution qui étonne, qui épouvante la pensée de toute la supériorité du talent et de toute la perversité du cœur, ce poète, mal protégé, aurait été précipité dans le Tibre, noué de couleuvres vivantes, comme un parricide public. Et quel genre de gloire littéraire peut jamais racheter la gloire morale d'une nation? Il vaudrait mieux que tous les beaux-arts périssent qu'une seule idée généreuse. L'éphore qui retrancha une corde à la lyre de Timothée, aurait été plus sévère encore, s'il avait pu deviner que les séductions de la poésie seraient prodiguées un jour à déshonorer la vertu. [2] »

[1] J. Gœrres, préface de la *Vie de Jeanne d'Arc*, par Guido Gœrres.

[2] Ch. Nodier, *Voyages pittor. et romant. dans l'anc. France*, t. II.

La poésie avait donc à venger son honneur et à laver sa souillure en célébrant à son tour, dans des chants dignes d'elle, la jeune héroïne qu'elle n'avait pas craint d'environner d'outrages. Déjà divers poètes, revendiquant ce noble labeur, avaient publié des hymnes nombreux à sa louange. Le premier en date est sans doute Christine de Pisan, cette autre femme célèbre de son siècle qui, dix-huit jours à peine après le couronnement de Charles VII à Reims, célébra, dans un poème de soixante-et-une strophes, l'illustre héroïne devenue la gloire de son sexe [1].

Jusqu'à ce jour, cependant, la France n'avait point encore un poème de longue haleine, un poème populaire et national qui, fidèle à la vérité historique et pur comme la vierge objet de ses chants, compensât dignement le scandale de l'œuvre infâme de Voltaire.

Le titre de poème national pourrait-il convenir, en effet, à l'œuvre pâle et indigeste de Chapelain, tant stigmatisée par Boileau dans ces vers, en style de ceux du malencontreux poète :

« Maudit soit l'auteur dur, dont l'âpre et rude verve,
Son cerveau tenaillant, rima malgré Minerve,
Et de son lourd marteau, martelant le bon sens,
A fait de méchants vers douze fois douze cents. »

1 Le texte complet de ce poème, qui porte la date du 31 juillet MCCCCXXIX, copié dans les MS. de Berne (Suisse), a été publié il y a quelques années par M. Achille Jubinal. (Voir ci-après quelques fragments de ce poème.)

On voyait donc avec peine, dans la patrie de Jeanne d'Arc, qu'à un poète anglais était laissé jusqu'ici l'honneur d'avoir plus dignement que tout autre chanté la vertu, la gloire et les malheurs de la libératrice de la France [1]. Mais ce regret n'existe plus aujourd'hui. Un poème en vers français et en douze chants, vient enfin d'être publié à la louange de l'héroïque *Pucelle* [2]. Homme d'une foi profonde, d'une grande élévation de sentiments et de pensées, et d'un vrai talent poëtique, l'auteur à dignement rempli sa noble tâche. Après avoir été diffamée par Voltaire, Jeanne d'Arc méritait une compensation : c'était d'avoir pour la chanter un poète aussi pur que M. Guillemin.

—⁂—

NOTE IV.

NOTICE SUR LE SIRE ÉTIENNE DE VIGNOLES, DIT LA HIRE.

Étienne de Vignoles, plus connu sous le nom de La Hire, fut l'un des plus vaillants capitaines qui

[1] Robert Southey, *Joan of Arc*, 4e édit., 1802, 2 vol. in-12.

[2] *Jeanne d'Arc*, poème, par M. Alex. Guillemin, librairie de Curmer.

combattirent pour la France sous le règne si agité du roi Charles VII. Il descendait de l'illustre famille des barons de Vignoles, qui, expulsée de ses fiefs par les Anglais, vint s'établir en Languedoc. Le jeune La Hire suça avec le lait la haine contre ceux de cette nation. Il porta de bonne heure les armes contre ces fiers ennemis de la France. En l'année 1418, il se trouvait renfermé dans Coucy, lorsque la perfidie d'une femme livra cette place aux Bourguignons. Les guerriers qui la défendaient, restés sans chefs, se mirent sous la conduite de La Hire et de son ami et frère d'armes, Poton de Xaintrailles. Guidés par eux, ils traversèrent sains et saufs un pays entièrement occupé par les Anglais. La Hire se distingua dans un combat où, avec quarante lances seulement, il mit en fuite quatre cents hommes d'armes. L'année suivante, à la tête de quelques faibles troupes, il s'empara de Crespy, en Valois (1419). Deux ans après, étant entré dans la Champagne, il attaqua le comte de Vaudemont et le fit prisonnier (1421). Renfermé dans Château-Thierry, seule place de cette province qui fût demeurée fidèle à Charles VII, il s'y défendit avec la plus grande intrépidité contre les Bourguignons. Mais étant tombé entre leurs mains, il fut jeté dans un cachot d'où il ne sortit qu'après avoir payé sa rançon. Ce brave capitaine se signala encore par de nombreux exploits devant Compiègne et devant Montargis, attaqué par le duc de Bedfort. Il vola ensuite au secours d'Orléans, menacé par les Anglais, tandis que

Jeanne d'Arc s'avançait aussi de son côté vers cette ville, pour en faire lever le siège. La Hire, instruit de l'approche de la jeune guerrière, vint à sa rencontre et guida ses pas dans les murs de l'héroïque cité. Il s'attacha dès lors à sa destinée, et partagea souvent ses glorieux travaux. Il venait de surprendre Louviers par escalade, au cœur de l'hiver, quand, ayant appris la captivité de Jeanne, il s'avança jusqu'aux portes de Rouen, pour essayer de la délivrer du supplice qui l'attendait. Mais il tomba lui-même au pouvoir des Anglais. L'auteur anonyme du *Journal de Paris sous le règne de Charles VII* raconte sa prise en ces termes : « ..... *La Pucelle fut arse* (brûlée) *celui jour, et celle semaine fut pris le plus mauvais et le plus tyran et le moins piteux de tous les capitaines qui furent de tous les Armagnacs, et était nommé par sa mauvaiseté La Hire, et fut pris par pauvres compagnies, et fut mis au chastel de Dourdan.* » La Hire, échappé de sa prison, reparut dans l'arène des combats, et lutta encore vaillamment contre les Anglais. Il concourut aux efforts des guerriers, ses frères d'armes, qui leur enlevèrent Chartres, en 1432. Il parcourut ensuite l'Artois, les frontières de l'Ile-de-France et de la Picardie, ravageant ces provinces, livrées alors aux excès et aux désordres dont l'histoire de ces temps malheureux offre de si nombreux exemples. Il emporta d'assaut la place de Soissons, en 1436, et nonobstant les traités, il continua de guerroyer contre les Anglais et les Bourguignons.

Blessé sous les remparts de Rouen, il ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval. La Hire, fait prisonnier une seconde fois en 1437, se racheta en remettant deux villes dont il s'était emparé. Enfin, en 1447, il accompagna le roi Charles VII à Montauban, et y mourut des suites de ses blessures.

NOTE V.

RÉVISION DU PROCÈS DE JEANNE D'ARC. — RÉHABILITATION DE SA MÉMOIRE.

L'innocence de la jeune victime qui avait succombé sous les coups d'un jugement inique et pervers devait être bientôt solennellement reconnue. Mais avant que la justice des hommes la proclamât hautement, Dieu, le juge suprême, sembla vouloir se charger lui-même de la publier en punissant les principaux auteurs ou fauteurs de son supplice. On rapporte que Pierre Cauchon mourut subitement, en 1442, entre les mains de son barbier. Joseph d'Estivet, le dur et cruel promoteur, fut trouvé mort sur un fumier, aux portes de Rouen. Nicolas Loyseleur mourut également de mort subite dans une église de Bâle, et Nicolas Midy, qui avait prêché

sur le lieu de l'exécution, fut emporté par la lèpre. Ainsi s'accomplirent les paroles de Jeanne aux auteurs de sa mort : « Vous ne me ferez pas ce dont vous me menacez sans en éprouver du dommage dans votre corps et dans votre âme. » D'autres prédictions de l'illustre prisonnière s'accomplirent aussi. Elle avait dit aux Anglais : « Avant six ans, vous perdrez un gage plus considérable qu'Orléans.» Et en l'année 1436, Paris, la capitale du royaume, tomba entre les mains du roi. Rouen fut repris en 1449 ; toute la Normandie et la Guyenne furent bientôt après reconquises par les Français. Enfin Calais, dernier boulevard de la puissance anglaise sur le continent, devait aussi, quelques années plus tard, voir flotter sur ses murs la blanche bannière aux fleurs de lis. Alors fut vérifié ce mot qu'avait prononcé Jeanne dans sa prison à Rouen : « Les Anglais perdront tout en France. »

La justice qu'on avait refusée à Jeanne d'Arc durant sa vie lui fut accordée pleine et entière après sa mort. Charles VII remplit enfin ce devoir sacré, négligé trop longtemps. Dans le dessein de réhabiliter la mémoire de l'illustre héroïne qui lui avait conservé sa couronne, il ordonna une enquête générale à son sujet. Une première audition de témoins eut lieu à Rouen, par son ordre, en 1449. Le cardinal archevêque, cédant aux plaintes des bourgeois, jaloux de laver leur ville de l'iniquité qui l'avait souillée, ordonna de son côté un second interrogatoire. L'innocence de Jeanne fut facilement recon-

nue. Un fait bien digne de remarque, c'est que durant tout le cours de l'enquête, il ne s'est trouvé personne, pas même chez ses plus acharnés ennemis, qui ait osé l'attaquer. Cependant les parents de Jeanne, impatients sans doute des retards apportés à l'accomplissement de leurs désirs, s'étaient adressés directement à la cour de Rome. Leur supplique fut favorablement accueillie par Calixte III, qui venait de monter sur la chaire de saint Pierre. Ce souverain pontife, en 1455, adressa à l'archevêque de Reims, aux évêques de Paris et de Coutances, ainsi qu'à l'inquisiteur, un bref dans lequel il leur donnait plein pouvoir pour réviser le fatal procès, écouter les parties, et prononcer selon le droit et la justice.

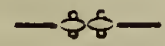
Le 17 novembre 1455, les juges tenant audience dans le palais de l'évêque de Paris, en présence d'une grande multitude de spectateurs, on vit comparaître devant eux une mère éplorée. C'était Isabelle Romée, mère de l'héroïque Pucelle. Ses deux fils, frères de la victime, et plusieurs autres parents, l'accompagnaient. Une vive douleur était peinte sur leur visage. Isabelle gémissait profondément et versait des larmes abondantes. Elle protesta avec force en faveur de sa fille. Pierre Maugier, son défenseur, prit la parole à son tour; il plaida longuement et avec chaleur la cause de l'infortunée Jeanne. A la fin de son discours, il rappela aux juges l'injuste condamnation de la chaste Suzanne, et les compara au prophète Daniel délivrant l'innocence

des poursuites de la calomnie et de l'iniquité.

L'enquête poursuivant son cours, on entendit les témoins à Rouen, à Lyon, à Domremy, à Orléans et à Paris, tant sur la vie et les actions de Jeanne que sur son procès et sa mort. Les dépositions, au nombre de près de cent cinquante, conservées jusqu'à ce jour, sont les aveux des plus nobles princes, des plus célèbres guerriers de la France, aussi bien que ceux des pauvres villageois de Domremy. Enfin, le 7 juillet 1456, dans une assemblée solennelle, dans le palais épiscopal de Rouen, en présence de la mère et des frères de Jeanne, l'archevêque de Reims prononça la sentence de réhabilitation. Il proclama Jeanne innocente de tous les crimes qu'on lui avait imputés, et déclara que les douze articles qui formaient la base du procès, étant reconnus faux, calomniateurs, étaient cassés par la justice comme nuls et sans valeur. Des réparations publiques furent ordonnées en même temps pour honorer la mémoire outragée de l'illustre victime. Il fut statué entre autres qu'une croix serait placée sur le lieu de l'exécution en souvenir perpétuel.

« Ainsi, dit un historien moderne de Jeanne d'Arc, fut placée sur son cénotaphe, comme le signe réparateur de la justice, la croix devant laquelle elle avait prié dans son enfance, qu'elle avait portée au milieu des batailles, et dont ses regards ne s'étaient détachés qu'au moment où ils avaient été fermés par la mort. Depuis ce jour, quatre siècles se sont écoulés, et avec eux bien des générations; mais le sou-

venir de la Pucelle et de ses glorieux hauts faits est toujours dans la reconnaissance des hommes; il brille au ciel des temps passés comme une étoile rayonnante, signe admirable de la miséricorde divine, modèle de la confiance humaine dans le secours céleste, du courage héroïque, de la fidélité au roi et à la patrie, et de l'amour plein de charité et de compassion pour les hommes. Aussi plus d'une couronne de fleurs a-t-elle été suspendue à sa tombe, et plus d'un hommage a-t-il été rendu à sa mémoire dans sa patrie et dans les pays étrangers [1]. »



NOTE VI.

HONNEURS RENDUS A LA MÉMOIRE DE JEANNE D'ARC. — SES MONUMENTS. — SES SOUVENIRS A DOMREMY. — PROCESSION DE LA PUCELLE.

Il est temps de parler des honneurs rendus par la France à la mémoire de sa libératrice, et des monuments érigés dans son sein pour perpétuer le souvenir de sa gloire et de ses bienfaits. Disons d'abord que le roi Charles VII n'avait pas attendu la mort de la jeune héroïne pour lui témoigner sa reconnais-

[1] Guido Gœrres, *Vie de Jeanne d'Arc.*

sance. Après la levée du siège d'Orléans, il avait environné la Pucelle d'une splendeur royale, et lui avait donné un état de maison tel qu'en auraient pu avoir les seigneurs les plus distingués. Voulant en outre l'honorer d'un éclat plus grand encore qui ne s'éteignît pas avec elle, mais qui, aussi longtemps que vivrait un descendant de sa maison, fût pour le monde entier un signe constant de ses mémorables victoires, il avait accordé la noblesse au *lignage masculin et féminin* de la famille de Jeanne d'Arc. Les lettres de noblesse accordées par Charles VII à Jeanne d'Arc et à sa famille furent données à Mehun-sur-Yèvres, au mois de décembre de l'an 1429. L'original de ce précieux document est parvenu jusqu'à nos jours [1]. Le roi accorda aussi aux frères de la Pucelle l'honneur de porter pour blason deux lis d'or en champ d'azur, côtoyant une épée nue placée en pal, et dont la pointe soutient une couronne. Ainsi ces nobles armes rappelaient à tous que de cette maison était sortie la jeune fille, dont l'épée avait soutenu la couronne aux fleurs de lis contre ses anciens ennemis qui s'efforçaient de la détruire. Les descendants de la maison d'Arc portèrent longtemps ce blason avec le nom de Dulys ou Dalys (deux lis), et cette famille fut durant plusieurs siècles très-considérée en France. En 1633 seulement, un arrêt du Parlement réserva exclusivement aux mâles le bénéfice des lettres de noblesse

1 Voir ces lettres ci-après.

octroyées par Charles VII. Le dernier descendant de la famille Dulys, messire Henri-François de Colombe Dulys, chanoine de Champeaux et prieur de Coutras, est mort le 29 juin 1760. Avec lui cessa la pension qu'il recevait du roi comme appartenant à la maison de la libératrice de la France.

Les souvenirs de l'histoire merveilleuse de Jeanne d'Arc ont été consignés dans une foule d'écrits de chroniqueurs contemporains, dans de nombreuses annales sur le règne si fécond en évènements du roi Charles VII, et dans une multitude d'ouvrages de tout genre, inspirés par le désir de faire passer à la postérité la mémoire de l'illustre héroïne. Un auteur français, au commencement de ce siècle, a formé une liste de quatre cents ouvrages consacrés à l'histoire de la Pucelle [1]. Ce nombre s'est encore accru depuis cette époque, en sorte que, suivant la remarque d'un historien, on pourrai compter plus d'un ouvrage pour chaque année écoulée depuis la mort de Jeanne d'Arc [2].

Les beaux arts ont aussi payé leur tribut d'hommage à la jeune guerrière. La poésie a chanté sa gloire et ses malheurs, tandis que la peinture et la sculpture ont essayé plusieurs fois de la représenter à nos regards. On regrette que le temps n'ait conservé aucune image, aucun monument authentique

[1] Chaussard, *Jeanne d'Arc, recueil histor. et complet.* Orléans, 1806, 2 vol. in-8°.

[2] Guido Gœrres.

qui retrace fidèlement ses traits. On sait seulement que Jeanne avait une taille fine bien prise, des yeux noirs, des cheveux courts, et qu'elle réunissait tous les charmes de son sexe à toute l'énergie du sexe viril. On voyait autrefois sur le pont d'Orléans un monument en bronze représentant Jeanne d'Arc et Charles VII aux pieds de la Mère des douleurs, assise sous la croix, et tenant sur ses genoux le corps du Sauveur. Elevé par la reconnaissance des bourgeois en 1458, il fut renversé en 1567, dans les guerres de religion, et rétabli trois ans après. La révolution française, à la fin du siècle dernier, fit fondre les figures et en fit des canons. Un dessin exact de ce monument existe dans une salle de l'Hôtel-de-Ville d'Orléans. La statue en bronze qui décore aujourd'hui la place du Martroi, et qui représente la Pucelle, sa bannière à la main, fut érigée en 1805 par des souscriptions volontaires. Une autre statue en pierre a été élevée à Jeanne d'Arc, en 1755, sur la place dite *du Vieux-Marché*, à Rouen. Elle surmonte une fontaine, lourde composition de Paul Stodtz, dont le manque de noblesse et de grace fait vivement regretter la jolie fontaine triangulaire, surmontée d'une croix, que Charles VII avait fait construire en ce même lieu où Jeanne périt dans les flammes. Mais ce dernier monument, qu'on aurait dû s'efforcer de conserver, avait été détruit par le temps. Quant au nouveau, la révolution de 1793, ennemie des pieux souvenirs, voulut aussi le détruire. Le maire de

Rouen le sauva en disant : « Que Jeanne d'Arc était du tiers-état, et qu'à ce titre on devait honorer son image.

Sous d'autres traits plus dignes d'elle, la vierge de Domremy, la libératrice de la France, s'offre désormais naturellement à notre souvenir. Je veux parler de cette statue sortie de la main d'une fille de roi; pure et noble image, où l'héroïne d'Orléans, revêtue à la fois de sa pudeur, de son armure et de l'inspiration divine, nous apparaît sous la véritable expression de sa merveilleuse personnalité. Placée aujourd'hui au pays même qui vit naître Jeanne d'Arc, ce simple monument figure dignement au milieu des touchants souvenirs de son enfance [1].

C'est là, dans cette vallée gracieuse et solitaire que traversent les eaux naissantes de la Meuse, dans le petit village de Domremy, où s'écoulèrent si paisiblement ses premières années; oui, c'est là surtout qu'on aime à les retrouver encore ces souvenirs naïfs de l'enfance d'une jeune fille appelée par le Ciel à de si hauts destins. Le temps n'a point fait disparaître toutes les traces de ses pas; et aujourd'hui le voyageur se détourne volontiers de sa route pour visiter dans ce vallon désert la maison de Jeanne, l'humble église où tant de fois elle a prié, et le modeste monument qu'a fait ériger en son honneur un de nos derniers monarques.

La petite maison dans laquelle vivait, il y a plus

1 Voir la gravure en tête de l'ouvrage.

de quatre cents ans, Jacques d'Arc et sa femme Isabelle Romée, avec Jeanne leur fille, est située près de l'église du village, placée sous l'invocation de saint Remy. Montaigne, qui passa à Domremy, vers l'an 1581, dit dans ses voyages : « Je vis le devant de la maisonnette où Jeanne naquit, toute peincte de ses gestes, mais l'aage en avait fort corrompu la peincture. » On distingue sans peine cette maison entre toutes les autres à une ancienne statue de pierre, à demi détruite par le temps, placée au-dessus de la porte, et qui représente une femme armée et agenouillée, les cheveux flottants sur les épaules. Au-dessous, à la clef de voûte de la porte, il y a encore trois blasons bien conservés : celui de droite contient une épée nue; la pointe tournée en haut et supportant une couronne; dans celui de gauche sont trois socs de charrue; celui du milieu renferme trois lis, antiques armes de la France, surmontés d'une gerbe d'épis, avec l'inscription suivante : « *Vive labeur ! vive le roi Loys !* » et la date Mil CCCC. LXXXI.

Or donc, ce fut sous cet humble toit que naquit Jeanne d'Arc, l'an de grace 1411. Et depuis plus de quatre siècles voilà que nul prince, nul pauvre artisan, passant près de Domremy, ne dédaigne de s'arrêter un moment en silence et avec respect devant cette chaumière où s'est reposée un jour la main de Dieu. Il en sera ainsi longtemps encore, tandis que plus d'une illustre et puissante famille sera tombée, dont on ne connaitra plus ni le nom ni la place.

Dans l'église de Domremy, où Jeanne fut baptisée, divers signes témoignent aussi du respect que ses compatriotes ont conservé pour sa mémoire. De chaque côté du maître-autel on voit un ange en pierre, supportant un écusson aux armes de la famille Dulys. Dans une chapelle de cette même église, dite *la chapelle de Notre-Dame-de-la-Pucelle*, on remarque la tombe des Dulys. Non loin du village, un chemin, un vignoble et une fontaine portent encore aujourd'hui le nom de l'héroïne.

En 1815 la maisonnette de la Pucelle à Domremy fut visitée avec un vif intérêt par les officiers des armées coalisées. Chacun d'entre eux, dit-on, avant de quitter le village, emportait comme de précieuses reliques quelques éclats de bois détachés de la charpente. Les princes de la maison d'Autriche vinrent aussi contempler la simple demeure de la jeune guerrière, libératrice de ce pays de France que l'Europe ensuite venait d'envahir. Un noble prussien, jaloux de posséder la statue de pierre placée au-dessus de la porte, offrit 6,000 francs de cette maison. Son propriétaire, nommé Gérardin, ancien dragon, les refusa, et préféra la vendre 2,500 francs au département, afin qu'un souvenir si noble ne fût point enlevé à son pays (1819). La ville d'Orléans a fait frapper une médaille pour honorer le souvenir de cette belle action. Louis XVIII envoya à ce brave l'étoile de l'honneur. Le même monarque fit bâtir alors dans le voisinage de la maison de Jeanne une école gratuite pour les jeunes filles de Domremy,

de Greux et des environs, et affecta une rente à l'entretien d'une sœur institutrice. Louis XVIII fit aussi ériger devant l'église de Domremy un monument en l'honneur de la Pucelle. Le 10 septembre 1820 son inauguration fut célébrée avec une grande solennité.

Ainsi, les lieux qui ont vu naître notre héroïne gardent fidèlement encore son souvenir; et ce souvenir est devenu pour la contrée une source de bénédictions. Comme celle du juste, sa mémoire sera éternelle [1], et le parfum de ses vertus embaumera toujours les vallons de son enfance.

Terminons en rappelant un dernier hommage rendu chaque année à la mémoire de Jeanne d'Arc, dans la ville qui fut le principal théâtre de sa gloire. La procession que la Pucelle célébra le 8 mai à Orléans, avec les chevaliers et les bourgeois, pour remercier Dieu de la délivrance de cette cité, a lieu encore tous les ans ce même jour en grande pompe. On n'y voit plus figurer comme autrefois ce jeune garçon, image de la Pucelle, qui marchait revêtu d'un habit du quinzième siècle, l'épée au côté, la bannière à la main, et qu'on chargeait de fers durant quelque temps, en mémoire de ceux qu'avait portés l'héroïne dans sa prison. Mais aujourd'hui, comme autrefois, une messe solennelle d'actions de graces est célébrée dens la vaste cathédrale : un orateur chrétien rappelle dans un discours la détresse d'Or-

[1] *In memoriâ æternâ erit justus.* (Ps. CXI.)

léans en 1429, et sa délivrance merveilleuse par la vierge de Domremy. Puis la procession se met en marche, et se déployant dans la ville, va visiter au-delà du pont, en chantant des hymnes et des prières, les divers lieux où les chevaliers nos ancêtres ont combattu contre les Anglais, et qu'ont à jamais illustrés les exploits de Jeanne d'Arc. Les autorités, les dignitaires de tous ordres sont présents à cette fête civile et religieuse. Les bannières des églises flottent dans les airs mêlées aux drapeaux de nos soldats; et les chants des prêtres, des lévites, s'unissent aux sons joyeux des tambours et des musiques guerrières. Le vénérable successeur de saint Aignan et de saint Euverte termine le cortège, et bénit le peuple fidèle qui s'agenouille sur son passage.

Celui qui écrit ces lignes assistait lui-même, le 8 mai 1843, à cette belle cérémonie, pieux mémorial d'un des évènements les plus mémorables de nos annales. Pèlerin de la capitale, il était venu à travers la voie nouvelle et rapide, ouverte la veille vers l'illustre cité orléanaise, rendre un tardif hommage à la jeune héroïne, dont la touchante histoire avait été le sujet de ses premiers travaux.... Confondu dans la foule des habitants, il contemplait avec joie l'appareil à la fois religieux et guerrier de cette fête nationale; et il bénissait le Ciel en voyant que la France, reconnaissante envers l'une de ses plus pures gloires, ici du moins était restée fidèle au culte des vieux souvenirs. Oh! puissent ces souvenirs de la bergère de Domremy devenir de plus en plus

chers et sacrés dans notre patrie, et lui rappeler sans cesse qu'elle doit, comme elle, chercher secours, appui et victoire dans le bras du Tout-Puissant!....

—✣—

NOTE VII.

ORDONNANCE DU ROI CHARLES VII, EN FAVEUR DES HABITANTS DE GREUX ET DE DOMREMY.

Un caractère touchant et particulier de Jeanne était son vif attachement pour son pays natal. Aussi quand, honorée des faveurs de son roi, elle se vit en droit de lui adresser quelque demande, ne réclama-t-elle rien pour elle-même; mais tournant ses regards vers les pauvres habitants des villages de Greux et de Domremy, elle pria son prince de les exempter de toutes tailles et impôts. L'ordonnance suivante de Charles VII, qu'on conserve encore à Greux, rapporte comment ce monarque écouta la prière de la jeune fille :

« Charles, par la grace de Dieu, roi de France, au bailli de Chaumont, aux préposés des tailles, gabelles et aides, et à tous les employés et serviteurs, salut! Nous vous faisons savoir : que, en faveur et d'après le désir de notre très-aimée Jeanne, la Pucelle, et à cause des grands, éminents, distingués et utiles services qu'elle nous a rendus, en nous aidant à nous rétablir dans notre puissance, et qu'elle nous rend

encore, nous avons accordé et accordons par les présentes aux habitants et manants des villages de Greux et de Domremy, dans le baillage de Chaumont en Bassigny, où ladite Jeanne prit naissance, décharge complète et exemption de toutes tailles, gabelles et aides pour le présent et pour l'avenir. C'est pourquoi nous vous ordonnons et vous requérons de laisser lesdits habitants et manants jouir librement et complètement de cette franchise, de ne leur imposer ni laisser imposer aucune charge, ni au présent ni à l'avenir; et si on les impose en quoi que ce soit, chacun de vous aura le droit de les en laisser libres et francs, car telle est notre volonté, et voulons qu'il soit ainsi fait, sans égard à aucune disposition ni restriction contraire.

Donné à Château-Thierry, le trente et unième jour de juillet, en l'année de grace mil quatre cent vingt-neuf, de notre règne le septième. »

Cette grace, dette de la reconnaissance, fut continuée par tous les successeurs de Charles VII, aux habitants de Greux et de Domremy, jusqu'en l'année 1600. En cette année, Louis XIII la confirma de nouveau le 28 juin, et cet antique et bel usage fut observé jusqu'à la révolution française. Jusqu'à cette époque, on voit dans les registres des tailles les pages relatives à Greux et à Domremy laissées en blanc; au lieu des notes de paiement, on y lit ces deux mots écrits pour mémoire : *Rien, la Pucelle*. La Pucelle avait en effet largement payé avec son sang la dette des villageois de son pays.

NOTE VIII.

LETTRES DE NOBLESSE ACCORDÉES PAR CHARLES VII A JEANNE D'ARC ET A SA FAMILLE.

« Charles, par la grace de Dieu, roi de France, en mémoire perpétuelle d'un évènement (surnaturel), et pour rendre gloire à la haute et divine sagesse des graces nombreuses et éclatantes dont il lui a plu nous combler par le célèbre ministère de notre chère et bien-aimée la Pucelle Jeanne d'Ay (d'Arc), de Domremy, du bailliage de Chaumont ou de son ressort, et que, par le secours de la divine clémence, nous avons espérance de voir s'accroître encore; nous jugeons convenable et opportun d'élever d'une manière insigne et digne de la grandeur de notre majesté royale, cette même Pucelle et toute sa famille, non-seulement pour reconnaître ses services, mais encore pour publier les louanges de la Divinité, afin qu'ainsi illustrée par la divine splendeur, elle laisse à la postérité le monument d'une récompense émanée de notre libéralité royale, qui accroisse et perpétue dans tous les siècles la gloire divine et la célébrité de tant de graces.

» En conséquence, savoir faisons à tous présents et à venir, qu'en considération de ce qui vient d'être exposé, et en outre des louables, utiles et agréables

services déjà rendus à nous et à notre royaume en plusieurs rencontres par ladite Pucelle Jeanne, et de ceux que nous en espérons à l'avenir, et aussi pour certaines autres causes qui nous induisent à ce faire, nous avons anobli, comme, par ces présentes, de notre grace spéciale, certaine science et pleine puissance, anoblissons et faisons noble ladite Pucelle, Jacques d'Ay (d'Arc), dudit lieu de Domremy, sa femme Isabelle, Jacquemin et Jean d'Ay, et Pierre Prerelo, père, mère et frère d'icelle Pucelle, et toute sa famille et lignage; et, en faveur et considération d'elle, leur postérité masculine et féminine née et à naître en légitime mariage.

» Voulant en conséquence expressément que ladite Pucelle, lesdits Jacques, Isabelle, Jacquemin, Jean et Pierre, et toute la postérité et lignage né et à naître tant d'elle que d'eux, soient dans tous leurs actes, et tant en jugement que hors, reçus et réputés par tous pour nobles, et qu'ils usent, jouissent paisiblement et profitent des privilèges, libertés, prérogatives et autres droits dont ont coutume d'user les autres nobles de notre royaume, nés de noble race: les faisant participer, eux et leur dite postérité, à la condition des autres nobles de notre dit royaume de race noble, nonobstant que, comme on dit, ils ne soient pas de noble extraction, et soient peut-être même d'autre condition que de condition libre; voulant aussi que les mêmes susdits et lesdits famille et lignage de la Pucelle, ainsi que leur postérité masculine et féminine, puissent tant et aussi

souvent qu'il leur plaira, être armés ou décorés par quelque homme de guerre que ce soit ; leur concédant en outre, et à leur postérité tant mâle que femelle, née et à naître en légitime mariage, la faculté d'acquérir de personnes nobles et autres quelconques, fiefs, arrière fiefs et autres choses nobles ; retenir et posséder à perpétuité, tant celles acquises que celles à acquérir, sans qu'ils puissent être contraints de mettre hors de leurs mains lesdites choses ou lesdits fiefs, maintenant et à toujours pour cause de noblesse, ni de payer aucune finance à nous et à nos successeurs pour raison de cet anoblissement, de quelque manière qu'on prétende les y obliger et contraindre ; de laquelle finance, en considération et par égard pour leurs prédécesseurs, de notre grace pleine et entière, nous avons doué et tenu quittes, douons et tenons quittes, par ces présentes, les mêmes susnommés et la famille et lignage de ladite Pucelle, nonobstant toutes ordonnances, statuts, édits, us, révocations, coutumes, inhibitions et mandements faits et à faire à ce contraires.

» A l'effet de quoi nous mandons en conséquence de ce que dessus, à nos amés et féaux gens de nos comptes, trésoriers généraux et commissaires préposés ou délégués sur le fait de nos finances, et au bailli dudit baillage de Chaumont, et autres nos justiciers ou leurs intendants présents et à venir, et à chacun d'eux en ce qui le concerne, que de la grace, anoblissement et concession des présentes, ils aient à faire jouir et user paisiblement, main-

tenant et à toujours, ladite Pucelle Jeanne et lesdits Jacques, Isabelle, Jacquemain, Jean et Pierre, toute la famille et lignage d'icelle, ainsi que leur postérité née et à naître, comme dit est, en légitime mariage, sans qu'ils puissent jamais les empêcher ou molester, ou souffrir qu'ils soient empêchés ou molestés par qui que ce soit contre la teneur des présentes.

» Et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours, nous avons fait sceller ces présentes de notre scel en l'absence de notre grand sceau accoutumé, sauf toutefois, en autres choses et en tout, le droit d'autrui.

» Donné à Mehun-sur-Yèvres, au mois de décembre, l'an du Seigneur mil quatre cent vingt-neuf, et de notre règne le huitième. » (Tiré de l'original, traduct. de Le Brun de Charmettes.)

NOTE IX.

CHRISTINE DE PISAN. — FRAGMENTS DE SON POÈME SUR JEANNE D'ARC.

Christine de Pisan, italienne de naissance, fut l'une des femmes les plus célèbres de son siècle. Sa vie politique et littéraire en France, et ses hautes

vertus, lui ont mérité l'honneur d'occuper un rang distingué dans nos annales. Après la mort de Thomas de Pisan, son père, que le roi Charles v, en 1368, avait appelé de Venise à sa cour, comblé de ses faveurs, et nommé l'un de ses conseillers et son *astrologien* en titre, Christine vit bientôt s'évanouir l'éclat des grandeurs dont elle avait été environnée. Elle perdit aussi son mari, nommé Etienne Castel, et avec lui les dernières faveurs de la fortune. Oubliée du roi Charles vi, et dans un état voisin de la misère, cette femme forte, et d'une grande élévation d'âme, ne retrancha rien de la dignité de son caractère. Le malheur, au contraire, redoubla son courage, accrut sa piété et lui révéla son talent; elle se livra à de sérieuses études, à l'aide desquelles elle put composer, de 1396 à 1405, *quinze ouvrages principaux, sans compter*. dit-elle, *les autres particuliers petits dictiez, lesquels tous ensemble contiennent soixante-dix cahiers de grant volume.*

C'est en l'année 1405 que Christine se jeta la première fois dans la mêlée des partis pour désarmer leur fureur. Jalouse de réconcilier les ducs d'Orléans et de Bourgogne, et de prévenir les sanglantes scènes que faisaient déjà présager leurs tristes discordes, elle adressa à la reine Isabelle de Bavière une lettre suppliante pour lui inspirer un retour vers la paix. Ainsi celle qu avait écrit naguère *les gestes et bonnes mœurs de Charles-le-Sage*, se vit appelée à remplir, auprès de sa royale famille, non plus le rôle d'historien, mais celui de conciliateur.

Ses efforts ne furent point entièrement superflus. Ils contribuèrent à amener la paix de Vincennes, qui, pour quelque temps du moins, sembla rapprocher les partis, en suspendant les effets de la déplorable querelle survenue entre les deux princes rivaux.

La vertueuse Christine de Pisan, réunie au chancelier Gerson, son illustre contemporain, poursuivit longtemps encore le noble rôle de messagère de paix et de réconciliation, qu'elle s'était choisie en des temps de discorde. Une touchante prière termine ses écrits politiques, et nous révèle la source où elle puisait ses généreuses et pures inspirations. C'est un chant d'invocation à Notre-Dame, où elle adresse avec une âme pleine d'amour et de sympathie à la chrétienté, à la France, à toutes les classes du royaume, les adieux d'une vie publique que les malheurs de la patrie allaient bientôt condamner à l'isolement.

« .... Trompés encore une fois dans l'amour du pays, dans leur dernier et plus cher dévouement, ils (Cristine et Gerson) ne savaient plus ici-bas où se prendre. Mais la terre leur faisant défaut, ils n'en eurent que plus de force pour mettre tout leur espoir dans le Ciel. Christine et Gerson s'étaient réfugiés dans la prière et la charité; ils vivaient alors retirés chacun dans un monastère.

» Dieu eut enfin pitié de la France, et la patrie se releva miraculeusement de ses ruines. Jeanne d'Arc fut son étoile radieuse; elle parut sur l'horizon assombri comme l'aurore de l'affranchissement, et

à la vue de cet ange sauveur reparurent aussitôt les deux figures de Christine et Gerson.

» Gerson écrivit l'apologie de cette sainte et héroïque fille qui tira l'épée contre l'étranger, et « dont le cœur saignait à la vue du sang d'un Français. » Et pour Christine, oh! rien n'égale sa joie; car c'est aussi le triomphe de son sexe. Au fond de sa retraite, elle s'épanouit dans le bonheur; elle s'éveille en souriant, et chante comme l'oiseau au premier rayon du soleil.... »

Nous avons emprunté ces lignes ainsi que les détails précédents à l'intéressant ouvrage publié par notre ami et érudit confrère de l'école des Chartes, M. Raimond Thomassy, sous ce titre : *Essai sur les écrits politiques de Christine de Pisan, suivi d'une notice littéraire et de pièces inédites* (1838, 1 vol. chez Debécourt). C'est de ce même ouvrage que nous extrayons les fragments du chant national de Christine sur Jeanne d'Arc :

Je Christine qui ay plouré
.XI. ans en l'abbaye close,
Où j'ay toujours puis demouré
Que Charles, c'est estrange chose !
Le fils du Roy, si dire l'ose,
S'enfouy de Paris de tire
Par la traison là enclose :
Ore à prime me prens à rire.

L'an mil .CCCC. X(X)IX,
Reprint à luire li soleil ;
Il ramène le bon temps neuf
Que l'on avoit veu de droit oil (œil)....

Chose est bien digne de mémoire
Que Dieu, par une Vierge tendre,
Ait adès voulu, chose est voire (vraie),
Sur France si grant grace estendre.

Et tu Charles, Roy des François,
.VIIe. d'icellui hault nom,
Qui si grant guerre as eu, ainçois (avant)
Que bien t'en prensist (prit), se peu non;
Mais, Dieu grace, or voiz ton renon
Hault eslevé par la Pucelle,
Qui a soulzmis soulz ton penon
Tes ennemis, chose est nouvelle!....

Et j'ay espoir que bon seras
Droiturier et amant justice,
Et tous autres passeras,
Mais (pourvu) que orgueil ton fait ne honnisse,
A ton peuple doulz et propice,
Et craignant Dieu qui t'as esleu
Pour son servant, si com prémisse
En as, mais que faces ton deu (devoir)....

Et toy, Pucelle béneurée,
I dois-tu estre obliée,
Puisque Dieu t'a tant honorée,
Que as la corde déliée
Qui tenoit France et estoit liée?
Te pourroit-on assez louer,
Quant ceste terre humiliée
Par guerre, as fait de paix douer?

Considérée ta personne
Qui es une jeune Pucelle,
A qui Dieu force et povoir donne
D'estre le champion, et celle

Qui donne à France la mamelle
De paix et doulce nourriture,
Et ruer jus (bas) la gent rebelle :
Véez bien chose oultre nature!....

Hée! quel honneur au féminin
Sexe! Que Dieu l'ayme il appert!
Quant tout ce grant peuple chenin (parjure),
Par qui tout le peuple ert désert,
Par femme est sours et recouvert :
Ce que pas hommes fait n'eussent;
Et les traitres mis à désert,
A peine devant ne le crussent!

Une fillette de .XVI. ans,
N'est-ce pas chose fors nature?
A qui armes ne sont pesans,
Ains semble que sa nourriture
Y soit, tant y ert fort et dure!
Et devant elle vont fuyant
Ses ennemis, ne nul n'y dure.
Elle fait ce, mains yeux voïant.

Et deulx (deuil) de France descombrant,
En recouvrant chasteaulx et villes,
Jamais force ne fut si grant,
Soient ou à cens ou à miles;
Et de noz gens preus et abiles
Elle est principal chevetaine (capitaine):
Tel force n'ot Hector ne Achilles.
Mais tout ce fait, Dieu la men e....

En chrestienté et l'église
Sera par elle mis concorde.
Les mescréans dont on devise,
Et les hérodes de vie orde (hérétiques)

Destruira, car ainsi l'acorde
Prophétie qui l'a prédit;
Ne point n'aura miséricorde
De lieu, qui la foy Dieu laidit.

Des Sarrazins fera escart,
En conquérant la Sainte-Terre ;
Là menra Charles, que Dieu gard !
Ains (avant) qu'il muire, fera tel erre (voyage) ;
Cilz est cil (celui-là est celui) qui la doit conquerre.
Là doit-elle finir sa vie ?
Et l'un et l'autre gloire acquerre ;
Là sera la chose assovye (consommée)....

Si rabaissez, Anglois, vos cornes ;
Car jamais n'aurez beau gibier.
En France ne menez vos sornes (sornettes) ;
Matez estes en l'eschiquier.
Vous ne pensiez pas l'autr'ier (l'autre jour),
Où tant vous monstriez périlleux ;
Mais n'estiez en cour ou sentier,
Où Dieu abat les orgueilleux....

Et vous, rebelles rouppieux,
Qui à eulz vous estes adhers,
Or, voïez-vous qu'il vous fust mieulx
D'estre alé droit que le revers,
Pour devenir aux Anglois serfs ?
Gardez que plus ne vous aviengne,
Car trop avez esté souffers ;
Et de la fin bien vous souviengne !

N'apercevez-vous, gent avugle,
Que Dieu a icy la main mise ?
Et qui ne le voit, est bien vugle ;
Car comment seroit en telle guise

Ceste Pucelle sà tranmise (ici transmise),
Qui touz mors vous fait jus abattre?
Ne force avez qui vous suffise?
Voulez-vous contre Dieu combattre?

N'a-elle le Roy mené au sacre,
Que tousjours tenoit par la main?
Plus grant chose oncques devant Acre
Ne fut faite; car, pour certain,
Des contrediz y ot tout plain.
Mais, maulgré tous, à grant noblesse
Y fut reçeu, et tout à plain
Sacré, et là ouy la messe.

La strophe suivante termine le poème et en indique la date :

Donné ce ditié par Christine
L'an dessus mil .cccc.
Et .xxix., le jour où fine
Le mois de juillet. Mais j'entens
Que aucun se tendront mal contens
De ce qu'il contient; car, qui chière (visage)
A embrunché (obscurci) et les yeux pesans,
Ne puet regarder la lumière.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

APPENDICE.

FIN DE LA TABLE.

Lille, Typ. L. Lefort. 1850.

Volumes in-18 chez le même éditeur.

Pratique des vertus chrétiennes. fig.
Premier Plaidoyer religieux, ou dogme de la Confession.
Princesses (les) de France, modèles de vertu et de piété. 2 vol.
Prisonnier (le) de Russie, par l'auteur des *Youlofi*. 2 vol. fig.
Prix (le) de Sagesse, par l'auteur de la *Famille Luzy*. fig.
Réconciliation (la). 2 vol. fig.
Réné, ou de la véritable source du bonheur. 2 vol.
Retour de l enfant prodigue, ou dialogue sur la pénitence. 2 vol
Retour (le) en Savoie. fig.
Robert, ou le Superstitieux éclairé.
Rosario; suite des *Solitaires d'Isola Doma*. 3 vol. fig.
Rosée (la) de Mai, ou Marie, consolatrice des cœurs affligés. fig.
Route (la) du Ciel; pensées pour chaque jour du mois. fig.
Sabine. 2 vol. fig.
Sacrifice (le) de l'Autel; par M. Guillois, curé au Mans. 2 vol. fig
Sage (le) dans la solitude. fig.
Saints (des) Anges, et en particulier des Anges gardiens.
Sélim, ou le pacha de Salonique. fig.
Sentiments chrétiens, ou paraphrases diverses des livres saints.
Séraphine, ou le catholicisme dans l'Amérique septentrionale. 3 v. fig.
Serviteurs (les) vertueux, ou vie de la bonne Armelle et de J. Cochois.
Silva, ou l'ascendant de la vertu, par l'auteur de *Lorenzo*. 2 vol. fig
Sœurs (les) jumelles, ou la vocation. 2 vol.
Solitaires (les) d'Isola Doma. suite de *Silva* et du *même auteur*. 2 v.
Soirées (les) artésiennes. 4 vol.
Soirées (les) du Presbytère. fig.
Souffrances et Résignation. fig.
Sourd-muet (le). Nouvelle. fig.
Souvenirs d'Italie. 3 vol. fig
Souvenirs d'Angleterre et considérations sur l'Eglise anglicane. 2v. fig.
Stéphane et Félicie, ou considérations sur les Sacrements. 2 vol
Suisse et Italie, ou voyage de Paris à Naples. 2 vol. fig.
Suites funestes de la lecture des mauvais livres. 2 vol.
Suzanne, ou l'atelier des orphelines, par l'auteur de *Thérèse*. fig
Tableau de la naissance du protestantisme, par M. l'abbé P.*** fig.
Thérèse, ou la pieuse ouvrière. fig.
Traits édifiants recueillis de l'histoire ecclésiastique. 4 vol.
Traits remarquables, recueillis des premières années du 19e siècle.
Trésors (les) de la grâce, suivis de traits historiques. 2 vol.
Triomphe (le) de la piété filiale. 2 vol.
Triomphe (le) de l'humilité, ou vie du B. Benoît-Joseph Labre.
Trois (les) Amis; par l'auteur de Réné. fig.
Trois condamnés à mort: Colin, Druon et Friedlander. 2 vol. fig
Troisième Plaidoyer religieux, ou les avantages de la confession. fig.
Un Ange de la terre, ou notice sur la vie et la mort de J. Daymé. fig.
Un Maître d'école. 2 vol. fig.
Une Enfant de Marie, ou notice sur la vie et la mort de Melle ***
Une famille française chez les Iroquois. 2 vol. fig.
Une histoire contemporaine. 2 vol. fig.
Une pensée pour chaque jour; extraites de saint François de Sales
Vacances (les), ou lettres de quelques jeunes personnes. 2 vol.
Valentin, ou le jeune Menuisier faisant son tour de France. fig
Variétés instructives et morales. 2 vol.

— Lille. Typ. L. Lefort. 1853. —